This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073762120

0914
.108
v.70-71

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

---

# MÉMOIRES

DE

# L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Metz, Imprimerie Lorraine, rue des Clercs, 14.

Digitized by Google

# METZER AKADEMIE

LITTERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTHSCHAFT

# MÉMOIRES

DE

# L'ACADÉMIE DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE — LXXIe ANNÉE — 3e SÉRIE — XIXe ANNÉE

1889–1890

METZ

N. HOUPERT, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1893

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

# JÄHRLICHE SITZUNG

Digitized by Google

Digitized by Google

# BERICHT

ÜBER DIE

# ARBEITEN DER AKADEMIE

WÄHREND DES JAHRES 1889/90

erstattet durch Herrn N. BOX, Sekretär.

---

Meine Herren,

Als sie mich vor einem Jahre zu Ihrem Sekretär ernannten, habe ich, wie ich glaube, gethan was Jeder von uns, in einer solchen Gelegenheit, thun kann und muss: ich habe das Amt angenommen mit dem Bestreben dasselbe Ihren Wünschen gemäss auszuüben und mich hierbei möglichst nach den Anweisungen zu richten, die ich im gemeinsamen Interesse der Gesellschaft von Eurem Wohlwollen zu erwarten berechtigt war, sowie nach Euren Ratschlägen, in diesem für mich vollkommen neuen Fache.

Ich habe mich nicht geirrt, wie ich es hier mit Genughthuung konstatiere: Dank Euren Ratschlägen, hat sich mein Styl geglättet; Sie haben mich auch auf die Nachteile gewisser weitläufiger Entwickelungen aufmerksam gemacht. Ich danke Ihnen hierfür um so mehr, als Sie mich durch diese

Digitized by Google

Bemerkungen ermächtigen, Ihnen meinen ersten Jahresbericht, so kurz wie möglich, vorzutragen. Möchte ich nicht in das gegenteilige Uebel fallen? Es würde dann Eure Schuld sein, ebenso wie die meinige. — Jedenfalls, will ich versuchen nur das allernöthigste anzufüren.

## PERSONAL.

Der von meinen Vorgängern angenommenen Sitte getreu, will ich zuerst erwähnen, dass von über zwei hundert Mitgliedern jeden Alters, jeden Berufs und jeder Nationalität deren Namen in unseren Annalen eingetragen sind, wir im Laufe dieses Geschäftsjahres nur drei Lichtungen einzuschreiben haben, in Folge des Ablebens des Herrn Obersten Virlet, des früheren Apothekers, Herrn Géhin, und des früheren Forstinspektors, Herrn Baron Lanier.

Herr VIRLET (Éduard), Offizier der Ehrenlegion, Artillerie-Oberst a. D. in Fontainebleau, war seit 1847 Mitglied der Akademie. Er hat sogar die Gesellschaft, in den Jahren 1871-1872, als Vorsitzender vertreten, während Herr Abel, welcher heute mit seiner Lebensbeschreibung betraut ist, als Sekretär fungirte. Nach seinem Abschiede von Metz wurde sein Name unter denjenigen der Ehrenmitglieder aufgenommen, für welche unser Reglement keine Wohnsitzbedingungen vorschreibt.

Der zu Remiremont verstorbene Herr J.-B. GÉHIN, gehörte der Akademie, seit 1869 an, in

Digitized by Google

letzter Zeit als freies nicht angesessenes Mitglied. Er hatte sich besonders der Insektenlehre gewidmet, und war in dieser Hinsicht in Ideen-Gemeinheit mit Herrn Bellevoye und seinen früheren Kollegen in der Akademie sowie im Naturwissenschaftlichen Vereine des Moseldepartement.

Herr Baron LANIER war ebenfalls, seit 1872, einer der Unserigen, als freies nicht angesessenes Mitglied, da er auf seinem Gute in Remilly lebte.

Zur Ausfüllung dieser Lücken haben Sie aufgenommen Herrn Abbé PAULUS, Pfarrer in Puzieux, der durch seine archeologischen Forschungen bekannt ist, und Herrn Karl-Renatus ANCEL, Fabrikant von chemischen Produkten in Rozières-aux-Salines, die wir als auswärtige Mitglieder begrüssen.

Das Personal ist somit annähernd dasselbe geblieben, und diese Bemerkung ist um so wertvoller, als seit zwei Jahren die aktiven Mitglieder, welche die Zahl 36 nicht übersteigen dürfen, vollzählig sind! sogar ohne Hinzurechnung des Herrn Domherrn Guépratte, Superior des kleinen Seminars, welcher nach seinem momentanen Abschiede von Metz seine Eigenschaft als aktives Mitglied verloren hatte und jetzt berechtigt ist, dieselbe wieder zu nehmen.

Diese Ueberzahl ist in der Geschichte der Gesellschaft selten dagewesen. Und diese Geschichte umfasst, seit der Gründung, eine Zeit von 104 Jahren d. h. von 1760 bis 1793, in welchem Jahre alle akademischen Gesellschaften der Monarchie

Digitized by Google

aufgehoben wurden, und von deren Wiedererrichtung im Jahre 1819 bis heute.

Hundertvier Jahre Bestehens ! und die Vollzähligkeit der Mitglieder! unter den heutigen Umständen !

Fahret denn fort, Zeter zu chreien, ihr Grämler und ihr Unglückspropheten, die ihr jeden Tag diese Akademie, dieses so gründlich Metzer Werk, in irgend einer Katastrophe untergehen und wie Herkulanum und Pompeï verschwinden sehet ! Gewiss sind wir nicht unsterblicher als andere; aber warum denn stets den Glanz unsers Horizontes trüben zu wollen? Warum uns erschüttern wollen in unserer Ueberzeugung, dass, wenn wirklich die Lava irgend eines Vesuvs uns eines Tages verschlingen soll, wir, wie Pline, am Werke und auf unseren Sitzen verschwinden müssen, mit dem Troste lange gelebt, und, unseren Statuten gemäss, lange zum Fortschritte der Literatur, der Wissenschaften und der Künste, zum Gedeihen der Landwirtschaft und der Gewerbe des Landes, dem wir angehören, nach Kräften beigetragen zu haben.

Meine Herren, entschuldigen Sie diesen Ausfall mit Rücksicht auf seine Zeitgemässheit.

## GESCHICHTE — ARCHEOLOGIE — MÜNZKUNDE.

Unter den historischen Werken unserer Mitarbeiter, im Jahre 1889-1890, ist in erster Linie hervorzuheben eine für die Geschichte unserer Gesellschaft sehr interessante Denkschrift von Herrn

Digitized by Google

Abel. Sie verdient eine um so grössere Achtung als ihr Autor, ein Rechtsgelehrter und ehemaliger Advokat zu Metz, seit 1858 Mitglied der Akademie ist, woselbst er als Präsident und als Sekretär fungirte und wo er unstreitige Beweise seiner Gelehrsamkeit gegeben hat.

Diese Denkschrift ist also sorgfältig aufzubewahren, denn ausser zahlreicher auf die Akademie bezügliche Thatsachen, stellt sie in unumstösslicher Weise das unbedingte Eigentumsrecht derselben auf das Archiv der früheren Gesellschaft, d. h. der Akademie von 1760-1793, aufrecht.

Dieses Eigentumsrecht, das ich hier seiner Bedeutung wegen in Erinnerung bringe, soll sich wie folgt eingeführt haben : Bei der allgemeinen Auflösung aller Akademien, durch Gesetz des Convents vom 8. August 1793, wurde das Archiv der früheren, durch Regierungrescript von Juli 1760 gegründeten *Société royale des Arts, Sciences et Lettres de Metz*, hinterlegt in der Mazellenstrasse, in dem Hause des Herrn Prokurators Emmery, eines der ausgezeichnesten Mitglieder der Gesellschaft, der später auch einer der Wiederbegründer der *Société libre* sein sollte, welche im Jahre 1828 in *Académie royale de Metz* umgetauft wurde. Herr Emmery, früherer Senator und *Pair de France*, starb 1823 ohne das ihm anvertraute Dépôt ausgeliefert zu haben, und als im Jahre 1849 die Erben die berühmte Bibliothek des Prokurators von 1793 verkaufen wollten, bewegte sich die heutige Akademie bei dem Gedanken, das Archiv der früheren Gesellschaft in fremden Händen zerstreuen zu sehen. Sie wollte es für sich beanspruchen, jedoch ohne Erfolg und nun

Digitized by Google

beschloss sie einen gewissen Preiss anzubieten, wodurch sie zur regelmässigen Ansteigerin des Archivs wurde. Hierdurch war sie und ist sie heute noch gegen alle möglichen Anprüche gedeckt.

Herr Abbé KUHN, Pfarrer in Geblingen, eins der zuletzt aufgenommenen aktiven Mitglieder hat uns eine grosse und interessante Abhandlung vorgelesen, wodurch er zu beweisen sucht, dass der Sitz der ersten Niederlage der französischen Monarchie in Gallien, in Tarquimpol bei Dieuze gewesen ist.

Er nimmt als Ausgangspunkt die Stelle von Grégoire de Tours, an welcher dieser Geschichtsschreiber, der Vater der französischen Geschichte und der älteste Geschichtsschreiber der Salischen Nation, erzählt, dass « Clodion, der erste in der « Geschichte erwähnte König der Salierfranken, « das Schloss oder Festung Dispargum an der « Grenze, oder besser am äussersten Ende der « Thoringer bewohnte.

*Ferunt etiam tam Chlogionem utilem et nobilisimum in gente sua regem Francorum fuisse, qui apud Dispargum castrum habitabat quod est in termino Thoringorum.*

*Castrum apud Dispargum in termino Thoringorum?* — Dies ist einfach und leicht zu übersetzen. Aber wo befindet sich dieses Land der Thoringer? Wo ist das Schloss, genannt Dispargum?

Viele Ansischten sind hierüber geäussert worden und die Autoren habe ihren Nachforchungen bald in Belgien, bald in Deutschland gelenkt, auf beiden Seiten des Rheins, vom Meere bis zum gallischen

Digitized by Google

Thüringen, welches sich über den grössten Teil des Unter-Elsasses bis zum Lande der Mediomatriker ausbreitet. Ueberall haben sie sich aufgehalten, wo ein Namen einige Aehnlichkeit mit dem Gesuchten hatte. Nun können, nach dem Texte, diese Namen Thoringer und Dispargum nicht getrennt werden. Herr Abbé Kuhn hat es so verstanden; er hat sich also fest an diese Bedingung gehalten und, um einen Schluss ziehen zu können, hatte er die Geduld, die Folgerungen seiner Vorgänger kritisch zu vergleichen. Seine Abhandlungen für oder gegen seine persönliche Ansicht, sind im Grunde genommen die Grundlage seiner Arbeit und werden von einem guten Teile der Leser unserer Memoiren nicht verachtet werden.

Sammeln ! — Jedermann weiss so ziemlich, was es ist; aber nicht Jedermann ist Sammler und kann es sein. Ausser des besonderen Hanges hierzu, muss man die Zeit, die Kenntnisse, die Geduld, und für gewisse Sammlungen auch die pekuniären Mittel haben. Letztere Bedingung ist besonders zu berücksichtigen für die Münz- Kunst- und Archäologie-Sammler um deren Verzeichniss für Lothringen aufzustellen, so wie Herr Huber die glückliche Idee hatte, unter möglichster Angabe der Herkunft der Gegenstände so wie der Richtung ihrer Zerstreuung zu erwähnen, damit man ihnen nötigerweise folgen und sie wiederfinden könne.

Das Ihnen vorgelegte und nach diesem Plane bearbeite Verzeichniss wird gewiss von den Liebhabern gutgeheissen und, was sehr wesentlich ist, als Ratgeber benutzt werden, und ausserdem die Namen der Gelehrten, welche bisher mächtig zur

Digitized by Google

Forschung und Erhaltung der für die Geschichte unseres Landes wertvollsten und unverdächtigsten Dokumenten, von der Vergessenheit erretten.

Dem Herrn Abbé Paulus verdanken wir eine Mitteilung über eine Votivtafel mit folgender Inschrift :

MERCVRIO
NEGOTIA
TORI
SACR/at
NVMISIVS
ALBINVS
EX VOTO

Die Wanderungen dieses Steines haben die Aufmerksamkeit unseres Korrespondenten geweckt und so hat er sich das Vergnügen gegönnt, demselben von Metz bis Metz zu folgen, d. h. von seiner Wegführung von Metz bis zu seiner Wiederkehr nach Metz und zwar über Maizeroy und Oron. Boissard hat Grüter auf den Stein, der 1599 in Metz gefunden worden sein soll, aufmerksam gemacht. Damals war er im Hause des Goldschmiedes Jean Aubry aufbewahrt, wo die damaligen Altertumssammler ihn wohl gesehen haben. Später bekundeten die Autoren der Metzer Geschichte die Anwesenheit des Steines in der Seitenmauer eines Hauses im Dorfe Maizeroy, von wo aus er nach Oron wanderte. In diesem Orte wurde er zuletzt seitens des Herrn Abbé Medinger,

Digitized by Google

Pfarrer zu Lucy, dem Herrn Abbé Paulus signalisirt, welcher ihn dem Metzer Museum übersandt hat. Es ist ein oolitischer Kalkstein aus der Umgegend von Metz, von 0,65 Höhe, 0,42 Breite und 0,05 Dicke. Offenbar hat der Stein bei seinen Wanderungen kein Moos gesammelt, wie Herr Abbé Paulus sich ausdrückt; aber er hat die Altertumskenner beschäftigt, um schliesslich als keineswegs authentisch erklärt zu werden. Herr Ch. Robert hatte bereits dessen Echtheit bezweifelt, aber Herr René Cagnat, Professor der römischen Inschriftenkunde am Collège de France, den Herr Paulus zu Rate gezogen hatte, gab ihm den Gnadenstoss, indem er sich namentlich auf die Art der Gravirung der Buchstaben und auf die Form einzelner von ihnen stützte.

Zu diesen Arbeiten kommen noch die verschiedenen Funde, welche zur Kenntnisse jedes einzelnen von uns im Laufe des Jahres gelangen konnten.

Herr Dupriez, früher aktives Mitglied, jetzt Expert in der Münzenkunde und Antiquar in Brüssel, hat seine Durchreise in Metz benutzt, um einer unseren Sitzungen beizuwohnen. Bei dieser Gelegenheit zeigte er uns eine sehr gute konservirte Silbermünze mit dem Bilde der Diane de Dommartin, Marquise von Croy-Havré, welche, wie ihnen bekannt ist, ihren Namen dem Dorfe Diane-Capelle gegeben hat, woselbst man, im Jahre 1848 eine kleine Sculptur in weissem Sandstein von 1 Fuss Höhe, welche einige Aehnlichkeit hat mit dem Mertener Bilde, fand.

Digitized by Google

Herr Dr Regnier hat Ihnen Mittheilung von den im Eigentume des Frl. du Coëtlosquet, bei Merten, gefundenen Ueberresten eines gallo-römischen Wohnhauses gemacht.

Herr Benoit berichtete, nach dem *Figaro*, dass das Hôtel woselbst der Dr Ricord gestorben ist, dem Metzer Bischof de Montmorency, vor der Revolution, gehörte. Am Eingangsthore dieses Hôtels sieht man die Statuen der Vorsicht und der Gerechtigkeit, welche vom Standpunkte der Kunst aus ziemlich bemerkenswert sind.

Dasselbe Mitglied hat einige Stücke der Backsteinmauerung von Marsal prüfen lassen. Es sind dies keine wirklichen Backsteine, weil sie statt einen Parallelipipedon, eher einen Cylinder aus schlecht gebackenem unregelmässig mit der Hand geformtem Lehm von ungefähr 15 Centimeter Länge und 4-5 Centimeter Breite darstellen.

Herr de Tinseau hat in der Judenstrasse gesehen wie Arbeiter an der früheren Kapelle Sct.-Genest beschäftigt waren, und dachte daher an einen möglichen Abbruch dieses alten Gebäudes, dessen Façade eine Thür mit Spitzbogen und nebenan ein Fensterchen zeigt, welches nach der Volksüberlieferung einem Zimmer angehörte, wo Rabelais während seines Aufenthalts in Metz gewohnt haben soll. Herr Colon berichtete hierüber, dass nur der innere Hof gedeckt werden soll.

Herr Huber hat der Akademie eine Reihe von Münzen, herrührend von den im Jahre 1886 in

Digitized by Google

Emmersweiler bei Forbach gefundenen 1200 römischen Münzen, über welche er in der Sitzung des Monats November 1888 berichtete, geschenkt. Es wurde beschlossen, dass dieses Geschenk der Stadt Metz, im Namen des Schenkgebers durch Vermittelung der Akademie angeboten werden soll, um in der Münzsammlung der Bibliotek aufbewahrt zu werden.

Dank dem Herrn de Goy, haben Sie die Gelegenheit gehabt auch ein chinesiches Buch — Konfucius Werke — in Händen zu bekommen. Die materielle Austattung des Buches hat Sie sehr interessirt. Sie haben bemerkt, dass die Blätter dieses Buches nicht aufgeschnitten sind und es auch nicht sein sollen; dass die Schrift nur eine Seite abswechselnd die Vorderseite eines Blattes und die Rückseite des folgenden Blattes, bedeckt und manchmal auf die Falte übergreift. Uebrigens weiss jedermann, dass die chinesische Schrift, welche eine eigene Sprache ist und, wie unsere Ziffern, Ideen statt Laute ausdrückt, nicht wie unsere Schrift, von links nach rechts, sondern von oben nach unten zu lesen ist.

Der Tod des Herrn Abbé Merciol, Pfarrer von Morville, hatte zur Folge, dass seine archäologische Sammlung zerstreut wurde. Herr Kuhn hat Ihnen mitgeteilt, dass der beste Teil dem Museum zu Nancy geschenkt worden ist; das Uebrige ist von der Lothringischen Gesellschaft für Geschichte und Archäologie angesteigert worden. H. Barthélemy, Freund des verstorbenen Pfarrers von Morville, hat in einem seiner Werke die Sammlung von Nancy

Digitized by Google

beschrieben. Herr Abbé Merciol berührte den Boden nur oberflächlich und nahm alles an, was ihm vorgezeigt wurde. Deshalb findet man in seinen Sammlungen Gegenstände von vorgeschichtlichen Zeiten neben Kugeln von der Zeit Ludwigs des XIII. Nach Herrn Huber hatte das Ganze, mit Ausnahme einer Statuette der Pallas und zwei Deichselköpfen, nur geringen Wert besessen.

Im Interesse der Metzer Geschichte ist der Abbruch eines Turms, der früher zu den Befestigungen der Mosel und sich in dem Hause Senocq, Kammerplatz, nach der Felsengasse zu, befand mitgeteilt worden.

Herr Dr Winsbach hat die Reihe der Vorlagen von erinnerungswerten Gegenständen geschlossen, indem er eine metallische Masse, anscheinend aus Bronze oder Messing von ungefähr einem Kilogramm, circuliren liess, ein regelmässiges sechsseitiges Prisma, auf dessen oberem Sechseck zwei fein gezeichnete Lilienblumen ziemlich gut gestempelt sind.

Dieser Fund rührt her von einer Annexe des Dorfes Arry, bei Novéant, dem Flecken Voisage, (Vesaticum, im Jahre 878, nach der Urkundensammlung der Kirche zu Gorze und la Moitresse de Vasaigne, im Jahre 1543.) Diese Annexe lag an der äussersten Grenze der früheren Mosel- und Meurthe-Départemente und bildete früher, wie Herr Abel erinnert, eine der « Marches d'Estault » des Landes, woselbst die gütlichen Versammlungen stattfanden, in welchen die Streitigkeiten zwischen der Stadt Metz und der Grafschaft Bar so wie die-

Digitized by Google

jenigen des romanischen Lothringens geregelt wurden.

Arry ist übrigens noch bemerkenswert durch die im XIII Jahrhundert unter der Vokabel des H. Arnoldus, Bischof von Metz erbaute, orientirte Kirche. Der über dem Chor und dem Vorchor errichtete Turm ist sehr massiv, viereckig und stellt mit seinen verschiedenen Stockwerken einen Typus der « maison forte » des Mittelalters dar, wie es damals die meisten Kirchen des Metzer-Landes waren.

Ausser diesen in den Sitzungen gemachten Mitteilungen sind uns von unsern Mitgliedern und von den Personen, die sich für unsere Arbeiten interessiren, folgende Werke eingegangen.

Von Herrn Arthur Benoît, aktivem Mitglied, ein Exemplar seines Werkes : *Les terres d'Empire,* Auszug aus den Denkschriften der Akademie von 1885-1886.

Von Herrn Prost, aktivem Mitgliede und Mitglied der « Société des Antiquaires de France », eine *Notice sur M. Ch. Robert, ancien intendant général,* in welcher er die Laufbahn seines früheren Kollegen und Freundes beschreibt, welcher in dem grossen Felde der Münzenkunde das Glück hatte, zwei Entdeckungen zu machen, deren Bedeutung auf immer seinen Namen ehren wird. Die erste giebt uns die lang und vergeblich gesuchte Aufklärung über die Kontorniatmünzen; die zweite

Digitized by Google

erklärt auf unerwartete und originelle Weise das System der merovingischen Münzer.

Herr Prost hat ausserdem einen Auszug der *Revue archéologique* der Herren Alex. Bertrand und A. Penol, Mitglied des Instituts, betitelt: *Les anciens sarcophages chrétiens de la Gaule* abgegeben. Dieses Werk ist wegen der früher gebräulichen Emblemen und Zeichen recht interessant.

Euer Sekretär hat der Akademie alle Hefte, bis einschliesslich zum IX., seines Werkes: *Notice sur les Pays de la Sarre* geschenkt.

Herr Abbé Paulus, auswärtiges Mitglied, hat uns seine Arbeit über die Backsteinmauerwerke der Seille und die alphabetischen Verzeichnissen der Namen, der Stoffe, der Personen, Orte und Autoren der Denkschriftensammlung der *Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, von 1858 bis 1887, verehrt.

Wir verdanken dem aktiven Mitgliede Dr Jacob die Widmung seiner Broschüre über die Errichtung einer Realschule in Saargemünd.

Herr Marcus, aktives Mitglied, hat Ihnen die 1876 erschienenen 12 Hefte der « Société de Géographie de Paris » geschenkt und Herr Auricoste de Lazarque, ebenfalls aktives Mitglied, verehrte Ihnen ein Buch, dessen Titel: *Cuisine messine*, ihnen aufgefallen ist, weil Titel dieser Art in akademischen Versammlungen nicht besonders oft zu hören sind; was, nach Ansicht vieler, sehr zu

Digitized by Google

bedauern ist, besonders in unserer Zeit der geographischen und ethnographischen Forschungen.

« Sage mir, was du issest und ich will dir sagen, wer du bist », sagte Brillat-Savarin, indem er dans alte Sprichwort « Sage mir, mit wem du umgehst und ich will dir sagen, wer du bist », parodirte. War es denn nicht durch die zwei- und fünfzig verschiedenen Weisen das Schweinefleisch zu bereiten (*in coquina*, in der Küche), dass die Römer sich von unsern Vätern den Galliern unterschieden, welche den ersteren angeblichen Rohstoff lieferten, ihn selbst aber nur geröstet oder gesalzen verzehrten? War es nicht durch das Brod, dass sich der Franke von dem Alemanne unterschied? War das Bier der Gothen dasjenige des Elsasses? Nicht mehr als heute noch das Münchener Bier dem Strassburger Bier gleich ist. Und in diesem Ideengang unterscheiden wir nicht zwischen Burgunder- und Rheinwein? zwischen Scy und Gentringer Wein? Und selbst im Weine dieser oder jener Qualität, unterscheidet nicht der Kenner die Verschiedenheit der Racen, der Jahrgänge, der verschiedenen Lagen? Unterscheidet er nicht sogar den Wein des Eigenthümers vom Weine des Winzers aus derselben Lage? Natürlich bringt das nicht Jedermann fertig. Aber Warum? — Weil man's nicht gelernt hat. Herr Auricoste de Lazarque hat diesen Grundsatz in die Küche gebracht und das Rezept angegeben, wofür ihm die Ethnographen, wie auch die Physiologen und die Hausfrauen zu Dank verpflichtet sein werden, ohne die Liebhaber von Anekdoten auszuschliessen, deren sein Buch geistreich durchsät ist.



Digitized by Google

Mitglied LAMETZ hatte die Güte, die letzte verbesserte Auflage des Heftchens des Herrn Ancel über eine Theorie der Kunstdünger, darzubieten. Diese Theorie zielt dahin die Nützlichkeit, und sogar die Notwendigkeit der Zugabe von löslichen alkalischen Kieselsaure-Salzen, im Düngen, darzustellen.

Nach Herrn Ancel scheint die Rolle der Kieselerde diejenige zu sein, die Pflanzengewebe zu befestigen, wie dies durch Analysen konstatirt worden ist. Deshalb wurden dieserhalb angestellte Versuche in solchen Feldern um so interessanter sein wo die Getreide sich legen, und in Weinbergen wo die Kieselerde die Blätter und das Holz härten und somit in die Lage setzen würde gegen die Angriffe der Insekten oder schmarotzartigen Kryptogamen Stand zu halten.

Ausser diesen Geschenken und der zahlreich eingesandten Erscheinungen der mit uns in Verbindung stehenden Akademien und gelehrten Genossenschaften, über welche der Herr Archivist uns alljährlich eine vollständige Bearbeitung vorlegt, hat sich unsere Bibliotek in diesem Jahre um zwei Geschenke bereichert, welche eine besondere Erwähnung an dieser Stelle verdienen. Das erste rührt von Frau Wittwe de COURTEVILLE und besteht aus den Werken ihres Ehemannes; das andere ist ein von Herrn FRENTZ, Mitglied des Stadtrats zu Metz, eingesandtes Heftchen mit dem Titel : *Mémoire présenté au Conseil municipal de la ville de Metz relatif aux usines de la Ville établies sur la Moselle à Metz.* Diese Erwähnung geschieht wegen der lokalen Interessen, die in dem Werke des Herrn Frentz behandelt sind und weil diese

Digitized by Google

Interessen der Stadt Metz bereits vor längerer Zeit wiederholt von mehreren Mitgliedern hierselbst zur Sprache gebracht worden waren.

Obige Aufführung unserer Arbeiten in dieser Abteilung, obschon recht beladen, würde dennoch unvollständig sein, wenn zwei biographische Notizen unserer vermissten Kollegen, des Herrn Abbé LEDAIN und des Herrn Ernest de SAULCY keine Aufnahme gefunden hätten.

Unser Präsident, Herr HUBER, hat dieser Pflicht gegenüber des Herrn Abbé LEDAIN, seines Pathen in der Akademie und zugleich seines Nacheiferers als Münzen- und Altertumskenner, genügen wollen, aber durch Krankheit und anderwärtige Beschäftigungen verhindert, hat er Euern Sekretär ersucht die Ihnen in der Sitzung vom 29. Mai d. J. vorgelegte Notiz, welche das wissenschaftliche und litterarische Leben des Akademikers und sanfsteten aller Kollegen schildert, zu verfassen.

Die zweite Biographie ist das Werk des Herrn Félicien de SAULCY, welcher, trotz seines peinlichen Gesundheitzustandes, sich es nicht nehmen liess, Ihnen das Leben seines teuern Onkels zu beschreiben. Wie es Sitte ist, werden diese Biographien unseren Memoiren einverleibt, es dürfte also von einer weiteren Besprechung an dieser Stelle abzusehen sein.

---

Digitized by Google

## LITERATUR — SPRACHENKUNDE.

Wir haben keine speziell literarische Arbeiten von unseren Mitgliedern zu notiren, es sei denn, dass wir als solche betrachteten: die Abhandlungen der Herren AURICOSTE DE LAZARQUE und DE GOY, über die dem, von Virgil im Eingange seines ersten Hirtengedichts, gebrauchten Worte *Fagus* zu gebende Deutung, und die von Herrn Abbé VION gemachten Analysen des Bandes 41 der *Mémoires de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique.*

Wir erinnern uns alle mit Freuden unsers

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi,

sowie dessen Uebersetzung, in welcher wir, in Uebereinstimmung mit unseren Lehrern, das Wort *fagus* ohne das geringste Bedenken durch das so bekannte und klassische Wort *hêtre* (Buche) wiedergaben. Seither haben wir stets in gleicher Weise übersetzt und übersetzen lassen, und wir würden es heute mit derselben Dreistigkeit noch thun, ohne die Bemerkung des Herrn AURICOSTE DE LAZARQUE, welcher nach Herrn Duran de la Motte, erklärte, dass die Buche in Mantua, in den Gegenden, wo Virgil seine Hirten und Schäfer aufstellt, nicht wachsen können, und dass in der Uebersetzung das Wort Buche durch *Eiche* ersetzt werden muss. Mehrere Gelehrten, Herr Duran de la Motte, Graf de Joubert, Herr Ruboix und andere, teilen diese Meinung; und doch hat Herr de Goy dagegen protestirt. Es ist ihm unlieb

Digitized by Google

unsere Buche durch die Eiche ersetzt zu sehen, und er stützt sich auf die Autorität des Herrn Louis Noisette, Verfasser des *Manuel du Jardinier*, um zu beweisen, dass die Buche in allen Böden gedeiht, eben so gut wie der Kastanienbaum, die Eiche und andere Bäume dieser Grösse. Noch behauptet er, nach vielen Botanikern, dass die Familie der *Cupuliferen* verschiedene Gattungen aufweist, und zwar: *Fagus*, Buche; *Castanea*, Kastanienbaum; *Quercus*, Eiche; *Corylus*, Haselstrauch; *Carpinus*, Hagebuche, und dass Linné allein die Buche und den Kastanienbaum als *Fagus* angesehen hat, indem er sie in *Fagus Sylvatica*, oder Waldbuche und *Fagus Castanea*, Kastanienbaum einteilte. Nach diesem Botaniker könnte der Gattungsname *Fagus* die Buche oder den Kastanienbaum bezeichnen, welche Namen abgekürzte und gemeine sind, ebenso wie man cerisier und merisier für *Prunus cerasus* und *Prunus avium* zu sagen pflegt.

Im Grunde genommen, ist die Frage noch nicht gelöst; sie wird es anscheinend nur durch eine eingehende Studie der Ortsflora sein können.

In dem Bande der *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, welcher, dem Wortlaute sowie dem Geiste des Artikels 2 unsers Reglements nach, analysirt worden ist, deren Einzelheiten jedoch unmöglich alle hier Platz finden können, hat Herr Abbé Vion Sie ganz besonders aufmerksam gemacht auf die Denkschrift betitelt: *Un peu de poésie homérique, comme il faudrait la traduire et l'illustrer*, von Herrn Potvin und auf die *Sermons*

Digitized by Google

*de carême* in wallonischem Dialekte vom XII. bis XIII. Jahrhundert.

Herr Potvin beliebt es, den grossen griechischen Dichter zu feiern und verschiedene Stellen in französischen Versen zu übersetzen. Hundert fünf und zwanzig derselben welche die mit der Führung des schiffbrüchigen Ulysses nach der Hauptstadt der Phönizier beauftragten Nautica schildern, wurden euch bereits vorgelesen.

In den, von einem auf Pergament geschriebenen und heute der Universität zu Gand gehörigen Manuskript, gezogenen *Sermons de carême* findet Herr Abbé Vion, in seiner Eigenschaft als Sprachforscher, einen ganz besonderen Reiz, den er auch bei uns erweckt durch die schon längst von ihm konstatirte grosse Aehnlichkeit zwischen dem Metzer Patois, seinem Lieblingspatois, und dem *patois wallon*, zwischen welchen er unter anderen drei ganz charakterische Verwandtschaftspunkte findet :

1° die doppelte Aspiration *hh,*
2° der Kehlvokal *a*, und
3° der Nasallaut *in*.

Herr Abbé Vion glaubt, mit Herrn Pasquet, dem Verfasser dieser *Sermons*, dass sie nicht vom Lateinischen übersetzt worden sind, sondern direkt in wallonischem Dialekt geschrieben und gepredigt worden sind, weil bereits im VII. Jahrhundert, die Kirche eingesehen hatte, dass es Zeit war, die Sprache der Massen, d. h. die gemeine Sprache anzunehmen.

Aus Anlass dieser wallonischen Predigten hat unser liebe Kollege, wie Sie es wohl erwarten konnten, die Gelegenheit nicht verfehlt, Sie auf

Digitized by Google

sein Terrain, auf den *Ursprung die heute in Europa gesprochenen Sprachen*, herüber zu führen.

Nach ihm, — und er hat seine Beweise hierfür — stammen diese Sprachen von der keltischen und der slawischen Sprache. Vermischt mit dem Griechischen und dem Lateinischen sollen die beiden Sprachen die heute Gesprochenen erzeugt haben.

Die französische Sprache hat mehr Beziehungen zu dem Keltischen, Griechischen und Lateinischen als zum Slawischen;

Die deutsche Sprache ist fast rein Keltisch;

Die Russische ist eine Mischung der Slawischen mit keltischer und neugriechischer Sprache;

Die Polnische ist slawisch, keltisch und lateinisch;

Die englische Sprache hat keinen eigenen Charakter weil sie sie alle besitzt und sich die ihr fehlenden Wörter anderer Sprachen frei aneignet.

Die Italienische hat von allen Sprachen das Wohlklingende entnommen. Daraus entstand die weichste, angenehmste und klangreichste Sprache der ganzen Welt, die Arabische, wie man sagt, ausgenommen.

Die Entstehungs-Ordnung dieser Sprachen hat sich Herr Abbé Vion, wie folgt ausgedacht:

Als Gallien von den Römern erobert wurde, drängten sie die keltischen und slawischen Sprachen weiter nach Norden zurück. Als aber die Franken und Skandinaven die Römer wieder verjagten, nahmen sie die Sprache der Besiegten an, unter Beibehaltung vieler keltischer Wörter. Aus dieser Vermischung enstand die romanische Sprache, welche unter Verbindung mit dem von den Phö-

Digitized by Google

cäern in Marseille eingeführten Griechischen, mit dem aus dem Keltischen kommenden Belgischen und Wallonischen, unser Französisch erzeugt hat.

Die ersten Monumenten dieser Sprache sind die Schwüre Ludwigs des Deutschen an seinen Bruder Karl-den-Kahlen und der Soldaten Karls an Ludwig, im Jahre 842, so wie des *Chant d'Eulalie*, Gedicht aus dem X. Jahrhundert.

Die *Sermons de Carême* welche zu dieser Abschweifung Anlass gegeben haben, sind sicher neueren Datums. Die Schrift kann, nach dem belgischen Palaeographen, Stanislas Bormons, nicht nach der ersten Hälfte des XIII. Jahrhunderts geschrieben worden sein. Dieser Gelehrte stellt sogar das genaue Datum fest durch philologische Schlussfolgerungen, u. a. durch den Gebrauch des « chuintement » (d. h. der Scharfen Zischlaute). Nach ihm ist der Gebrauch dieser in den Urkunden des XIII Jahrhunderts, durch *j* und *ch* verbildlichten scharfen Zischlaute, weder in den früheren Urkunden, noch in dem modernen Patois vorhanden.

Die Aufstellung solcher Grundsätze von sozusagen Berufs-Sprachen-Kennen, konnte nicht ohne einige Bemerkungen vorübergehen, und im Interesse der Sache glauben wir dieselben hier wiedergeben zu sollen. Es handelt sich um den Ursprung und die Entstehung der französischen Sprache. Herr Abbé Bérard betont namentlich die Thatsache, dass diese Sprache das Ergebnis zweier Formationen ist: 1° Die auf dem « Accent » begründete, welche sich an das Ohr wendet und vom Volke herrührt; 2° die weit weniger natürliche, wissenschaftliche Formation, welche wir den

Digitized by Google

Gelehrten verdanken. Nach dessen Meinung, sind die Wörter, deren Etymologie die griechische Abstammung erkennen lässt, nur durch Vermittelung der lateinischen Sprache in die Französische aufgenommen worden. Hierbei sind allerdings die wissenschaftlichen Wörter auszuschliessen, welche eigentlich nicht zur Umgangssprache gehören. Im Allgemeinen also zieht nach Abbé Bérard die französische Sprache hauptsächlich von der Lateinischen ihren Ursprung. Dies ist auch die Meinung der Herren Auricoste de Lazarque und Ferrez. Sie wird nur mit Vorbehalt von Herrn Abbé Vion gestellt, welcher der Ansicht ist, dass die französische Sprache Vieles der Griechischen verdankt, die in den ersten Jahrhunderten der gewöhnlichen Zeitrechnung in allen grösseren Städten von Sud-Gallien gesprochen wurde.

## MORAL UND ÖKONOMIE.

Herr Greff hat die Rechnungen des Metzer « Dispensaire », von 1768 bis 1889, durchgesehen und Ihnen eine Arbeit vorgelegt, welche einen würdigen Platz in unseren diesjährigen Memoiren einnehmen wird. Das Lesen dieses Werkes wird zweifach lehrreich sein : es wird zeigen, was man mit andauernder Beharrlichkeit erreichen kann und was eine wohlverstandene Sparsamkeit, sowohl in einer öffentlichen Anstalt als in einfachen Hausbetrieben, fertig bringt.

In dieser Gedankenordnung haben wir end-

Digitized by Google

lich wieder, nach einem neuen Wartejahr und nach neuen und zahlreichen Formalitäten, uns mit der Stiftung de Ladoucette, die der Jahresbericht von 1887-1888 als demnächst geregelt bezeichnete, zu befassen. Heute erst ist der Fall eingetreten. Ich werde auf die einzelnen Vorgänge, die Sie Alle im Gedächtnisse haben, nicht zurückkommen. Ich würde auch kaum den Ursprung und den Wortlaut der Stiftung erwähnen, wenn die Öffentlichkeit unserer Memoiren dies nicht erforderte; wenn, nach einer kuntsvoll durchbearbeiteten Denkschrift unsers verehrten Kollegen, Herrn Auricoste de Lazarque, dieses Legat nicht eine Ehre für die Akademie wäre und wenn Letztere nicht die Verpflichtung hätte, über die ihr hierdurch aufgelegten moralischen Lasten, denen Rechenschaft zu geben, welche etwa davon Nutzen ziehen könnten oder sich nur auskunftsweise damit beschäftigten.

Es sei also hier erwähnt, dass nach obiger Denkschrift, Herr Baron Louis-Napoléon-Lœtitia-Charles de LADOUCETTE, Senator, der sich «durch die sehr nützliche und sehr rührende Stiftung Monthyon begeistert fühlte » durch olographisches Testament vom 19. Juli 1864 der Metzer Akademie die Hälfte von zwei Häusern und die Gesammtheit eines andern Hauses zu Metz vermacht. Die Einkünfte dieser Häuser sollen *zur Stiftung von Tugendpreise verwendet werden, welche alljährlich unter denjenigen im Moseldepartement wohnhaften Personen verteilt werden soll, die, nach einer gewissenhaften und strengen Untersuchung, von der Akademie als würdig anerkannt werden. Letztere hat die Zahl und die Verteilungsweise*

Digitized by Google

*der Preise selbst zu bestimmen und ein Reglement hierüber auszuarbeiten.*

Dieser ausführlichen Wiedergabe des Wortlauts genügt es hinzuzufügen, dass die Ausführung des Willens des Herrn de Ladoucette seinem Hauptteile nach bereits verwirklicht ist, indem die Akademie die Summe von 44,400 Mark, weniger 8,633 Mark für Gebühren und andere Kosten empfangen hat. Was den andern Teil anbelangt, so wird die Verteilung der Preise nach einer Bestimmung des Reglements erst dann stattfinden können, wenn das ursprüngliche Kapital von 44,400 mark durch Kapitalisirung der Zinsen wiederhergestellt sein wird.

Inzwischen ist hervorzuheben, dass ein anderes, unter dem Namen « Legs Herpin » der Akademie vermachtes Legat, ebenfalls seiner Erledigung entgegensieht.

Ein letztes Wort noch, um zu sagen, dass die neue Einrichtung zur Abhaltung unserer Sitzungen in dem Hause Monard, Bischofstrasse, fertiggestellt ist. Die Säle, welche wir der Stadtvertretung verdanken, als Ersatz für die Räume der Bibliothek, sind geräumig, bequem und genügen zur Aufbewahrung unserer Bücher und unseres Archivs.

## WISSENSCHAFTEN.

Bei der Durchblätterung der früheren Berichten braucht man nicht so sehr weit zurückgreifen um zahlreiche Berichte über die mathematischen und angewandten Wissenschaften zu finden, von

Digitized by Google

der einfachsten bis zur Differenzial- und Integral-Rechnung, bezüglich der greifbaren Einheiten wie der unendlich Kleinen. Heut zu Tage haben Letztere allen Reiz wie alle Ehrenbezeigungén, aber sie heissen « Mikroben ». In der Berechnung können sie als Einheiten, wie alle anderen Einheiten, die Ersteren ersetzen, aber ihre Rolle hat ein höheres Ziel; sie erklären, was die elementare Chemie nicht zu erklären vermag !

Wenn heut zu Tage die Pasteur'sche Theorie noch unbekannt wäre, so würde diese Behauptung unglaublich erscheinen, aber mit den heutigen Ideen hat dieselbe einen solchen Grad von Zuverlässigkeit erhalten, dass eine Erörterung nicht mehr zulässig ist. Dies ist, was Herr Lametz sich zur Aufgabe machte, in zwei Denkschriften auseinander zu setzen. Die erstere dieser Denkschriften bezieht sich auf den Gerstenwein und gehört hier, in die wissenschaftliche Abteilung, während die zweite, welche sich mit dem Humus und den Düngmitteln befasst, der landwirthschaftlichen Abtheilung zukommt.

Herr Pasteur ist es, der das Geheimnis der Verwandlungen, welche die in Wasser gelösten Zuckerstoffe unter gewissen Bedingungen erfahren, enthüllt hat. Dies ist der Ausgangspunkt des Herrn Lametz. Er wird Ihnen zugleich sagen, in welcher Weise es dem Herrn Jacquemin, Professor in der wissenschaftlichen Fakultät zu Nancy, gelungen ist, vom Gerstenmost, wie vom Traubenmost einen Wein zu erhalten, der dem Traubenwein sehr ähnlich ist.

Auf dem Gebiete der angewandten Wissenschaften hat Ihnen dasselbe Mitglied noch drei Appa-

Digitized by Google

rate bekannt gemacht, welche den Zweck haben, die Arbeiter gewisser Fabriken gegen die gefährlichen Staube der bearbeiteten Stoffe zu schützen.

In dem Ersten dieser Apparate wird die zur Athmung nötige Luft zuerst einem mit Wasser gefüllten Heber zugeführt, woselbst der Staub aufgehalten wird.

In dem zweiten, von Denayrousse nach demselben Prinzip hergestellten Apparate, wird die ausgeathmete Luft durch ein Ventil und ein Rohr über des Dach geleitet. Diese Vorrichtung beschränkt jedoch die Anwendung des Apparates auf einen geringen Kreis.

Um diesem Bewegungsmangel abzuhelfen, ist ein dritter Apparat erfunden worden, welcher, ganz aus Gummi hergestellt, sich wie eine Maske luftdicht an den Mund und die Nase anbrigen läst. Die Luft kommt durch ein Ventil, dringt durch einen feuchten Schwamm und wird wieder durch ein Abzugsventil ausgetrieben.

Sie wissen, welchen bedeutenden Platz die meteorologischen Beobachtungen der Herren Schuster (Vater), Lavoine und Schuster (Sohn), seit langen Jahren in unseren Memoiren einnehmen, und welche Lücke durch eine Unterbrechung dieser schönen Sammlung, eine der vollständigsten unter den heute bekannten, entstehen würde. Der Fall war zu befürchten nachdem Herr Schuster (Sohn), sein Amt als Bibliothekar der Stadt Metz, aufgegeben hatte. Wir frugen uns mit Besorgniss, wer das so schön begonnene Werk fortführen könnte und was aus den von uns beschaffenen und im Hofe, sowie in den Gebäuden der Bibliothek auf-

Digitized by Google

gestellten Instrumenten werden würden. Herr Schuster hatte sich jedoch bereits um die Frage bekümmert und teilte uns mit, dass auf sein Gesuch Herr Remoissenet, unser gefälliger Kollege, sich bereit erklärt habe, die Beobachtungen fortzusetzen. Demgemäss wurde beschlossen, dass unsere Instrumente und Apparate in Händen des Herrn Remoissenet ubergehen sollten, nach vorheriger Entlastung des Herrn Schuster.

## SCHÖNE KÜNSTE.

Seit langen Jahren haben Sie auch unsern Kollegen, Herrn Léon Simon, für die Erfolge die er überall erringt, wo er die Werke seiner Kunst ausstellt, zu gratuliren. Sie werden sich also nicht darüber wundern, dass er im Jahre 1889 an neun Ausstellungen teilgenommen hat: in Epernay, im Pariser Salon, in Lyon, Bordeaux, Lille, Douay, Cambrai, Namur, Glasgow, und dass er im internationalen Kuntsweltbewerbe in Epernay, den 2. Preis, eine silberne Medaille für ein Aquarellgemälde und ein Diplom 1 Klasse für eine Kohlenzeichnung erhalten hat. Von den acht anderen Ausstellungen ist nur zu berichten, dass die in Paris ausgestellte Zeichnung, sowie eine andere, in Bordeaux ausgestellte, verkauft worden sind. Dies ist ebenfalls ein Erfolg, mit dem sich viele Künstler zufrieden stellen würden.

Ein anderes Mitglied, Herr Architekt Jacquemin, hat seinerseits Wunder gethan, indem er der Kirche zu Kalhausen bei Sarralben ein ganz

Digitized by Google

anderes Aussehen gegeben hat. Sie haben sich durch die beiden von Herrn Abbé Pefferkorn, Professor am kleinen Seminar zu Montigny, der von Kalhausen gebürtig ist, aufgenommenen Photographien, davon überzeugen können. Herr Abbé Pierron, Pfarrer dieser Kirche, hat dem Herrn Jacquemin diese zwei Exemplare, welche die Kirche vor und nach ihrer glücklichen Umwandlung darstellen, als Anerkennung, verehrt.

Die Arbeit unsers Kollegen ist besonders bemerkenswert durch die Gesammtwirkung ihrer einfachen aber erfindungsreichen Berechnungen. Der Hauptmangel an vielen unserer Kirchen ist nämlich ihre gedrückte Ansicht, welche durch die Ausdehnung der Decke, die sich ohne Unterbrechung über die ganze Kirche, nach einem und demselben wagerechten Plane erstreckt. Zur Milderung dieses so unschönen Fehlers hat Herr Jacquemin einfach die oberen Ecken mittelst seitlichter Bogenrundungen, die sich mit der Decke verbinden, umgestaltet, wodurch deren relative Breite gekürzt wird, und folglich durch Minderung des respectiven Werts der Linien, die innere Ansicht des Gebäudes in glücklicher Weise ändert, indem es auf das Auge den Eindruck eines viel höheren Raumes macht.

Voller Anerkennung für den Herrn Baron Louis de LADOUCETTE, der uns der Ehre würdig hielt eine seiner letztwilligen Verfügungen zu Gunsten seiner Landsleute zu vollstrecken, haben Sie beschlossen, dessen Brustbild in dem Versammlungslokale aufzustellen. Niemand wird dieses fromme Andenken tadeln. Es bleibt noch die Aus-

Digitized by Google

führung desselben, für welche Herr Eugen de Ladoucette, Bruder des Erblassers, Ihnen ein ausgezeichnetes Porträt, gemalt von Herrn de Coudercq, vom Institut, leihweise angeboten hat.

Die Herren Dujardin, de Tinseau und Auricoste de Lazarque werden sich in ihrer Eigenschaft als Kommissäre verständigen bezüglich der Vollstreckung des Legats des Herrn de Ladoucette.

Dieselben werden sich ebenfalls mit unserem Kollegen, Herrn Bellevoye, verständigen, bezüglich der Ausführung der Medaillen welche die Gesichtszüge unserer beiden Landsleute Sebastien Leclerc und Laurent-Charles Maréchal, deren die Stadt Metz mit Recht stolz ist, aufbewahren sollen.

## LANDWIRTSCHAFT.

Die Mikroben haben den ersten Rang in der wissenschaftlichen Abteilung eingenommen, und Sie wissen bereits dass sie auch hier, in der landwirtschaftlichen Abteilung, denselben Platz beanspruchen. Dies verdanken Sie einem Briefe, den unser Kolleg Herr Lametz von Herrn Charles Ancel erhalten hat, in welchem Letzterer wörtlich sagt : *Dans l'étude approfondie de la vie des végétaux, « les microbes de l'humus » sont intimement liés ensemble.* Man kennt die Wirkung der Mikroben auf den Traubenzucker, auf das Alkohol und schliesslich auf den Essig : der Kohlenstoff und der Wasserstoff der ursprünglichen Materie, des Zuckers, werden in Kohlensäure und in Wasser umgewandelt. Die Wirkung ist vollständig sobald

Digitized by Google

weder Kohlenstoff noch Wasserstoff zu brennen übrig ist.

Die Wirkung gewisser Mikroben auf die Pflanzenerde soll nun, nach Herrn Ancel, eine ähnliche sein, denn der Humus enthält nur Kohlenstoff, Wasserstoff und Sauerstoff. Ein Tierchen fixirt zwei Mischungsgewichtsteile Sauerstoff auf den Kohlenstoff und einen Teil auf den Wasserstoff, wodurch Kohlensäure und Wasser entsteht. Die dieses Wasser schwängernde Kohlensäure dient zur Lösung von phosphorsäurem Kalk und von Kieselerde. Diese Arbeit der Mikroben soll auch mit einer Wärmeentfaltung begleitet sein, da eine langsame Verbindung von Kohlen- und Wasserstoff stattfindet. So wäre also die Rolle des Humus in dem Wachstum der Pflanzen diejenige, ein mit Kohlensäure gesättigtes Wasser zu erzeugen. Uebrigens soll, nach Herrn Ancel, diese Kohlensäure nur in geringem Masse zur Ernährung der Pflanzen beitragen und letztere nur durchdringen, um, namentlich in Abwesenheit der Sonnentrahlen, ohne Zersetzung, frei zu werden.

Herr Ancel glaubt auch, dass man die Umbildung des im Dünger enthaltenen Kohlensäuren Ammoniaks in Salpetersaures Ammoniak den Mikroben zuschrieben kann, und aus diesem Anlass fragt es sich : *Ob eine Pflanze welcher ein künztliches salpetersaures Salz beigegeben worden ist, bei ihrer Zersetzung eben soviel Stickstoff ergeben wird, als wenn die nur salpetersäures Ammoniak erhalten hätte?*

Wie sie sehen, kann diese Frage neben derjenigen gestellt werden, welche wir in unserm diesjährigen Programm aufgenommen haben und



Digitized by Google

welche lautet : Theoretische Forschung der Wirkungsart des salpetersäuren Natrons auf das Wachstum der Pflanzen, namentlich um festzustellen, ob dasselbe als Keim oder als Gährungsstoff wirkt, und die Aneignung der im Boden enthaltenen Nährstoffe durch die Pflanzen begünstigt.

Indem er die Theorie der Brodbereitung und die den Mikroben zugeschriebene Wirkung des Sauerteigs auf den Teig in kurzen Worten erwähnt, behauptet Herr Ancel, dass ein ähnlicher Prozess in der Pflanzenerde, unter Einfluss der fruchtbarmachenden Mikroben sich abwickelt. Dies scheint durch Versuche, die von Herren Helriegel und Wilfahrt gemacht worden sind, bestätigt zu sein. Nach diesen landwirtschaftlichen Chemikern würde es sogar besondere Mikroben für jede Pflanzenart geben. Diese Mikroben haben einen sehr grossen Einfluss auf das Ergebnis der Ernte, so zwar, dass wenn man z. B. Erde von einem Weinberge in Pagny einem anderen Weinberge einverleiben könnte, man in Letzterem Pagny-Wein ernten würde.

Beide Chemiker haben ausserdem festgestellt, dass die Hülsengewächse sich den Stickstoff aneignen, während Herr Ancel in einem erschienenen Heftchen über die Dünger glaubte behaupten zu können, dass für alle Pflanzen, ohne Ausnahme, die ganze nötige Stickstoffmasse in Form von Salpetersäurem Salz beigegeben werden müsse. Diese Behauptung hätte er auf die Getreide allein beschränken sollen, wie es Herr Grandeau gethan, der klar und deutlich den Grundsatz aufgestellt hat, dass « die Getreide nicht in der Lage sind « den ihnen nötigen Stickstoff an anderen Quellen

Digitized by Google

« zu schöpfen als an denjenigen, welche ihnen in « Form von Zugaben von Salpetersauren Verbin- « dungen geboten sind. »

Von allem Obigen ergiebt sich schliesslich, dass Kunstdünger immer notwendig sein werden, besonders wo es sich handelt, intensive Ernten zu erzielen, welche auch die Art des Stickstoffverbrauchs sein mag.

Herr Lametz bemerkte, dass im diesjährigen Programm auch eine Studie vorgesehen ist um den Landwirten die ihren Ländereien mangelnden Nährstoffe bekannt zu machen, und teilte Ihnen sodann mit, dass diese Frage alle Gelehrten Kreisen beschäftigt und namentlich von Herrn Georg Ville in einer der letzten Sitzungen der Akademie der Wissenschaften zu Paris, behandelt worden ist. Diese Nachforschungen verdanken ihre Entstehung den dunkelgrünen Flecken, die in den Feldern gegen das gewöhnliche Grün der Pflanzen abstechen. Diese Flecken rühren her entweder von Düngerablagerungen, oder von dem Urin, oder den Ausleerungen des Viehs beim Säen, und Herr Ville glaubt das eine besondere Färbung jede Art von Nährstoff, wie Kali, Phosphorsäure, Stickstoff, kennzeichnen muss und dass es möglich sein soll, *Pflanzentypen* zu schaffen, mittelst derer die praktischen Bauern auf jeder Flure erkennen können, was die Pflanze erhalten hat und was ihr fehlt.

Bleibt noch die kritische Bemerkung des Herrn Ancel über die von Herren Dehairin, Grandeau, George Ville und anderen landwirtschaftlichen Schulvorstehern oder Laboratorien-Direktoren, gelehrten Theorien, zu erwähnen.

Digitized by Google

Die Schlussfolgerung des Herrn Ancel ist: *Dass einer allgemeinen Doktrin, welche die chemische Natur, für die der Stickstoff einen wirklichen Wert hat, nicht bestimmt; welche als Fruchtbarkeitsagenten, mächtige Aetzmittel empfehlt ohne die Verbindungen zu bezeichnen; welche endlich die Kieselsäure gänzlich übergeht, eine strengere Doktrin zu substituiren ist, welche die chemische Natur der wirklichen Nährstoffe festsezt.*

Nach Herrn Ancel besteht ausserhalb der von ihm in seiner neuen Flugschrift aufgestellten Doktrin, kein Zusammenhang in der Wahl der Fruchtbarkeitsagenten, wie in deren Vermischung und Anwendung, und dieser Mangel an Zusammenhang ist Schuld an dem Verruf, in welchem die Kunstdünger gefallen sind.

Soll ich zum Schlusse noch erwähnen wie unsere Gesellschaft bei dem in Metz, vom 9. bis 11. September letzhin, von den deutschen Archäologen abgehaltenen Kongress im Hintergrunde geblieben ist? Auf die Einladung des Herrn Bezirkspräsidenten haben Sie die zu den Sitzungen delegirten Vertreter ernannt. Durch den Bericht des Herrn Jacquemin haben Sie erfahren, dass von allen in den Sitzungen erörterten Gegenständen, der einzige für die Akademie interessante, weil er unsere Gegend betrifft, der von Herrn Abbé Paulus gemachte Bericht über die Backsteinmauerwerke der Seille war.

Seitdem wurde Ihnen dieser Bericht verehrt und Sie haben dessen Wert erkannt.

Digitized by Google

Geehrte Kollegen, meine Aufgabe ist beendet, und ich möchte gern sagen wie der Schnitter nach seinem Tagewerk : Ich habe für Eure Garben alle Bänder benutzt, die Ihr mir gegeben hattet; sie waren alle brauchbar und ich erkenne an, dass Eure ganze Ernte mit denselben ohne Zeitverlust gebunden werden konnte. Jedoch, in Folge meiner Ungeschicklichkeit, oder besser meines Eifers, zu viel Aehren mit einem Bande umfassen zu wollen, sind einige Bänder zerrissen. Ihr habt es wohl bemerkt. Dennoch, bekenne ich meine Schuld, denn, wenn eine bekannte Schuld halb vergeben ist, so hoffe ich das Ihr mich ganz freisprechen werdet.

Sie wissen, übrigens, meine Herren, dass ich ein Anfänger bin, und in dieser Eigenschaft. glaube ich auf ihre Nachsicht rechnen zu dürfen.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# I

# SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

# COMPTE RENDU

DES

# TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

## PENDANT L'ANNÉE 1889-1890

PAR

M. N. BOX, SECRÉTAIRE.

---

MESSIEURS,

Quand, il y a un an, vous m'avez appelé à votre bureau en qualité de secrétaire, j'ai fait, ce me semble, ce que chacun de nous peut et doit faire en pareille circonstance : j'ai accepté la tâche avec le désir de la remplir à votre convenance, en me conformant, autant que possible, aux indications que, dans l'intérêt du bien commun de la Compagnie, j'étais en droit d'attendre de votre bienveillance et même de vos conseils dans ce genre de labeur absolument nouveau pour moi.

Je ne me suis pas trompé et je le constate avec satisfaction : mon style, grâce à vous, s'est châtié; vous m'avez aussi fait remarquer l'inconvénient de certains développements trop étendus. Je vous en sais gré, d'autant plus que, par cette observation, vous m'autorisez à vous présenter aujourd'hui mon premier compte rendu annuel aussi court que

Digitized by Google

possible. Puissé-je ne pas verser dans l'excès contraire ! Alors, ce sera votre faute, autant que la mienne. — Dans tous les cas, j'essaierai de m'en tenir au strict nécessaire.

## PERSONNEL.

Suivant l'usage adopté par mes prédécesseurs, je rappellerai d'abord que, sur plus de deux cents membres de tout âge, toute condition, toute nationalité, dont les noms figurent dans nos annales, nous n'avons à enregistrer, dans le cours de cette année académique, que trois éclaircies, à la suite des décès de M. le colonel Virlet, de M. Géhin, ancien pharmacien, et de M. le baron Lanier, ancien inspecteur des forêts en retraite.

M. VIRLET (Edouard), officier de la Légion d'honneur, colonel d'artillerie en retraite à Fontainebleau, était membre de l'Académie depuis 1847. Il a même représenté la Compagnie, en qualité de président, en 1871-1872, alors que M. Abel, chargé aujourd'hui de sa nécrologie, était secrétaire. A son départ de Metz, son nom a été inscrit au nombre des membres honoraires pour lesquels notre règlement n'exige aucune condition de domicile.

M. J.-B. GÉHIN, décédé à Remirement, était de l'Académie depuis 1869 et y figurait en dernier avec le titre d'associé-libre non résidant. Il s'oc-

Digitized by Google

cupait particulièrement d'entomologie et, sous ce rapport, il était en communauté d'idées et de travail avec M. Bellevoye, son ancien collègue à l'Académie en même temps qu'à la Société d'Histoire naturelle de la Moselle.

M. le baron LANIER nous appartenait aussi depuis 1872, en la même qualité d'associé-libre non résidant, puisqu'il vivait dans ses propriétés à Rémilly.

Pour combler ces vides, vous avez admis et nous saluons, comme membres correspondants, M. l'abbé PAULUS, curé de Puxieux, connu par ses recherches archéologiques, et M. Charles-René ANCEL, fabricant de produits chimiques à Rosières-aux-Salines.

Le personnel est donc resté sensiblement le même et cette remarque a d'autant plus de valeur que, depuis deux ans, les membres titulaires, c'est-à-dire les membres actifs de la Société, dont le nombre ne peut excéder trente-six, sont restés au grand complet ! même sans comprendre M. le chanoine Guépratte, supérieur du petit séminaire, qui, après son départ de Metz, avait perdu sa qualité de membre titulaire, et qui est présentement en droit de la reprendre.

Ce trop-plein, si la métaphore peut être admise, s'est vu rarement dans les fastes de la Compagnie, depuis son origine, en 1760, jusqu'à ce jour, embrassant une durée de cent-quatre ans, de 1760 à 1793, époque de dissolution de toutes les sociétés

Digitized by Google

académiques de France, et depuis sa réorganisation, en 1819, jusqu'aujourd'hui.

Cent quatre ans d'existence ! et le maximum des titulaires ! à l'heure qu'il est....

Continuez donc vos clameurs, esprits chagrins, et vous, prophètes de malheurs, qui voyez tous les jours cette Académie, cette œuvre si profondément messine, sombrer dans je ne sais quelle catastrophe et disparaître comme Herculanum et Pompeï. Certes, nous ne sommes pas plus immortels que d'autres ; mais pourquoi ternir constamment l'éclat de notre horizon ? Pourquoi nous ébranler dans notre conviction que, si réellement la lave de quelque Vésuve doit nous engloutir un jour, nous devons disparaître, comme Pline, à l'œuvre et sur nos sièges ! avec la consolation d'avoir longtemps vécu et d'avoir longtemps contribué, conformément à nos statuts et dans les limites de nos forces, au progrès des lettres, des sciences et des arts, à la prospérité de l'agriculture et de l'industrie du pays auquel nous appartenons.

Excusez, je vous prie, cette sortie, en raison de son opportunité....

## HISTOIRE — ARCHÉOLOGIE — NUMISMATIQUE

Parmi les travaux historiques de nos collaborateurs, pendant l'année 1889-1890, il convient de signaler, en première ligne, un mémoire très intéressant pour l'histoire même de notre Compagnie. Il émane de M. Abel et mérite d'autant plus de

Digitized by Google

considération que l'auteur est un homme de droit, avocat de l'ancien barreau de Metz, depuis 1858 membre de l'Académie, où il a siégé comme président et comme secrétaire, et où il a donné d'incontestables preuves de son érudition.

Ce mémoire est donc un document à conserver précieusement, car, outre de nombreux faits se rapportant à l'Académie, il établit, d'une façon irrécusable, son droit absolu de propriété sur les archives de l'ancienne société, c'est-à-dire de l'Académie de 1760 à 1793.

Voici comment ce droit de propriété, que je rappelle à cause de son importance, se serait établi : Lors de la dissolution générale de toutes les académies, telle qu'elle fut prononcée par la loi de la Convention du 8 août 1793, les archives de l'ancienne Société royale des Arts, Sciences et Lettres de Metz, fondée par lettres patentes de juillet 1750, furent déposées, rue Mazelle, dans la maison de M. le procureur Emmery, l'un des membres les plus distingués de la Société, et qui devait être plus tard l'un des réorganisateurs de la *Société libre,* devenue, en 1828, l'*Académie royale de Metz.* M. Emmery, ex-sénateur, ex-pair de France, est mort en 1823, sans s'être désaisi du dépôt qui lui a été fait lors de la dissolution de l'ancienne Société royale, et quand, en 1849, les héritiers se décidèrent à vendre la bibliothèque célèbre de l'ex-procureur de 1793, l'Académie actuelle s'émut à l'idée de voir passer, dans des mains étrangères, les archives de l'ancienne compagnie. Elle tenta de les revendiquer, mais n'ayant pas réussi, elle se décida à en offrir un prix et

Digitized by Google

devint régulièrement adjudicataire par ce moyen ; ce qui la couvrait alors et la couvre encore aujourd'hui contre toute espèce de revendication.

M. l'abbé KUHN, curé de Guéblange, un des derniers membres titulaires admis, a lu une longue et intéressante dissertation tendant à établir que *le siège du premier établissement de la monarchie française dans les Gaules doit être placé à Tarquimpol, près de Dieuze.*

Il cite et prend pour point de départ le passage de Grégoire de Tours, dans lequel cet historien, le père de l'histoire de France et le plus ancien historien de la nation salienne, dit que « Clodion, le « premier roi des Francs saliens qui figure dans « l'histoire, habita le château ou forteresse de « Dispargum sur les confins ou plutôt les extré- « mités du pays des Thoringiens ». — *Ferunt etiam tam Chlogionem utilem et nobilissimum in gente sua regem Francorum fuisse, qui apud Dispargum castrum habitabat quod est in termino Thoringorum.*

*Castrum apud Dispargum in termino Thoringorum ?* — C'est simple et d'une traduction facile. Mais où se trouve ce pays des Thuringiens ? Où est le château appelé Dispargum ?

Beaucoup d'opinions ont été émises à ce sujet et les auteurs ont porté leurs recherches, tantôt en Belgique, tantôt en Allemagne, sur les deux rives du Rhin, depuis la mer jusqu'à la Thuringe gauloise s'étendant à travers la plus grande partie de la Basse-Alsace jusqu'au pays des Médiomatriciens. Ils se sont arrêtés partout où ils ont cru

Digitized by Google

rencontrer des noms offrant quelque analogie. Or, d'après le texte, et M. l'abbé Kuhn l'a ainsi compris, ces noms de Thuringe et de Dispargum ne sauraient être séparés. Il s'est donc rigoureusement attaché à cette condition et, pour la trouver, il a eu la patience de faire l'examen comparatif et critique des conclusions de ses devanciers. Ses dissertations, pour ou contre son opinion personnelle, forment, en définitive, le fond de son travail, et elles ne seront pas dédaignées par bon nombre de lecteurs de nos Mémoires.

Collectionner! — Tout le monde sait, à peu de choses près, ce que c'est ; mais tout le monde n'est pas collectionneur, tout le monde même ne peut l'être. Outre le goût particulier, il faut le loisir, la science, la patience et, pour quelques collections spéciales, les moyens pécuniaires indispensables. Cette dernière condition est nécessaire surtout pour les collectionneurs de numismatique, d'art et d'archéologie dont M. Huber a eu l'heureuse idée d'établir l'énumération en Lorraine en y ajoutant, autant que possible, l'indication de la provenance des matériaux et la direction de leur dispersion, afin de pouvoir les suivre et les retrouver au besoin.

Le travail, rédigé d'après ce plan et qui vous a été présenté, sera certainement goûté par les amateurs et leur servira de guide, ce qui est important, tout en sauvant de l'oubli les noms des savants qui, jusqu'à ce jour, ont puissamment contribué à la recherche et à la conservation des documents les plus précieux et les moins irrécusables pour l'histoire de la contrée.

Digitized by Google

Nous devons à M. l'abbé Paulus une communication au sujet d'une pierre votive portant l'inscription :

Les pérégrinations de cette pierre ont attiré l'attention de notre correspondant et il s'est plu à la suivre de Metz à Metz, c'est-à-dire depuis son éloignement de Metz jusqu'à son retour à Metz, en passant par Maizeroy et Oron. Signalée à Gruter par Boissard, elle aurait été trouvée à Metz, en 1599. Elle était alors conservée dans la maison de Jean Aubry, orfèvre, où elle a dû être vue par les antiquaires de l'époque. Plus tard, les auteurs de l'Histoire de Metz la signalèrent dans le mur de flanc d'une maison au village de Maizeroy d'où elle a passé à Oron. Là elle a été signalée, en dernier, par M. l'abbé Médinger, curé de Lucy, à M. l'abbé Paulus qui l'a fait passer au Musée de Metz. Evidemment, cette pierre de calcaire oolithique des environs de Metz, de 0,65 de haut, sur 0,42 de large et 0,05 d'épaisseur, n'a pas dû, en roulant ainsi amasser de mousse, comme dit M. l'abbé Paulus ; mais elle a occupé les antiquaires pour être finalement reconnue comme *nullement authentique.* M. Ch. Robert, déjà, avait des doutes à son égard, et c'est M. René Cagnot, pro-

Digitized by Google

fesseur d'épigraphie romaine au Collège de France, à qui M. Paulus a eu recours, qui lui a donné le coup de grâce, en se fondant notamment sur la façon dont les lettres sont gravées et sur la forme de certaines d'entre elles.

A ces divers travaux, il importe d'ajouter et d'enregistrer les trouvailles dont chacun de nous a pu avoir connaissance dans le court de l'année.

M. Dupriez, ancien membre titulaire, actuellement expert-numismate et antiquaire à Bruxelles, a profité de son passage à Metz pour assister à une de nos séances, dans laquelle il a fait voir une monnaie d'argent parfaitement conservée et frappée à l'effigie de Diane de Dommartin, marquise de Croy-Havré, qui, vous le savez, a donné son nom au village de Diane-Capelle où l'on a trouvé, en 1848, une petite sculpture en grès blanc d'un pied de haut ayant quelque analogie avec le monument de Merten.

M. le Dr Régnier vous a donné communication d'une trouvaille faite, près du même village de Merten, dans une propriété de Mlle du Coëtlosquet, et consistant en débris gallo-romains d'une ancienne construction ayant servi d'habitation.

M. Benoit a rapporté, d'après le Figaro, que l'hôtel, où est mort le Dr Ricord, appartenait à M. de Montmorency, ancien évêque de Metz, avant la Révolution. On remarque, à la porte de cet hôtel, les statues de la Prudence et de la Justice qui, sous le rapport de la sculpture, sont assez remarquables.

Digitized by Google

Le même membre a fait examiner deux échantillons du Briquetage de Marsal ; ces fragments ne sont pas de véritables briques, puisqu'ils représentent, au lieu de parallélipipèdes, des cylindres de terre glaise mal cuite, irrégulièrement moulés à la main, d'environ 15 centimètres de long sur 4 à 5 centimètres de large.

M. de Tinseau ayant vu, rue Jurue, des ouvriers occupés à l'ancienne chapelle de St-Genest, a pensé que l'on démolissait cet édifice, dont la façade présente une porte à cintre ogival, à côté de laquelle se voit, au premier étage, une petite fenêtre qui, suivant la tradition populaire, éclairait une chambre habitée par Rabelais pendant son séjour à Metz. M. Colon s'est rendu compte du travail effectué et a constaté que l'on n'a fait que couvrir la cour qui précède la chapelle.

M. Huber ayant offert à l'Académie une série choisie dans les douze cents monnaies romaines découvertes en 1886 à Emmersviller, près de Forbach, et dont il a rendu compte dans la séance de Novembre 1888, il a été décidé que ce don serait offert à la ville de Metz, de la part du donateur par l'entremise de l'Académie, pour être placé au médailler de la Bibliothèque.

Grâce à M. de Goy, vous avez eu la satisfaction de tenir en vos mains un livre chinois — les œuvres de Confucius — dont la conformation matérielle vous a vivement intéressés. Vous avez remarqué que les feuillets de ce livre ne sont pas coupés et il ne doivent pas l'être ; que les carac-

Digitized by Google

tères ne figurent que sur un côté seulement, alternativement sur le recto d'une page et sur le verso de la page suivante, et qu'ils enjambent parfois sur le pli. On sait, du reste, que la lecture des ouvrages chinois, dont l'écriture est une langue à part exprimant, comme nos chiffres, des idées au lieu de sons, se fait, non comme dans les livres français, de gauche à droite, mais de haut en bas.

La mort de M. l'abbé Merciol, curé de Morville, ayant eu pour conséquence la dispersion de sa collection archéologique, M. Kuhn vous a appris que la meilleure partie a été donnée au Musée de Nancy. Le surplus a passé par enchère à la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine. M. Barthelémy, ami du curé de Morville, a rendu compte dans un de ses ouvrages de la collection de Nancy. L'abbé Merciol ne faisait qu'effleurer le sol et acceptait tout ce qu'on lui présentait. Aussi trouve-t-on dans ses collections des objets de l'époque préhistorique et des balles du siècle de Louis XIII. Selon M. Huber, à part une statuette de Pallas et deux têtes de timon de char, le surplus n'avait pas une grande valeur commerciale.

Dans l'intérêt de l'histoire de la ville de Metz, on a signalé la démolition d'une tour qui faisait partie des anciennes fortifications sur les bords de la Moselle. Elle se trouvait dans la maison de M. Senocq, place de chambre, du côté qui borde la rue des Roches.

M. le Dr Winsbach a clos la série de présentation des objets dont il importe de prendre note, en

Digitized by Google

faisant circuler une masse métallique, en apparence de bronze ou de laiton, pesant un kilogramme moins trente grammes, et représentant un solide régulier, à six côtés égaux, limités inférieurement et supérieurement, par une surface hexagonale dont celle du dessus est estampillée de deux fleurs de lis assez bien marquées et délicatement dessinées.

Cette trouvaille provient d'une annexe du village d'Arry, près de Novéant, du hameau de Voisage (Vesaticum, en 878, d'après le cartulaire de Gorze, et la Moitresse de Vasaigne, en 1543). Cette annexe était située à l'extrême limite des anciens départements de la Meurthe et de la Moselle et formait autrefois, ainsi que l'a rappellé M. Abel, une des marches d'Estault du pays messin, où se tenaient les journées amiables, dans lesquelles se réglaient les différends entre la cité de Metz et le comté de Bar, ainsi que ceux de la Lorraine romande.

Arry, d'ailleurs, est remarquable encore par son église du XIII^e^ siècle, orientée, bâtie sous le vocable de Saint-Arnould, évêque de Metz. La tour, élevée au-dessus du chœur et de l'avant-chœur, est très massive, de forme carrée, et représente, avec ses divers étages, un type de la *maison forte* du moyen-âge, comme l'étaient la plupart des anciennes églises du pays messin.

Outre ces communications, faites en séance, nous avons reçu de nos divers membres et de quelques personnes qui s'intéressent à nos travaux, les ouvrages suivants :

Digitized by Google

De M. Arthur Benoit, membre titulaire, un exemplaire de son travail intitulé : *Les Terres d'Empire*, extrait des mémoires de l'Académie de 1885-1886 ;

De M. Prost, membre titulaire et membre de la Société des Antiquaires de France, une *Notice sur M. P.-Ch. Robert*, ancien Intendant général, dans laquelle il fait ressortir la carrière de son ancien collègue et ami, qui, dans le vaste champ de la science numismatique, a eu la bonne fortune de faire deux découvertes dont la valeur restera attachée à son nom: la première fournit l'explication longtemps et vainement cherchée des médaillons contorniates ; la seconde explique, d'une manière originale et tout-à-fait inattendue, le régime des monétaires mérovingiens.

M. Prost a offert, en outre, un extrait de la Revue archéologique de MM. Alex. Bertrand et A. Penol, membre de l'Institut, intitulé : Les anciens sarcophages chrétiens de la Gaule. Ouvrage intéressant à cause des emblèmes et signes en usage autrefois.

Votre secrétaire a déposé les livraisons de sa *Notice sur les Pays de la Sarre* jusqu'à la neuvième inclusivement.

M. l'abbé Paulus, membre correspondant, a fait hommage de son travail sur le Briquetage de la Seille et des Tables alphabétiques des noms, des matières, de personnes, de lieux et d'auteurs, de la collection des mémoires et bulletins de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, depuis 1858 jusqu'à 1887.

Digitized by Google

Nous devons à M. le Dr Jacob, membre titulaire, l'hommage de sa brochure intitulée « Quelques considérations sur l'établissement d'une Ecole des Arts et Métiers (*Realschule*), à Sarreguemines.

M. Marcus, membre titulaire, vous a offert les 12 Bulletins de 1876 de la Société de Géographie de Paris, et M. Auricoste de Lazarque, membre titulaire, vous a fait hommage d'un livre dont le titre de *Cuisine messine* vous a frappés, parce que ces sortes de titres ne s'entendent pas souvent dans les réunions académiques. Ce qui, de l'avis de beaucoup, est bien regrettable, car, dans notre période de recherches géographiques et ethnographiques, on devrait, au contraire, scruter davantage les motifs de l'aphorisme de Brillat-Savarin :

« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es. » parodiant ainsi le vieil adage : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. » N'est-ce pas, en effet, par les cinquante-deux manières différentes d'accommoder la viande de porc (in coquina, dans la cuisine), que les Romains se distinguaient de nos pères les Gaulois, qui leur livraient cette soi-disant matière première et ne la mangeaient, eux, que rôtie ou salée ? N'est-ce pas par le pain que le Franc se distinguait de l'Aléman ? La cervoise du Goth était-elle celle de l'Alsace ? — Pas plus que la bière de Munich n'est la bière de Strasbourg, et, en étendant ce cercle d'idées, ne distinguons-nous pas le vin de Bourgogne du vin du Rhin ? le vin de Scy du Guentrange ? et, dans les vins de telle ou telle qualité, le gourmet ne fait-il pas la différence du cépage, des années, des

Digitized by Google

divers côteaux ? et même ne va-t-il pas dans la dégustation des vins d'un même côteau jusqu'à reconnaître le vin de propriétaire du vin de vigneron ? — Tout le monde ne saurait le faire. Pourquoi ? — Parce qu'on ne l'a pas appris. M. Auricoste de Lazarque l'a compris pour la cuisine et il a donné la formule dont les ethnographes lui sauront gré, autant que les physiologistes et les ménagères, sans exclure les amateurs d'anecdotes et de mots piquants dont son livre est spirituellement enrichi.

M. Lametz, titulaire, s'est chargé de déposer la la dernière édition revue et corrigée de la brochure de M. Ancel sur une théorie des engrais chimiques, tendant à prouver l'utilité, la nécessité même, de fournir à la végétation des silicates alcalins solubles.

Selon M. Ancel, le rôle de la silice paraissant être la solidification des tissus végétaux, ainsi que cela est constaté par des analyses, des essais seraient particulièrement intéressants dans les terrains où les céréales sont sujettes à verser et dans les vignes où la silice, en durcissant les feuilles et le bois, les rendrait plus résistantes aux attaques des insectes ou cryptogames parasitaires.

Outre ces dons de plusieurs de nos membres et les nombreuses et très volumineuses publications des Académies et Sociétés savantes avec lesquelles nous nous trouvons en relation et dont M. l'archiviste nous fournit annuellement un travail complet, notre bibliothèque s'est enrichie, cette année, de deux dons particuliers dont il convient de faire



Digitized by Google

une mention spéciale. Le premier émane de Madame veuve de COURTEVILLE et consiste dans les œuvres de son mari ; l'autre est une brochure offerte par M. FRENTZ, membre du Conseil municipal de Metz. Cette brochure a pour titre : « Mémoire présenté au Conseil municipal de Metz relatif aux usines de la Ville établies sur la Moselle à Metz. » Cette citation est faite à cause des intérêts locaux dont s'occupe le travail de M. Frentz, et parce que la même question, touchant les mêmes intérêts de la ville de Metz, a été traitée *in extenso,* il y a longtemps et à différentes reprises, par plusieurs membres de l'Académie.

Cette énumération de nos travaux dans cette section est déjà bien chargée et elle resterait néanmoins incomplète si deux notices biographiques de nos regrettés collègues, M. l'abbé Ledain et M. Ernest de Saulcy n'y étaient mentionnées.

C'est M. HUBER, notre président tulaire, qui s'est chargé de rendre ce devoir à M. l'abbé Ledain, son parrain à l'Académie en même temps que son émule comme numismate et archéologue; mais empêché par maladie et des occupations d'un autre ordre, il a prié votre secrétaire de rédiger la notice qui vous a été présentée dans la séance du 29 mai dernier et qui retrace la vie scientifique et littéraire de l'académicien et du plus doux des collègues.

La seconde biographie est l'œuvre de M. Félicien DE SAULCY qui, malgré l'état pénible de sa santé, a voulu vous rappeler la vie de son cher oncle.

Digitized by Google

Comme, suivant l'usage, ces biographies seront insérées dans vos Mémoires, il serait superflu de nous en occuper plus longuement en ce moment.

## LITTÉRATURE — LINGUISTIQUE

Nous n'avons pas à enregistrer des travaux spécialement littéraires émanant de nos membres, à moins de considérer comme tels les dissertations de MM. Auricoste de Lazarque et de Goy, sur l'interprétation à donner au mot *Fagus* que Virgile a employé au commencement de la première églogue de ses *Bucoliques*, et les analyses faites par M. l'abbé Vion du Tome 41 des Mémoires de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-Arts de Belgique.

Nous nous rappelons tous avec plaisir notre :

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi,

et sa traduction, dans laquelle, d'accord avec nos professeurs, nous avons rendu, sans le moindre scrupule, le mot *fagus* par le nom si connu et si classique de *hêtre*. Depuis, nous avons continué à traduire et faire traduire de même, et nous continuerions encore à le faire avec le même aplomb, sans l'observation de M. Auricoste de Lazarque, lequel a déclaré, d'après M. Duran de la Motte, que les hêtres ne peuvent croître à Mantoue, dans les terres où Virgile place ses bergers ou pâtres, et que, dans la traduction, le nom de hêtre doit être remplacé par celui de *chêne*. Plusieurs savants, M. Duran de la Motte, M. le comte de Joubert,

Digitized by Google

M. Ruboix et d'autres, partagent cette opinion, ce qui n'a pas empêché M. de Goy de se révolter. Il lui répugne de voir le chêne, malgré sa majesté, prendre la place de notre hêtre et il s'appuie sur l'autorité de l'auteur du *Manuel du Jardinier*, M. Louis Noisette, pour établir que le hêtre vient et se développe dans tous les terrains, aussi bien que le châtaignier, le chêne et d'autres arbres de même grandeur.

En second lieu, il cite, d'après bon nombre de botanistes, que l'ordre ou la famille des Cupulifères se compose des genres, bien distincts, appelés *Fagus*, hêtre ; *Castanea*, châtaignier ; *Quercus*, chêne ; *Corylus*, coudrier ; *Carpinus*, charme, et que Linné, seul, a rangé le hêtre et le châtaignier dans le genre *Fagus*, en y distinguant, comme espèces, le *Fagus Sylvatica*, le hêtre des bois, et le *Fagus castanea*, le châtaignier commun. D'après ce botaniste, le mot générique de *Fagus* pourrait donc comporter le hêtre ou le châtaignier, noms abrégés et vulgaires, comme on dit par abrévation et vulgairement cerisier et merisier pour *Prunus cerasus* et *Prunus avium*.

Au fond, la question n'est pas résolue ; elle ne pourra l'être, ce semble, que par une étude approfondie de la flore locale.

Dans le volume des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, analysé conformément à la teneur et l'esprit de l'article 2 de notre Règlement, et dont néanmoins tous les détails ne sauraient trouver place ici, M. l'abbé Vion a particulièrement appelé votre attention sur le Mémoire intitulé : *Un peu de poésie homérique, comme il fau-*

Digitized by Google

*drait la traduire et l'illustrer*, par M. Potvin, et sur des *Sermons de carême* en dialecte wallon du XII^e^ au XIII^e^ siècle.

M. Potvin se plaît à célébrer le grand poète grec et à en traduire des passages en vers français, dont cent vingt-cinq vous ont été cités, peignant le portrait de Nautica chargée de conduire Ulysse naufragé dans la capitale des Phéniciens.

Dans les *Sermons de Carême*, extraits d'un manuscrit sur parchemin appartenant aujourd'hui à l'université de Gand, M. l'abbé Vion trouve, en sa qualité de linguiste, des charmes spéciaux qu'il se hâte de vous communiquer, en rappelant la grande analogie qu'il a depuis longtemps constatée entre le patois messin, son patois de prédilection, et le patois wallon, entre lesquels il trouve, en particulier, trois points de ressemblance bien caractéristiques :

1° La double aspiration *hh*,

2° La voyelle gutturale *a*, et

3° La nasale *in*.

M. l'abbé Vion croit avec M. Pasquet, l'auteur de la publication de ces *Sermons*, qu'ils n'ont pas été traduits du latin, mais qu'ils ont été écrits et prêchés en dialecte wallon, parce que, dès le VII^e^ siècle, l'Église avait compris qu'il était temps d'adopter le parler des masses, c'est-à-dire, la langue vulgaire.

A propos de ces sermons wallons, et vous deviez vous y attendre, notre cher confrère ne manqua pas l'occasion de vous amener sur son terrain : *L'origine des langues parlées aujourd'hui en Europe.*

Selon lui, et il a ses preuves à l'appui, ces

Digitized by Google

langues dériveraient du *celtique* et du *slave*. Mêlés avec le grec et le latin, ces deux idiomes auraient produit ceux qui existent de nos jours :

Le français tient plus du celtique, du grec et du latin que du slave ;

L'allemand est du celtique presque pur ;

Le russe est le slave combiné avec le celtique et le grec moderne ;

Le polonais est slave, celtique et latin ;

L'anglais n'a pas de caractère distinctif, parce qu'il les a tous et qu'il s'approprie librement les mots des autres langues qui lui manquent ;

L'italien a pris de tous les idiomes ce qu'ils avaient de plus harmonieux. Il en résulta la langue la plus douce, la plus riche et la plus sonore de tout l'univers, l'arabe excepté, dit-on.

Et voici comment M. l'abbé Vion comprend l'ordre de formation de ces langues :

Quand les Romains conquirent les Gaules, ils refoulèrent, dans le Nord, les langues celtique et slave. Mais, quand les Francs et les Scandinaves chassèrent les Romains, ils adoptèrent la langue des vaincus, en y mêlant beaucoup de mots celtes. De ce mélange naquit la langue romane qui, en s'alliant avec le grec importé par les Phocéens, à Marseille, avec le belge et le wallon, dialectes du celtique, a produit notre français.

Les premiers monuments de ce langage sont les serments de Louis-le-Germanique à son frère Charles-le-Chauve, et des soldats de Charles à Louis, en 842, et le chant d'Eulalie, poésie du X^e^ siècle.

Les *Sermons de Carême* qui ont donné lieu à cette digression, sont certainement d'une date moins

Digitized by Google

éloignée. L'écriture manuscrite, d'après M. Stanislas Bormans, paléographe belge, ne peut être postérieure à la première moitié du XIII^e^ siècle et ce savant fixe même la date précise par des arguments philologiques, entre autres, par l'usage du « chuintement ». Selon lui, ce chuintement, ou articulation chuintante, figurée par le *j*, le *ch*, en usage dans les chartes du XIII^e^ siècle, n'existe pas dans les textes plus anciens et n'a pas laissé de traces dans le patois moderne.

L'énoncé de tels principes, fait devant des linguistes de profession, ne put passer sans quelques observations que nous croyons devoir rapporter dans l'intérêt de la matière, c'est-à-dire, l'origine et la formation de la langue française moderne. M. l'abbé Bérard insiste notamment sur ce fait que cette langue est le résultat de deux formations : 1° la formation fondée sur l'accent, qui s'adresse à l'oreille et qui est due au peuple ; 2° la formation savante, beaucoup moins naturelle, et qui est due aux érudits. Selon son opinion, les mots dont l'étymologie a une apparence grecque, ne sont entrés dans la langue française que par l'intermédiaire de la langue latine qui se les était d'abord appropriés. Il faut faire exception, sans doute, pour les termes scientifiques qui, à proprement parler, ne doivent pas être considérés comme faisant partie de la langue usuelle. En somme, suivant M. l'abbé Bérard, la *langue française tirerait principalement ses origines du latin*. C'est aussi l'opinion de MM. Auricoste de Lazarque et Ferrez. Elle n'est partagée qu'avec réserve par M. l'abbé Vion, qui croit que le français doit beaucoup au

Digitized by Google

grec que l'on parlait dans toutes les grandes villes de la Gaule méridionale, durant les premiers siècles de l'ère vulgaire.

## SCIENCES MORALES ET ÉCONOMIQUES

M. GREFF a fouillé les comptes du Dispensaire de Metz, depuis 1768 jusqu'à 1889, et vous a présenté un travail qui occupera une digne place dans nos Mémoires de cette année. La lecture de ce document sera doublement instructive : elle montrera ce que l'on peut réaliser à force de persévérante patience et ce que vaut l'économie bien entendue, introduite dans un établissement public, aussi bien que dans de simples gestions domestiques.

Dans le même ordre d'idées morales et économiques, nous avons enfin, après une nouvelle année d'attente, et après de nouvelles et nombreuses formalités, à vous entretenir du legs de Ladoucette dont le rapport annuel de 1887-1888 annonçait une solution prochaine. Actuellement, le fait est accompli et je n'en rappellerai pas les péripéties dont vous avez conservé le souvenir. Je rappellerais même à peine l'origine et la teneur de ce legs, si la publicité de nos Mémoires ne l'exigeait et si, d'après un Mémoire, savamment élaboré, de notre honoré confrère, M. Auricoste de Lazarque, ce legs n'était un honneur pour l'Académie en même temps qu'il lui impose de nouveaux devoirs, de nouvelles charges morales, dont

Digitized by Google

elle doit rendre compte ostensiblement à ceux qui pourront se trouver à même d'en profiter, comme à ceux qui ne s'en occuperaient qu'à titre de renseignements.

C'est donc le cas de rappeler, d'après le Mémoire précité, que, par un testament olographe, en date du 19 juillet 1864, M. le baron Louis-Napoléon-Lætitia-Charles de Ladoucette, sénateur, s'inspirant, comme il le dit, « de la très utile et très touchante fondation Monthyon » et de considérants qu'il énumère, lègue à l'Académie de Metz la moitié de deux maisons et la totalité d'une autre maison, sises à Metz, pour le revenu de ces maisons être employé par elle « *à fonder des prix de vertu « qui seront décernés chaque année en séance « publique et solennelle, aux personnes habitant « le département de la Moselle qui en auraient « été jugées dignes par la dite Académie, après une « enquête scrupuleuse et sévère, l'Académie de- « vant fixer elle-même le nombre et la répartition « de ces prix et faire un règlement à ce sujet* ».

A cet énoncé bien explicite, il suffit d'ajouter que l'exécution de la volonté de M. de Ladoucette est réalisée dans sa partie principale, c'est-à-dire, que l'Académie a touché la somme de 44,400 marks, moins 8,633 marks pour frais de fisc et autres. Pour l'autre partie, c'est-à-dire, la distribution des prix, celle-là aura lieu, d'après une décision réglementaire, dès que le susdit chiffre normal de 44,400 marks sera reconstitué au moyen des intérêts cumulés du capital.

En attendant, il y a lieu de rappeler qu'un autre legs fait à l'Académie, désigné sous le nom

Digitized by Google

de legs Herpin, est également en bonne voie de solution.

Un mot encore, pour dire que notre nouvelle installation pour nos séances, dans la maison Monard de la rue de l'Évêché, est terminée. Les salles, que nous devons à la municipalité, en remplacement de celles que nous occupions précédemment à la Bibliothèque, sont spacieuses, commodes et suffisent à l'emplacement des livres et des archives qui sont notre propriété.

## SCIENCES

En parcourant les anciens comptes rendus et sans même remonter à un grand nombre d'années, on rencontre de nombreux rapports sur les sciences exactes et les sciences appliquées, depuis le calcul le plus simple jusqu'au calcul différentiel et intégral, ayant trait aux unités palpables comme aux infiniment petits. De nos jours, ce sont ces derniers qui ont tous les attraits et tous les honneurs, mais ils s'appellent « des microbes ». Pour le calcul, ils pourraient, comme unités de leur nature et comme toutes autres unités, remplacer les premiers ; mais leur rôle vise un but plus élevé ; ils expliquent ce que la chimie élémentaire ne peut expliquer !

Si, à l'heure qu'il est, la théorie de M. Pasteur était encore inconnue, ce fait paraîtrait incroyable, mais avec les idées du jour, il revêt, au contraire, un caractère de certitude pour lequel la discussion n'est plus admise. C'est ce que M. Lametz s'est

Digitized by Google

chargé de dévoiler dans deux Mémoires, dont le premier, traitant du vin d'orge, est à sa place ici, dans la section des sciences, tandis que l'autre, traitant de l'humus et de matières fertilisantes, revient à la section de l'agriculture.

C'est M. Pasteur qui a dévoilé le secret des métamorphoses que subissent les matières sucrées dissoutes dans l'eau et placées dans certaines conditions. C'est le point de départ de M. Lametz. Il vous apprendra en même temps comment M. Jacquemin, professeur à la Faculté des sciences de Nancy, est parvenu à obtenir du moût d'orge, comme du moût de raisin, un vin se rapprochant beaucoup du vin de raisin.

Dans le domaine des sciences appliquées, le même membre vous a encore fait connaître trois appareils destinés à garantir les ouvriers de certaines fabriques contre la poussière dangereuse des matières employées.

Dans le premier de ces appareils, l'air à respirer est reçu au préalable dans un siphon rempli de liquide où la poussière est arrêtée.

Dans le second, construit par M. Denayrousse d'après le même principe, l'air expiré passe par une soupape engagée dans un tuyau relié à une partie hors toit. Mais cette disposition restreint l'emploi de l'appareil à un rayon d'action peu étendu.

Pour remédier à ce défaut de locomotion, le troisième appareil, tout en caoutchouc, s'applique hermétiquement, comme un masque, sur la bouche

Digitized by Google

et le nez ; l'air aspiré arrive par une soupape, traverse une éponge mouillée et s'échappe par une soupape d'expiration.

Vous savez la place importante que, depuis de longues années, les observations météorologiques de MM. Schuster père, Lavoine et Schuster fils, occupent dans nos Mémoires et quel vide se produirait par suite d'une interruption dans cette belle série d'observations, l'une des plus complètes actuellement connues. Le cas était à craindre après l'abandon de M. Schuster fils, notre agrégé, de ses fonctions de Conservateur de la Bibliothèque de Metz. Nous nous demandions avec anxiété qui pourrait continuer le travail si bien commencé et ce que deviendraient les instruments que nous avons achetés et installés dans la cour et les bâtiments de la Bibliothèque. M. Schuster s'en est préoccupé tout le premier, et il nous a appris qu'à sa prière M. Remoissenet, notre très obligeant collègue, veut bien se charger de continuer les observations. Par suite, il a été décidé, en séance, que nos instruments et appareils passeraient aux mains de M. Remoissenet après la décharge préalable donnée à M. Schuster.

## BEAUX-ARTS

Depuis de longues années aussi, vous avez à féliciter notre confrère, M. Léon Simon, des succès qu'il obtient partout où il expose les œuvres de son talent. Vous ne serez donc pas étonnés d'apprendre qu'en 1889 il a pris part dans neuf expo-

Digitized by Google

sitions, à Epernay, au Salon de Paris, à Lyon, Bordeaux, Lille, Douai, Cambrai, Namur, Glasgow, et qu'il a obtenu, au concours international artistique d'Epernay, le 2e prix, médaille d'argent — aquarelle (sujet libre), — et une mention de 1re classe pour le fusain (sujet libre). Dans les huit autres expositions, il n'y a de particulier à signaler que la vente du dessin exposé au Salon de Paris et d'un autre, exposé à Bordeaux. C'est encore un résultat dont bien des artistes s'estimeraient très satisfaits.

Un de nos autres membres, M. l'architecte JACQUEMIN, de son côté, a fait merveille en transformant l'église-grange de Kalhausen en un bâtiment d'un tout autre aspect. Vous avez pu, du reste, vous en faire une idée en voyant passer sous vos yeux deux photographies dues au talent de M. l'abbé Pefferkorn, professeur au petit séminaire de Montigny et natif de Kalhausen. M. l'abbé Pierron, curé de la paroisse, a offert à M. Jacquemin, en hommage de reconnaissance, ces deux épreuves photographiques représentant l'église avant et après son heureuse transformation.

Le travail de notre collègue se recommande particulièrement par l'ensemble de ses combinaisons, bien simples mais bien ingénieuses, dont il obtint l'effet que vous avez admiré. Le principal défaut de ces églises, encore fort nombreuses dans nos campagnes, est, en effet, leur aspect écrasé, résultant de l'étendue du plafond qui se développe sans interruption suivant un même plan horizontal. Pour atténuer ce défaut, si laid au point de vue de l'esthétique, M. Jacquemin adoucit simplement les angles aux plans supérieurs au moyen de

Digitized by Google

voussures latérales se raccordant avec le plafond, dont il diminue ainsi la largeur relative, ce qui, par ce petit changement de la valeur respective des lignes, modifie d'une façon très heureuse l'aspect intérieur de l'édifice, en donnant à l'œil, sans que les hauteurs réelles soient modifiées en rien, l'impression d'un exhaussement considérable du plafond transformé.

Animés de reconnaissance envers M. le baron Louis DE LADOUCETTE qui nous a jugés dignes de l'honneur d'exécuter une de ses dernières volontés en faveur de ses compatriotes, vous avez décidé de placer son buste dans la salle de vos réunions. Personne ne blâmera ce pieux souvenir. Reste l'exécution pour laquelle M. Eugène de Ladoucette, frère du défunt, vous a offert, en prêt, un excellent portrait dû au pinceau de M. de Coudercq, de l'Institut.

MM. Dujardin, de Tinseau et Auricoste de Lazarque s'entendront, en qualité de commissaires, sur la suite à donner à la proposition de M. de Ladoucette, pour arriver à la meilleure réalisation du projet de l'Académie.

Les mêmes commissaires s'entendront aussi avec notre confrère, M. Bellevoye, pour l'exécution finale des médailles qu'il s'est chargé de graver et qui devront conserver les traits de nos deux compatriotes Sébastien LECLERC et Laurent-Charles MARÉCHAL, dont la ville de Metz s'honore à juste titre.

---

Digitized by Google

## AGRICULTURE.

Les microbes ont eu les honneurs de la section des Sciences et vous savez déjà qu'ils revendiquent aussi la première place ici, dans la section de l'Agriculture. C'est encore par M. LAMETZ qu'ils visent à cet honneur, grâce à une lettre que notre confrère a reçue de M. Charles Ancel, qui dit que *dans l'étude approfondie de la vie des végétaux, « les microbes de l'humus » sont intimement liés ensemble.* On connaît, dit notre nouveau confrère, l'action des microbes sur le sucre de raisin, sur l'alcool et, finalement, sur le vinaigre. Cette action a pour effet de transformer le carbone et l'hydrogène de la matière organique primitive, le sucre, en acide carbonique et en eau. Elle est atteinte quand il n'y a plus de carbone et d'hydrogène à brûler.

L'action de certains microbes sur le terreau serait analogue ; car l'humus ou terreau ne renferme que du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène. Un animalcule fixerait deux équivalents d'oxygène sur le carbone et un équivalent du même corps sur l'hydrogène, et il en résulterait de l'acide carbonique et de l'eau. L'acide carbonique formé, saturant cette eau, lui permettrait de dissoudre du phosphate de chaux et de la silice. — Ce travail des microbes se ferait naturellement avec dégagement de chaleur puisqu'il y a combinaison lente entre le carbone et l'hydrogène. Ainsi le rôle de l'humus, dans la végétation, serait de produire de l'eau chargée d'acide carbonique. Du

Digitized by Google

reste, dit M. Ancel, cet acide carbonique ne contribuerait qu'en minime quantité à la nutrition des végétaux et ne ferait que traverser ceux-ci pour être dégagé sans décomposition, surtout pendant l'absence des rayons solaires.

M. Ancel pense aussi qu'il faut attribuer à un microbe la transformation du carbonate d'ammoniaque du fumier en nitrate d'ammoniaque et, à cette occasion, se pose la question suivante qu'il laisse à résoudre : *Si un végétal a reçu un nitrate chimique, sa décomposition produira-t-elle autant d'azote que s'il n'avait reçu que du nitrate d'ammoniaque ?*

Cette question, vous le voyez, peut marcher de pair avec celle que nous avions posée dans le programme de cette année et conçue en ces termes : Étude théorique du mode d'action du nitrate de soude sur la végétation, spécialement dans le but de déterminer s'il agit comme germe ou ferment, favorisant l'assimilation par les plantes des éléments nutritifs du sol.

M. Ancel, rappelant sommairement la théorie de la panification et l'action du levain sur la pâte, action qui serait due à des microbes, affirme qu'un fait semblable se produit dans la terre arable sous l'influence des microbes fertilisants, agissant sur l'humus inerte. Des expériences de MM. Heltriegel et Wilfarth tendraient à le prouver. D'après ces chimistes agronomes, il y aurait même des microbes fertilisants particuliers pour chaque végétal. Ces microbes auraient une influence très grande sur le produit des récoltes, à tel point, par exemple, que si l'on inoculait à une vigne quelconque du

Digitized by Google

terreau pris dans les vignes de Pagny, on récolterait du vin de Pagny.

Les deux chimistes cités ont établi en outre que les légumineuses s'assimilent l'azote, tandis que M. Ancel, dans une brochure publiée sur les engrais, avait cru pouvoir affirmer que dans tous les végétaux sans exception, la totalité de l'azote, entrant dans leur constitution, devait être fournie à l'état de nitrate. C'est aux *céréales* seules, dit-il, qu'il aurait dû borner cette affirmation, d'accord en cela avec M. Grandeau, qui a nettement posé en principe que « *les céréales ne sont pas aptes à puiser leur azote à des sources autres que celles que leur offrait l'addition de nitrate au sol.* »

Il résulte finalement de ces considérations qu'il faudra toujours des engrais minéraux, de leur nature épuisables, surtout s'il s'agit d'obtenir des récoltes intensives, quel que soit le mode d'absorption de l'azote.

M. Lametz, après avoir rappelé que dans le programme des concours de cette année figure une étude ayant pour but de faire connaître aux cultivateurs les éléments de fertilité dont leurs terres ne sont pas suffisamment pourvues, vous a dit que cette question est à l'ordre du jour dans le monde savant et qu'elle a été traitée par M. Georges Ville, à l'Académie des Sciences de Paris, dans une de ses dernières séances. C'est aux taches d'un vert foncé qui tranchent sur la végétation ordinaire des champs que revient le point de départ de ce genre de recherches. Ces taches proviennent, soit d'un dépôt d'engrais, soit des urines ou déjections des bêtes à l'époque des semailles, et M.



Digitized by Google

Ville pense *qu'une coloration particulière doit correspondre à chaque élément fertilisant* : potasse, acide phosphorique, azote, et qu'il doit être possible de créer des *types végétaux*, au moyen desquels les hommes pratiques pourront reconnaître dans une récolte, suivant le type dont elle se rapprochera le plus, *ce que la plante a reçu et ce qui lui manque.*

Enfin, il nous reste à appeler votre attention sur la critique de M. Ancel touchant les théories professées par MM. Dehairin, Grandeau, Georges Ville et autres chefs d'école ou de laboratoires agricoles.

La conclusion de M. Ancel est celle-ci :

« Qu'à une doctrine trop vague, qui ne fixe pas « la nature chimique où l'azote a une valeur « réelle ; qui cite, comme agents de fertilité, des « bases caustiques puissantes, sans spécifier de « combinaison ; qui, enfin, oublie totalement l'acide « silicique, il faut substituer une doctrine plus « stricte, établissant la nature chimique des agents « véritablement nourriciers. »

D'après M. Ancel et hors la doctrine qu'il préconise dans sa nouvelle brochure, il n'y a que incohérence dans le choix des agents de fertilité, comme dans leurs mélanges et dans leur application, et ce défaut de liaison est la cause du discrédit où restent les engrais chimiques.

Rappellerai-je, pour finir, le rôle presque effacé de notre Compagnie au Congrès d'histoire et d'archéologie tenu à Metz par les archéologues d'Outre-Rhin, dans les journées du 9 au 11 septembre dernier? A l'invitation de M. le Président

Digitized by Google

de la Lorraine de vous y faire représenter, vous avez désigné des délégués pour assister aux réunions et vous avez appris, par le rapport de M. Jacquemin, que de tous les faits traités en séance, le seul pouvant intéresser l'Académie, parce qu'il se rattache à notre région, était le rapport fait par M. l'abbé Paulus, sur le *Briquetage de la Seille.*

Depuis, ce rapport vous a été offert en hommage et vous en avez apprécié la valeur.

Chers collègues, ma tâche est terminée, et je vous dirais volontiers, comme le moissonneur à la fin de sa journée : J'ai employé, pour vos gerbes, tous les liens que vous m'avez donnés ; ils étaient tous bons et je reconnais que toute votre récolte pouvait y être serrée sans arrêt, sans la moindre perte de temps. Cependant, par maladresse ou plutôt par mon empressement d'y vouloir faire entrer trop d'épis, quelques liens se sont rompus. Vous l'avez sans doute remarqué. Je vous fais néanmoins l'aveu de ma faute, par la raison que si, comme l'on dit, une faute avouée est déjà en partie pardonnée, j'espère que vous voudrez bien m'absoudre complètement. Vous savez du reste, Messieurs, que je suis à mon début et, à moins que je ne me trompe, je dois avoir quelque droit à votre indulgence.

Digitized by Google

Digitized by Google

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# M. ERNEST DE SAULCY

MEMBRE HONORAIRE

PAR

M. FÉLICIEN DE SAULCY

Membre titulaire

*Lu à la séance du 27 Mai 1890.*

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Vous avez bien voulu me charger de donner à l'Académie un aperçu de la vie de mon oncle, et, malgré l'état pénible dans lequel je me trouve, j'ai accepté ce devoir doublement douloureux pour moi. Si je suis d'une part très honoré par votre confiance et par la mémoire d'un honnête homme auquel me rattachent des liens si intimes, d'un autre côté je suis cruellement ému en traçant ces lignes, et en vous parlant de votre digne confrère qui n'est plus ; aussi espéré-je que vous pardonnerez au pauvre malade s'il répond mal à votre attente.

Ernest-Marie-Joseph Caignart de Saulcy naquit à Grenoble le 17 décembre 1803 ; peu de temps après, mon grand-père transférait sa résidence à Lille où, après une carrière militaire courte mais bien remplie, il était appelé à un poste important dans l'administration des finances.

Mon oncle, après les classes élémentaires, fut

Digitized by Google

envoyé à Saint-Acheul où il fit toutes ses études, tandis que mon père, plus jeune de quatre ans, faisait les siennes à Lille même. L'Ecole Polytechnique devait les abriter tous deux. Mon oncle y fut reçu en 1822, et en sortit le 12e de sa promotion en 1824. Il fut alors nommé élève (ou aspirant) de 1re classe et envoyé à Brest, où il s'embarqua successivement sur les corvettes l'*Ariège* et la *Meuse*. Le goût de l'histoire naturelle, déjà développé chez lui depuis plusieurs années, devait trouver dans la carrière maritime un ample champ et de magnifiques occasions d'étude. Aucune des branches de la zoologie n'était étrangère à mon oncle, et pendant les campagnes qui suivirent, il réunit d'importantes collections d'insectes, de mollusques et d'oiseaux.

Nommé enseigne en 1827, il alla aux Antilles à bord du brick l'*Abeille*, puis passa sur la frégate la *Médée* et ensuite sur la frégate l'*Hermione* destinée à la station du Sénégal et à la croisière sur les côtes occidentales de l'Afrique.

Pendant ces campagnes, il consacra fructueusement tout son temps disponible à l'histoire naturelle, et sa correspondance avec mon père témoigne de la vive joie que lui procurait chaque nouvelle découverte, et de son ardeur à en faire.

L'année 1832 lui apporta le grade de lieutenant de vaisseau et le vit embarquer sur la frégate la *Flore* chargée de croiser sur les côtes de Hollande pendant la campagne d'Anvers. Puis il passa sur le vaisseau l'*Algésiras* envoyé à Cadix et bientôt devant Tunis où il s'agissait d'interdire à la flotte ottomane, commandée par le Capitan-Pacha, d'entrer en communication avec le Bey. Après cette

Digitized by Google

expédition, mon oncle, nommé second à bord de la corvette la *Naïade*, fit une campagne au Mexique et sur les côtes de la Floride.

En 1840, il vint à Metz voir son frère, y fit la connaissance de celle qui devait le rendre heureux pendant près d'un demi-siècle, et l'épousa.

Ne voulant plus naviguer, il obtint d'être attaché à la Majorité du port de Brest, puis, quelque temps après, fut nommé rapporteur près le conseil de guerre maritime de cette ville.

Décoré de la Légion d'honneur en 1843, il prit sa retraite en 1845, et vint se fixer à Metz. Dès lors notre chère ville devenait sa patrie d'adoption et vous l'avez tous connu bon et vrai messin.

Déjà la Société d'histoire naturelle de Metz l'avait élu en 1839 membre correspondant ; en 1846 il en devint membre titulaire.

Notre compagnie le reçut comme membre titulaire en 1849, et l'éleva au rang de membre honoraire en 1878 ; il fut choisi à plusieurs reprises pour présider vos séances. Avec quelle ponctualité, quel sentiment du devoir il remplissait ses fonctions, vous le savez, Messieurs.

A la Société d'histoire naturelle il présida aussi pendant plusieurs années ; sa détermination d'y rentrer dans le rang fut vivement regrettée, surtout par celui à qui l'on imposa la corvée de le remplacer. D'autres sociétés savantes inscrivirent son nom sur leur liste ; la Société d'émulation de Liège en 1851, celle d'acclimatation en 1854, la Société royale grand-ducale de Luxembourg en 1856, et la Société académique de Brest en 1863.

Mon état de souffrance ne me permettant pas les longues recherches dans des livres dont le

Digitized by Google

poids sur mon corps provoque l'explosion de violentes douleurs, notre bon et aimable confrère M. Schuster a bien voulu rechercher pour moi les différents travaux écrits par mon oncle et les dates de leur publication. En voici le détail :

## I. Mémoires de l'Académie de Metz

1849-50. *Rapport sur le télégraphe électrique de MM. Schiavetti et Bellieni.*

1850-51. *Compte-rendu des travaux de l'année.*

1854-55. *L'histoire naturelle du règne animal,* discours prononcé à la séance publique du 13 mai 1855.

1857-58. *Rapport sur la Note de M. Robert relative à des débris antiques recueillis à Küstendjé.*

1857-58. *Rapport sur quatre statuettes données par M. Legénissel.*

1859-60. *Notice sur une statuette égyptienne.*

1862-63. *Étude sur la série des Rois inscrits à la Salle des Ancêtres de Thoutmès III.*

1867-68. *Rapport de la Commission de Séricicul-ture.*

1875-76. *Rapport sur une brochure de M. J. Lieblein ayant pour titre: Recherches sur la chronologie égyptienne d'après les listes généalogiques.*

1876-77. *Sur l'acclimatation.* Discours prononcé à la séance annuelle du 27 mai 1877.

Digitized by Google

## II. Société d'Histoire naturelle de Metz

1852. *Note sur l'Ampullaire Œil d'Ammon.*

1866. *Note sur quelques éducations de vers producteurs de la soie.*

1868. *Éducation de vers à soie de races diverses faites à Metz en 1866 et 1867.*

## III. Bulletin de la Société d'acclimatation de Paris

1874. *Observations sur l'acclimatation du ver à soie du chêne du Japon* (Bombyx Yama-Maï).

1874. *Éducation de l'*Attacus Yama-Maï *faite à Metz en 1874.*

Par cette liste, vous pouvez voir, Messieurs, que mon oncle s'était adonné comme son frère à l'étude de l'archéologie égyptienne et poursuivait particulièrement, avec les plus grands soins et une persévérance bien louable, le noble but de donner à nos régions une nouvelle race de vers à soie, par conséquent de favoriser le progrès et d'introduire une nouvelle source de richesse. Il obtint des succès qui lui valurent, de la part de la Société d'acclimatation, plusieurs grandes médailles, dont une d'or. Mais ce travail devenait trop pénible à son âge ; il dut le cesser.

Avant de terminer, qu'il me soit permis de vous parler de l'homme après vous avoir montré le savant. Peu de personnes ont pu connaître à fond mon oncle, car il vivait très retiré et avait horreur

Digitized by Google

de la popularité, de cette popularité si fatale à plusieurs. Passant une partie de l'année à Plappeville, il en fut maire quelques années. Là, comme à Metz, il ne laissa que de bons souvenirs à tous ceux qui le connurent.

Moi qui l'ai vu tous les jours, dans les circonstances les plus diverses, je puis dire qu'il était bon dans toute la force du terme, dévoué jusqu'au sacrifice, juste à ses propres dépens ; si son caractère un peu rude de marin le faisait un peu redouter, l'on apercevait bien vite sous cette écorce la droiture et la simplicité de son cœur d'or ; le terme familier de *soupe au lait* le dépeint parfaitement. Soutenant l'opinion qu'il croyait juste, il en revenait facilement dès qu'on l'avait convaincu, personne ne put jamais mieux l'éprouver que moi. Très gai et d'une conversation fort attrayante, il avait des mots pittoresques ; me parlant un jour de certain pays d'Amérique : « Tous ses honnêtes gens sont venus à pied d'Europe », me disait-il. Vous n'avez pas oublié son horreur professionnelle des Anglais ; bien souvent nous en avons souri.

Depuis quelques années, l'âge avançant, la santé de mon oncle déclinait, malgré tous les soins dévoués dont il était entouré ; son regard entrevoyait sa fin prochaine, souvent il m'en parlait, à mon grand chagrin. Quand la mort vint, il ne démentit pas un seul instant le courage et la foi qui avait éclairé toute sa vie, et, après avoir eu l'amère douleur de perdre sa compagne, il ne lui survécut que trois mois, et rendit paisiblement sa belle âme à Dieu le 29 mars 1888.

Père de famille, il avait eu le bonheur de marier son fils et l'aînée de ses filles, et d'être plusieurs

Digitized by Google

fois grand-père ; il avait pour tous les siens une affection profonde. Pour moi il fut véritablement un second père, et mon sort lui causa une peine cuisante. Aux siens il a laissé un bien cher souvenir, un modèle d'honneur, de probité et de modestie. Avant sa dernière maladie, mon oncle m'avait chargé d'informer l'Académie qu'il la priait de ne faire prononcer aucun discours sur sa tombe, voulant que seules les prières de l'Église s'y fissent entendre ; j'ai, vous ne l'ignorez pas, Messieurs, rempli ce devoir, et j'espère que quelque bon confrère voudra bien un jour vous faire la même demande de ma part. Si le silence a convenu à une vie si bien remplie, il conviendra encore bien mieux à une existence qui n'a rien produit. En perdant mon oncle, le dernier survivant de la génération précédente, le fil traditionnel, qui par la parole, me rattachait aux temps d'autrefois s'est rompu, et je suis aujourd'hui le plus vieux de ma famille. Quelles réflexions philosophiques à faire sur la marche du temps et ses conséquences ! Je vous les livre, Messieurs, en vous priant d'excuser l'incapacité de votre confrère infirme et bien affectionné.

Digitized by Google

Digitized by Google

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# M. François-Antoine-Adolphe LEDAIN

CHANOINE HONORAIRE
MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE DE METZ

PAR

M. N. Box, secrétaire.

*Lu à la séance du 27 Mai 1890.*

---

M. Ledain... M. l'abbé Ledain!... N'est-ce pas, Messieurs et chers Confrères, le nom que l'on entendait, par acclamation, à chaque découverte, à chaque trouvaille se rattachant à l'archéologie, à l'histoire de notre pays? N'est-ce pas le nom que nous prononcions nous-mêmes, quand, fatigués de la loupe, nous ne pouvions sortir du fruste d'une médaille, ou quand, dans nos appréciations historiques, archéologiques, topographiques, nous éprouvions quelque doute sur une conclusion finale.

N'est-ce pas dire déjà que M. Ledain était versé dans l'histoire, dans l'iconologie, dans la méthode des recherches scientifiques?

Pour les antiquités de nos contrées, il était en effet, le guide le plus sûr, l'autorité dont on ne pouvait se passer, et ces titres lui revenaient parce que, de longue date, il avait fouillé, scruté, étudié sur les lieux-mêmes, les moindres indices, les

Digitized by Google

moindres objets dont les détails pouvaient étendre le cercle de ses connaissances, les corroborer, les grouper et les constituer en corps de doctrines. Il a même pu, de cette manière, acquérir un notable assortiment d'objets fort intéressants et rares, provenant des environs de Sierck, sa ville natale; des champs d'Elzing, sous le Hackenberg et à peu de distance de Buding, où il passait ses vacances; des pays de Sarralbe et de Louvigny, où il a été chef d'institution et, enfin, des environs et de la ville même de Metz, où il réunissait ses collections et où il a fini ses jours.

Entouré de ces éléments, recueillis, pour la plupart, de ses propres mains, et grâce aux loisirs qu'exigeait l'état de sa santé, est-il étonnant qu'il ait pu se livrer tout entier, et à l'aise et pendant de longues années, à ses études de prédilection, visiter en détail et comparer toutes les raretés des collections publiques et privées des bords de la Moselle et du Rhin ? — Est-il étonnant qu'il ait pu inscrire, à la tête de la deuxième édition de ses « *Lettres et notices d'archéologie, de numismatique, de topographie gallo-romaine et d'histoire* », les devises suivantes :

Deus nobis haec ostia fecit
Virgile, *Eglogue première.*

Hæc studia adolescentiam alunt, senectutem oblectant; secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium præbent; delectant domi, non impediunt foris; pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.
Cicéron, *Plaidoyer pour le poète Archias.*

Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse...

. . . . . .

Digitized by Google

Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage....
Boileau, *Art poétique, chant premier.*

« Aussi avait-il pour maxime... qu'il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu... »
Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé.*

Toute la vie scientifique de notre vénéré et regretté confrère se trouve dans ces aphorismes qu'il a choisis, dirait-on, comme pour indiquer lui-même ses goûts, ses habitudes et jusqu'à la manière de développer et de gouverner ses pensées. Et ces pensées, fruits de ses longues méditations, qu'il a revues et maintes fois remises sur l'enclume, il les a livrées comme il les a acquises, par ordre de date et de matières, sous la forme de lettres ou de simples dissertations appuyées de notes explicatives.

Leur début date de la création, à Metz, de l'ancienne « Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle » dont la première séance eut lieu le 26 mars 1858. Suivant l'autorisation qu'elle avait obtenue de M. le Maire, elle s'est réunie le dit jour, à trois heures de l'après-midi, dans la salle de lecture de la Bibliothèque de la Ville.

Etaient présents : MM. Abel, Aertz, Ch. Berga, de Bouteiller, Cailly, Chartener, Dufresne, Ad. Malherbe, Pètre, Aug. Prost, Racine, Sauer, Victor Simon, Van der Straten, Vaillant.

Tous ces noms sont chers à nos souvenirs, et il faut y ajouter ceux de MM. Boulangé, de Chastellux, Clerx, de Cressac, l'abbé Curicque, George, l'abbé Guépratte, d'Hannoncelles, Hussenot, Larchey, Leclerc, l'abbé Ledain, Marchal de Corny, Migette,

Digitized by Google

de Puymaigre, et Salmon. Ces derniers s'étaient fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion en déclarant adhérer aux résolutions qui y seraient prises.

M. Victor Simon fut nommé Président ;

MM. Dufresne et Van der Straten, vice-présidents ;

M. de Bouteiller, secrétaire perpétuel.

M. Abel, secrétaire archiviste,

M. Ch. Berga, trésorier.

Il a été décidé que « la Société prenait pour son or-« gane mensuel la « *Revue d'Austrasie* qui a su, depuis « plusieurs années, se créer une place considérable « dans le monde scientifique et littéraire » ; que « la « Société s'occuperait en outre de l'impression de « documents importants pour l'histoire du pays et de « la réimpression de livres devenus trop rares rela-« tifs à cette même histoire et en formerait des vo-« lumes qui paraîtraient à des époques indéter-« minées. »

Notre confrère fit honneur à ses engagements qui ont été précédés de deux lettres, du 5 juillet et du 15 décembre 1860, adressées à M. de Bouteiller. La première, datée de Metz, a été écrite à la suite d'un séjour de plus d'un mois aux bains de Bad-Weilbach dans le duché de Nassau. Elle avait pour but d'annoncer l'hommage fait, à la Société d'archéologie et d'histoire de Metz, d'un exemplaire des *Inscriptions latines*, par le conservateur du musée des antiques de Wiesbade, et le désir de l'auteur d'entrer en relations avec la Société. La même lettre faisait ressortir la différence de fabrication, remarquée au musée de Mayence, entre les débris de vases et les fragments de briques et de tuiles à rebords, et les mêmes objets dans notre

Digitized by Google

pays où ils existent en moins grand nombre et où les noms des fabricants ou des potiers sont surtout rares.

Cette lettre a été insérée au Bulletin d'archéologie du mois de juillet et quand notre confrère sut que l'on y attachait une certaine importance, il la fit suivre de la lettre, du mois de décembre, dans laquelle il fit connaître son intention de rassembler ses notes et ses souvenirs, afin de compléter ses premiers détails.

Ces détails ont donné lieu à 126 pages d'écriture et, à cause de l'état précaire de santé de l'auteur, elles n'ont été terminés à Louvigny que le 2 juillet 1862 et déposés le 3 août de la même année.

La Société et le public n'y ont pas perdu, car ce travail eut « le plus grand succès. » Ce sont les termes de M. de Bouteiller qui, après avoir fait la lecture du manuscrit, en l'absence de M. Ledain dont la voix était d'ailleurs trop affaiblie en ce moment pour pouvoir se prêter à cet exercice, a été « particulièrement chargé par M. Simon, M. « Prost, M. le curé Perrin d'adresser des compli- « ments à l'auteur. Il a été décidé à l'unanimité, « continue M. de Bouteiller dans sa lettre, que « l'impression de votre travail sera faite de suite « et qu'il paraîtra dans les Mémoires, qui, comme « vous le savez, sont attribués à tous les membres, « et reçoivent, par conséquent, une grande publi- « cité. Le plaisir de vous entendre par ma voix « a fait oublier l'heure, car il était près de six « heures que la séance, grâce à vous, durait encore. »



Digitized by Google

Cette *Notice sur les antiquités du musée de Mayence et de Wiesbaden* fut comme la pierre d'angle sur laquelle s'est fondée la réputation de M. Ledain. L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres de l'Institut de France en a reçu le dépôt avec reconnaissance et M. Edouard Carbauld, deux fois lauréat de notre Compagnie, a fait parvenir les lignes suivantes :

« Mille remerciements pour votre charmant ou-« vrage ; il m'a fait grand plaisir. Je ne suis pas « le seul en contemplation devant des lignes écrites « avec goût, érudition et facilité. M. Victor Simon, « président de la Société archéologique, le trouve « bien, et il s'y connaît. Mille remerciements en-« core ; vous êtes bien aimable d'avoir pensé à « moi. »

Et pourquoi ces succès ? A cause des collections de Wiesbade et de Mayence ? — Non certes ; mais à cause des rapprochements, des comparaisons des objets de ces musées avec les antiquités de notre province dont plusieurs étaient déjà connues ; mais d'autres avaient échappé aux investigations, faute de points d'appui ou de comparaison. C'est pour cela que le travail de M. Ledain sera toujours un modèle de ce genre d'écrire, comme il sera recherché à cause de ses rapprochements comparatifs entre des objets similaires ou d'une même époque.

Avant ces hommages rendus aux connaissances de notre confrère, son nom avait déjà honorablement figuré, en 1857, dans la 10e livraison de l'Austrasie où M. Boulangé, rendant compte de ses excursions dans la vallée de la Canner, a fait connaître cinq lettres qu'il avait reçues de Louvigny, écrites

Digitized by Google

par M. Ledain, sur des recherches et surtout sur des fouilles faites à l'entour du Hackenberg pour retrouver l'emplacement de *Caranusca*, la première station militaire, signalée par la Carte de Peutinger ou Table Théodosienne, sur la voie romaine de Metz à Trèves par la rive droite de la Moselle.

Épris d'une espèce de passion pour les antiquités et ayant à passer des vacances à Buding, près du Hackenberg et de la grande forêt de Kalenhoven que traverse cette voie romaine et où se rencontrent de nombreuses substructions antiques non encore explorées, M. Ledain eut l'idée, en 1827, de faire des fouilles dans deux endroits : au *Heidenfeld* (le champ des payens) du hameau d'Elzing, situé sur la Canner près de Kédange, et au canton de terres nommé *Niederdorf* (village bas), un peu au-dessous de Buding, sur la gauche de l'ancien grand chemin qui de Buding conduisait à Inglange.

Ces fouilles ont été continuées avec succès pendant quatre grandes vacances consécutives, et comme M. Boulangé, en faisant visite à Inglange, à son ami, M. le Comte de Puymaigre, en eut connaissance, il pria M. Ledain de lui faire connaître l'historique de ses recherches.

Suivant le mode que nous connaissons, ces lettres ont été suivies d'appendices, différents de dates et de matières, parmi lesquels figurent une *notice sur les voies romaines* par M. Lejeune, une *note sur Ricciacum* par M. Teissier, ancien sous-préfet de Thionville et auteur d'une intéressante histoire de cette ville, et une *Requête* des habitants d'Elzing adressée à l'Intendant de Metz dans le but d'obtenir une diminution des impositions. Cette re-

Digitized by Google

quête est fondée sur la réduction des membres de la communauté au nombre de 7, par suite de guerres, et, à cette occasion, M. Ledain fait ressortir de curieux détails sur les villages de l'Albe qui ont également beaucoup souffert de l'invasion suédoise.

Le sous-préfet de Thionville était très lié avec M. l'abbé Bettinger, qui fut successivement curé de Laumesfeld et de Walweistroff, et M. le Comte Villers de Bourg-Esch. Ils étaient, tous trois, également passionnés pour les antiquités. La spécialité du curé le portait vers les recherches des voies romaines, des anciens camps et surtout des *mares des payens* appelés *Haedenpeil*, dans le langage du pays. Il les appelait « les excavations romaines » parce qu'il les voyait répandues et très communes le long des voies romaines. Il a laissé une histoire manuscrite de la ville de Sierck, son lieu natal, dans laquelle on remarque surtout des détails sur les faits qui ont précédé et suivi la Révolution de 1789.

Pendant ses premières années, M. Ledain, eut comme précepteur ce même prêtre et cela parce que ce dernier était l'oncle de M. François Bettinger, alors percepteur des contributions directes à Buding, lequel était, lui-même, oncle et tuteur du jeune étudiant.

M. Antoine-Gabriel Ledain, originaire de Mont-Chalons, près de Laon, veuf en premières noces de Madeleine Ducrot de Richemont, officier au 6e régiment de cuirassiers en garnison à Thionville et M. François Bettinger, de Sierck, ont, en effet, épousé à Sierck, les deux demoiselles Mathis, dont

Digitized by Google

l'aînée, Madame Ledain, s'appelait Marie Barbe et s'est mariée le 27 décembre 1804.

A la naissance de son fils, le 24 juillet 1809, à Sierck, M. Ledain se trouvait à l'armée française en Autriche, avec le grade de capitaine au 3e régiment de cuirassiers et, le 14 août 1812, il mourut à Séville, en Espagne, chevalier de la légion d'honneur et capitaine à son ancien régiment, le 6e cuirassiers.

Madame Ledain, fille du commandant d'artillerie et chevalier de Saint-Louis, Jean Mathis, décédé le 23 janvier 1797, et de Marie-Joseph-Ignace-Lucie-Madeleine Blouet de Sierck, décédée le 2 avril 1798, ne survécut que six mois à son mari. Elle est morte à Sierck, le 30 janvier 1813, laissant son enfant unique, âgé de moins de 4 ans, à la garde de sa tante Madame François Bettinger. A sa nomination de percepteur, ce dernier quitta Sierck avec sa famille et son jeune pupille, pour résider à Buding, sur la Canner, à peu de distance de Metzerwiese et d'Inglange.

Adolphe Ledain acheva ses études, jusqu'à la philosophie inclusivement et comme interne, au Lycée de Metz. Reçu bachelier, il fit son droit à Paris, et muni de la Licence en droit, il vint, en 1830, se fixer à Metz comme avocat stagiaire à la Cour Royale. Il avait alors vingt et un ans. Mais il n'avait pas, paraît-il, grand goût, ni pour la toge, ni pour l'uniforme de la Garde nationale, puisqu'il entra au Séminaire vers 1831 ou 1832.

Il débuta dans le sacerdoce comme vicaire de la paroisse Saint-Simon de Metz ; mais la faiblesse de sa complexion à laquelle vint s'ajouter une extinction de voix l'obligea à renoncer à la carrière

Digitized by Google

sacerdotale et, pour ne pas rester inactif, il succéda à M. Warion, l'ancien libraire de Metz, comme chef d'Institution secondaire à Sarralbe. L'établissement qu'il y dirigea, et qu'il n'a quitté qu'en 1853, avait reçu le nom d'Institution Stanislas.

De Sarralbe M. Ledain se retira à Louvigny et, peu de temps après, à Metz où il fut admis à l'Académie, en 1867, en qualité de membre titulaire.

Il y débuta par la lecture d'un *Mémoire sur les Feux de la Saint-Jean et la roue flamboyante à Sierck*. En 1868-69, il lut sa *Note sur quelques découvertes archéologiques récentes,* et en 1869-70 ses *Observations sur le travail préparatoire de la carte itinéraire des Gaules.*

Entre-temps et dès 1861, pendant qu'il était encore à Louvigny, il adressa, comme d'habitude, une lettre à M. de Bouteiller, secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie et d'histoire, sur « la Numismatique lorraine ». Une lettre de 27 pages grand in-8°, suivie, en 1862, d'une « courte réponse à une notice sur les chênes enfouis dans la vallée de la Moselle » transmise en 1863, avec une « addition à la courte réponse » de 17 pages, datée de 1867 et de Metz. La même année, 1867, parut la « Note sur le Pallium ecclésiastique pour le procès-verbal de la séance de la Société d'archéologie et d'histoire qui a été tenue, le jeudi, 1er mai 1867, avec notes additionnelles et observation finale. »

En 1868, parut une dissertation intéressante intitulée : *Recherches et souvenirs de numismatique gauloise.* C'est un des meilleurs travaux de notre confrère. Il l'avait lu à la Société d'archéologie et d'histoire, en janvier 1866, et comme ce travail n'a pas été publié immédiatement dans les Mémoires,

Digitized by Google

il a pu être retouché et complété. Il est néanmoins suivi de deux longues notes et d'une description des planches assez détaillée.

Les autres écrits de M. Ledain consistent en un *Coup d'œil sur une étude intitulée : les voies romaines, dans le département de la Moselle*, par M. Ch. Abel, docteur en droit ; en *Quelques observations sur le travail préparatoire de la Carte itinéraire de la Gaule au commencement du cinquième siècle,* suivie de *Notes archéologiques* dans lesquelles notre regretté collègue fait connaître les compléments de ses recherches d'archéologie et de topographie gallo-romaine. Il traite des *tombelles* ou *tumuli*, appelés Barrows (petits *tertres* coniques) par les Anglais, puis de l'art céramique des Romains, dont les restes et les débris sont partout communs dans nos contrées et, enfin, des objets, tableaux, fusains, ivoires, autels portatifs etc. du musée Migette. Le premier de ces écrits comporte 35 pages in-8° et date de 1869 ; le second, de 84 pages est, comme le dernier, de 1870.

Est-il nécessaire, Messieurs, d'ajouter ce qu'était M. Ledain, comme homme et comme confrère ? Vous l'avez presque tous connu, avant la chute fatale qui l'a cloué plusieurs mois sur son lit de douleur, avant sa dernière heure, à la date du 8 mars 1888, dans sa soixante-dix-neuvième année.

D'une tenue toujours correcte et toujours distinguée, d'une urbanité antique et d'une modestie rare, notre cher et regretté confrère, à qui plusieurs d'entre nous doivent leur entrée à l'Académie, savait donner à l'intonation de sa voix et à sa parole un charme particulier faisant valoir la

Digitized by Google

moindre de ses réflexions et l'entourant d'un charme réellement séduisant dont on ne pouvait se défendre.

Il y avait, dans toute sa personne et jusque dans la recherche et le modelé de son écriture, un soin extrême et quelque chose de cette correction dont il a dit dans le post-scriptum de son livre : « Toute « correction utile, faite à un écrit, à un travail, à « un ouvrage, et, généralement, à une œuvre ou « production de l'esprit, devient une perfection, « quelque petite qu'elle soit. » Ces pensées, écrites et publiées, en 1863, à la suite de sa *Notice sur les antiquités des musées de Wiesbade et de Mayence* ont toujours dirigé sa plume, comme il le dit encore lui-même en les développant. « Adoptant donc ces pensées, comme quelques-unes « des règles à suivre dans l'art d'écrire, avec la « ferme conviction que l'écrivain consciencieux doit « se les proposer, les avoir toujours présentes, et « qu'il ne peut rien livrer à la publicité qui ne « soit suffisamment digéré, je n'ai jamais hésité, « dit-il, à revenir aux pages qui pouvaient déjà « paraître terminées, afin de les retoucher, ou de « les remanier entièrement et de les recommencer. « Ce fut souvent, je l'avoue, me réduire moi-même « à la condition du petit écolier, qui, le lendemain, « recommence la page mal écrite de la ville. Par « exemple, telle page de mon livre a été remaniée « et refaite trois fois, et telle autre, à la suite de « changements successifs, qui me prenaient quel- « fois une semaine tout entière, est devenue la « cinquième, ou, peut-être, la sixième épreuve et « copie manuscrite ; et combien il y a de pages qui « ont été ainsi corrigées et recommencées ! »

Digitized by Google

« Des retours de ce genre, faits par un écrivain « aux parties déjà rédigées d'une œuvre scienti- « fique ou littéraire, offrent assurément aux lec- « teurs un avantage et une sérieuse garantie d'exac- « titude ; mais quel profit l'écrivain lui-même ne « retire-t-il pas d'une application, qui ne serait « propre qu'à décourager des auteurs toujours pressés « de publier leurs ouvrages ! Ce qu'il gagne à cet « utile exercice, chaque fois qu'il y revient, c'est de « voir sa pensée de plus en plus se dégager claire « et nette, précise et pure ; c'est de bien con- « naître la propriété des mots, d'apprendre à faire « un sage emploi des différents termes de la « langue qu'il manie, et d'acquérir la justesse des « expressions ; c'est aussi de trouver les tours « faciles, simples, naturels, et les plus convenables « pour rendre ses pensées et exprimer ses senti- « ments. En un mot, l'écrivain, qui se livre sans « ennui au travail de la correction de ses ouvrages, « peut espérer d'atteindre à la limpidité du style, « à cette heureuse simplicité, qu'on est aujourd'hui « plus disposé à admirer qu'à imiter, et même à « l'élégance dans l'art d'écrire, dont nous trouvons « des modèles parfaits dans les œuvres apologétiques « et philosophiques, poétiques et historiques, cri- « tiques et littéraires que nous ont laissées les « beaux génies du XVII^e^ siècle, Bossuet, Fénélon, « Pascal, Boileau, Racine, La Bruyère et La Fon- taine. » Il aurait pu ajouter les noms de Buffon, Voltaire, Vertot, Lacépède, Diderot et d'autres.

Cette citation, que nous n'avons pas voulu tron- quer, met en pleine lumière, croyons-nous, l'idée que notre confrère s'était faite de l'écrivain et cette idée, vous le voyez, est celle de l'*homme*

Digitized by Google

*probe,* de l'*homme de bien, expert, habile dans l'art d'écrire, vir probus scribendi peritus.* Quintilien, dans ses *Institutions*, a défini le parfait orateur « *Vir probus dicendi peritus* », l'homme probe, l'homme de bien, expert, habile dans l'art de bien dire. M. Ledain n'a changé dans le modèle, qu'il s'est proposé, que le mot *dicendi* en celui de *scribendi*, et ce modèle, il ne l'a jamais perdu de vue : il lui est resté fidèle, toute sa vie, et dans sa personne et dans ses écrits.

Digitized by Google

# PROGRAMME

DES

## CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE

## 1890-1891.

L'Académie décernera, au mois de Mai 1891, des MÉDAILLES D'OR, DE VERMEIL, D'ARGENT, DE BRONZE et des MENTIONS HONORABLES aux meilleurs travaux qui lui auront été envoyés sur les sujets suivants :

### I. — BEAUX-ARTS.

Tableau des Sociétés artistiques existant à Metz, au moment de l'Annexion, avec Notice historique sur chacune d'elles, telles que *Sociétés des Amis des Arts, Société d'Archéologie, Sociétés de Musique, etc.*

### II. MATHÉMATIQUES.

Perfectionner en des points importants la *Théorie des propriétés projectives des figures* créée par le général Poncelet, et la généraliser en transformant les figures au moyen de surfaces réglées quelconques.

Digitized by Google

III. — Histoire et Archéologie.

Reproduire à l'aide du dessin, de la gravure ou de la photographie, un objet ou un monument antique, appartenant à la Lorraine ou pouvant intéresser son histoire ; ces dessin, gravure ou photographie devront être accompagnés d'une description détaillée.

IV. — Industrie locale.

Rechercher et expliquer les causes de la décadence de certaines industries lorraines, autrefois très prospères, par exemple la *Tannerie*, le *Lainage, etc.*

V. — Météorologie.

De l'influence de la nature et de la configuration du sol sur la marche des orages dans le département de la Lorraine.

VI. — Sciences historiques, littéraires, philologiques, etc.
(*Folk-lore.*)

Recherches sur les traditions, coutumes, usages singuliers, contes, légendes, croyances, superstitions, proverbes, devinettes, etc., etc., dans une ou plusieurs localités de la Lorraine.

VII. — Agriculture.

1. Étude théorique du mode d'action du nitrate de soude sur la végétation, spécialement dans le

Digitized by Google

but de déterminer s'il agit comme germe ou ferment, favorisant l'assimilation par les plantes des éléments nutritifs du sol.

2. Etude sur la corrélation entre la faune des terres cultivables et leur composition chimique et physique. Le but de cette étude doit tendre à faire connaître aux cultivateurs les éléments de fertilité dont leurs terres ne sont pas suffisamment pourvues pour produire des récoltes maxima.

### VIII. — APICULTURE.

MIEL. — Quels sont les moyens d'en multiplier les emplois (*alcool, succédanées du sucre, boissons alcoliques, industries alimentaires, confiserie, pharmacie, etc.)* et d'en faciliter la vente aux apiculteurs lorrains *(syndicats, dépôts, etc.)*.

---

*Nota. — L'Académie admettra d'ailleurs tout travail pouvant avoir un intérêt spécial pour le pays.*

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le règlement de l'Académie lui interdit toute discussion sur les questions politiques et religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

Digitized by Google

L'Académie n'admet au concours que des œuvres inédites.

Les mémoires présentés au concours devront être adressés, avant le 20 Janvier 1891 (*cette date est de rigueur*), à

**Monsieur le Secrétaire de l'Académie.**

*rue de l'Évêché, 25, à Metz.*

Les concurrents ne devront pas se faire connaître.

Chaque œuvre portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté dans lequel l'auteur inscrira son nom, son adresse et attestera que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir des devises qui accompagnaient leurs travaux des années précédentes.*

Le billet cacheté joint à une œuvre ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, les membres résidants n'ont pas droit aux prix proposés ; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Digitized by Google

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Les travaux envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au secrétariat de l'Académie.

Digitized by Google

Digitized by Google

# BUREAU

DE

# L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1890-1891.

*Président d'honneur:*
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE.

| | |
|---|---|
| *Président titulaire* . . . | M. E. FERREZ. |
| *Président honoraire* . . . | M. E. HUBER. |
| *Vice-Président* . . . . . | M. J. FLECK. |
| *Secrétaire* . . . . . | M. BOX. |
| *Secrétaire-Archiviste* . . | M. FRIREN. |
| *Trésorier*. . . . . | M. LAMETZ. |

*Agent:* M. EUG. COLON.



Digitized by Google

Digitized by Google

II

# MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS

Digitized by Google

Digitized by Google

# SERMONS DE CARÊME

## EN DIALECTE WALLON DU XII^e^ AU XIII^e^ SIÈCLE

### ÉTUDE.

SUR LEUR VALEUR

Au triple point de vue grammatical, littéraire et philologique

PAR

M. L'ABBÉ VION, MEMBRE TITULAIRE

*Lu à la séance du 27 Février 1890.*

---

MESSIEURS,

Et d'abord, je tiens à remercier très cordialement M. Auricoste de la bonne idée qu'il a eue de me passer cette composition romano-pastorale, pour moi deux fois intéressante et comme dialecte et comme doctrine. De ce dernier intérêt, je ne vous dirai rien, puisque de sa nature il échappe à la discussion académique. Il me suffit, au reste, d'en avoir fait mon profit particulier.

C'est donc de l'autre intérêt, c'est-à-dire du langage, que je me suis surtout occupé, avec l'intention de pouvoir reproduire, ici même, devant vous, Messieurs, si vous voulez bien me le permettre, un compte rendu sur la valeur grammaticale et littéraire et sur l'importance philologique de cette composition.

Bien qu'elle soit déjà vieille de cinq à six siècles et qu'elle nous arrive dans un langage qui n'est

Digitized by Google

pas le nôtre et nonobstant l'observation de saint Augustin qui, frappé des inconvénients et des désagréments de la diversité des langues, ose dire (Cité, livre XIX^e^, ch. 7^e^) qu'il serait plus facile et plus agréable de lier société avec les animaux, fussent-ils de différents genres, qu'avec des hommes de langues diverses — sentiment que je me garderai bien de contredire pour le quart d'heure — eh bien ! dis-je, malgré tout cela, ces sermons marqués au coin d'une allure grammaticale et littéraire tout à fait insolite et démodée, j'ai pu, tout à mon aise, les déchiffrer et en pénétrer le sens.

Ma surprise, au fait, n'a pas dépassé mon attente. En recherchant la généalogie et la parenté des peuples par leurs langues, j'étais parvenu, avec MM. Lorrain et Adam, à constater une grande analogie entre le patois messin et le patois wallon. Et la chose s'explique parfaitement, car le pays que nous habitons faisait autrefois partie de la Gaule-Belgique, attenant ensemble au royaume d'Austrasie. Le langage qui résulta de cette fusion pourrait bien se nommer gaulois-belge. Ce langage a laissé dans les patois de la Belgique et dans ceux du pays messin trois choses bien remarquables qui leur sont communes et qui ont échappé à l'influence française, je veux dire :

1° La double aspiration *hh*,

2° La voyelle gutturale *a*,

et 3° la nasale *în*.

1° L'aspiration double, que je figure par deux *h* (*hh*), se prononce fortement du gosier. Dans les chartes et les noms de lieux, elle est représentée par *x*, équivalant à la lettre grecque X, tant pour

Digitized by Google

la forme que pour la prononciation. — Cette double aspiration n'existe pas seulement chez les Belges et chez nous, on la trouve encore en bas-breton, en allemand, en espagnol, ce qui semble la remonter au grec ou au celte. Elle manque au latin et le français ne l'a pas admise.

Le rôle de cette aspiration est de remplacer par une sorte de crase deux consonnes consécutives latines ou françaises ou bien encore les sifflantes *x* et *z*. Par exemple :

abaisser — *ébèhhier*
échelle — *hhaule* ou *hhieule*
chardon — *hhédon* ou *hherdon*
mouche — *mohhe*
suivre — *hhure*
Courcelles — *Cohhelle* ou *Khhelle*
Gondrexange — *Gondrehhange*
Poix — *Poëhhe*
Berlize — *Blihhe*
six et dix — *hhihh* et *dihh*, etc.

2° L'*a* guttural et archaïque qui se prononce très ouvert, entre l'*a* et l'*o*, ainsi :

*aye* pour oui
*bawer* » japper
*araye* » oreille
*bacale* » belette
*ç'ateut n'vaye* » il était une fois, etc.

3° La nasale *în* a un son tout spécial difficile à exprimer. Le français l'a rejetée, mais elle est admise en allemand et surtout en anglais, *trinken*, *schelling*. Nous écrivons nous autres Messins et Belges,

Digitized by Google

*in* — un
*cozin* — cousin
*pétrin* — pétrin
*vin* — vin

*Chan Heurlin de Vrémin — Hin-han !*

avec un accent circonflexe sur l'*i* pénultième pour en faciliter l'accentuation au lecteur. La suppression de cette nasale, en français, a mis de la confusion dans les autres...

Outre ces particularités qui rapprochent les patois belge et messin, il y a de plus la similitude 1° de l'*u* qui se change volontiers en *i* :

un — *in*
chacun — *chequin*
lundi — *lindi*

Ainsi s'expliquent les vieilles formes du français

buef — *bieu*
fuers — *fieu*
suer — *sieu*

2° De l'*y* qui représente deux *i*. Mais tandis qu'en français ces deux *i* se séparent, en nos patois, ils se prononcent par une seule émission de voix et deviennent une vraie consonne liquide sous la forme *y*, exemple :

moi-ien — *mayein.*

3° Enfin du *w*. Le français et les différents dialectes patois, ayant une origine commune, n'ont qu'un seul et même alphabet, emprunté au latin. Cependant les patois, ceux notamment dont nous nous occupons, ont des prononciations qui n'appartiennent qu'à eux et que l'alphabet ordinaire est impuissant à rendre. Ainsi les mots : *auwe*, eau ; — *recrauwe*, recrue ; — *pawe*, peur ; — *piauwe*, pluie ; — *wa*, guère ; — *wé*, gué ; —

Digitized by Google

*wéca*, caillou ; — *wetté*, gâteau ; — *Woeppy*, Voippy, etc.

Tous ces sons plombés nous conduisent à une prononciation vicieuse dans nos traductions orales, mais relativement à l'émission de *w*, nous sommes des puristes, même en nous comparant aux législateurs de la langue française. Ces savants nous disent : notre prononciation n'admet point le *w*, prononcez *v:* Vallon et non *wallon;* — Voippy et non *Woeppy* ; — le grand Vad et non *lo grand Wâ*...

Ainsi, voilà une consonne repoussée de fait et admise en principe. On va croire que leurs dictionnaires n'auront point de lettrine w, on sera dans l'erreur, car cette définition si péremptoire n'est qu'une introduction à la lettre. Cherchons-y les mots *wisk* et *wiski* et nous lirons :

*wisk*, voiture légère, pron. *ouisk*,
*wiski*, sorte de jeu, pron. *ouiski*.

N'est-ce pas le cas de nous écrier avec le vulgaire : cela ne se peut pas, mais cela est...

---

Je reviens à mes moutons,
C'est-à-dire à mes sermons.

Ils sont copiés textuellement par M. Emmanuel Pasquet qui les a fait admettre dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* (coll. in-8°, tome 41e). M. Pasquet les a extraits d'un manuscrit sur parchemin appartenant aujourd'hui à l'université de Gand (Fonds Serrure, n° 1), mais provenant de l'abbaye de Saint-Jacques, à Liége, comme le prouve l'inscription suivante, d'écriture ancienne,

Digitized by Google

que l'on voit à l'intérieur de la couverture : « *Liber monasterii Sancti Jacobi leodiensis...* »

Ce manuscrit, qui forme un petit volume in-4°, de 242 feuillets, est composé de vingt-deux pièces, dont quelques-unes ne laissent pas que d'offrir certain intérêt, entre autres :

1° *Le cantique des cantiques*, avec gloses marginales ;

2° *L'Apologétique et quelques traités de saint Bernard ;*

3° *Des fragments de saint Jérôme, de saint Grégoire, de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Isidore.*

4° *La Clef des Songes*, en latin, liste alphabétique donnant la signification de choses qu'on voit en rêve.

5° *Le Manuel épistolaire de Maître Pontius*, contenant lettres et réponses, coté 1 à 22.

6° *Les deux Moines*, poèmes en vers hexamètres et pentamètres alternés.

7° Enfin, notre texte, qui comprend une suite de neuf sermons prononcés à l'occasion du carême. L'auteur est inconnu et le texte est incomplet, du moins vers la fin. Il manque deux ou trois feuillets, lesquels doivent avoir disparu quand le cahier a été relié dans le volume, attendu que la pagination est régulière et sans lacune. Nous n'avons guère que l'exorde du sermon pour le jour de Pâques.

L'écriture, dit M. Pasquet, en est généralement lisible, mais il s'y rencontre une foule d'abréviations tout à fait arbitraires. Très souvent la lettre initiale seule représente un mot, surtout dans les citations de l'Écriture. Ainsi pour écrire : *Cum*

Digitized by Google

*jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ, tristes*, l'auteur ou le copiste met tout simplement : *q... iej.. n.. f.. sicut yp... t.* Et pour la traduction wallonne : *Can vo j, ne vo f mie dolent, si com fon li y, tr...* etc. On voit que l'écrivain ne travaillait que pour lui-même, *currente calamo,* économie de temps, certain de retrouver au complet et en entier ses mots et ses phrases au cours du débit oratoire. C'est ainsi que nous travaillons tous dans notre particulier. Notre texte ici n'est donc qu'un brouillon que l'on ne destinait certainement pas à voir le jour tel quel.

L'orthographe doit par conséquent souffrir d'une pareille mise en œuvre. Il est vrai que les patois n'ont pas d'orthographe fixe, que chacun les écrit arbitrairement et même très souvent sans aucun principe grammatical. Ici, c'est plus que de l'arbitraire, c'est de la fantaisie et comme une espèce d'inconscience. Ainsi pour écrire l'homme, la femme, le juif.... l'auteur orthographie indifféremment dans la même page et jusque dans la même ligne

*om ,ome, omme, hom, home, homme,*
*fame, feme, feume, fom, fome, fomme,*
*Gyu, Gye, Guiz, Juies, Juyes...*

L'inconvénient qui peut en résulter, c'est que les étrangers et même les gens du pays ont peine à lire. Quant à l'auteur, il s'en tirera toujours...

Le style évidemment doit subir les effets de cette négligence ou de ce laisser-aller. En effet, on remarque dans le cours de cette composition tantôt des lacunes plus ou moins considérables, comme tantôt il présente des surcharges et des redondances fort inutiles.

Digitized by Google

Est-il à propos, nonobstant, d'y faire des retouches et des corrections ? M. Auguste Schéler, un savant linguiste belge, a cru devoir le tenter. Je n'oserais pas dire qu'il a toujours eu la plume heureuse dans ses opérations, néanmoins il est parvenu, convenons-en, à en faciliter beaucoup la lecture et l'intelligence, ce qui, certes, n'est pas à dédaigner.

M. Pasquet, lui, a cru devoir respecter le texte primitif et je pense qu'il a bien fait, car les singularités et même les incorrections de l'original peuvent contenir parfois une indication d'époque ou de dialecte. « *An n'sérin rtocher è Chan Heurlin, non pu qu'aux autes pétoès, sans torto ambruyer !* » disait quelqu'un de compétent, en ma présence, à M. Daras, du Plat-d'Étain, qui fit imprimer chez Lorrette, rue du Petit-Paris, une sixième édition de l'œuvre de Brondex, corrigée par lui-même; M. Daras aurait pu dire décolorée.

Chèque velège
E s'berboyège.

Ne touchons pas à l'originalité d'un auteur, même en ce qu'elle a de plus original.

Nous croyons, avec M. Pasquet, que ces sermons n'ont pas été traduits du latin, mais qu'ils ont été écrits et prèchés en dialecte wallon.

C'était d'ailleurs, au VII^e^ siècle déjà, une grande recommandation à l'estime publique que de savoir parler la langue vulgaire. Mummolin est élu évêque de Noyon, vers 669, parce qu'il est familier à cette langue romane aussi bien qu'avec l'allemand. Au VIII^e^ siècle, on traduit en ce langage les mots difficiles que présente la Bible. Les gloses de Rei-

Digitized by Google

chenau, le plus ancien monument de notre langue, donnent d'un côté le texte biblique, de l'autre la traduction romane.

Cette traduction n'était pas faite pour les lettrés de l'époque, évêques, moines, prêtres, qui eux comprenaient et écrivaient en latin que je n'ose appeler classique, mais qui avait la prétention de l'être ; elle était probablement destinée à quelque missionnaire qui voulait s'initier à la connaissance du langage du peuple. Quoi qu'il en soit, elle montre qu'à cette époque le roman était déjà d'un usage à peu près général. L'Église, qui était alors l'aristocratie de l'intelligence, continua de se servir du latin dans ses actes, diplômes, etc., et dans les lettres que s'adressaient ses membres, mais elle comprit qu'il était temps d'adopter, d'étudier et de connaître le parler des masses. Bientôt on la voit dans des conciles tenus dans les contrées les plus éloignées l'une de l'autre, à Arles, à Tours, à Reims, à Strasbourg, imposer au clergé l'étude de la langue romane, lui ordonnant de s'en servir pour la prédication. L'Église entrait dans le mouvement qui emportait la nation. L'évêque de Verdun, prédécesseur de celui qui commence une croisade en l'honneur de Jeanne de Lorraine, fit l'ouverture d'un concile tenu en cette ville en 995 par un discours en langue romane.

Saint Adalhard, abbé de Corbie, l'avait devancé, puisqu'on voit dans les *Acta Sanctorum* qu'il prêchait en langue vulgaire « avec une abondance pleine de douceur ».

Quelle était cette langue nouvelle ?

Essayons de le dire.

Le celtique et le slave sont regardés comme les

Digitized by Google

mères langues de toutes celles des diverses nations de l'Europe. Mêlés et confondus avec le grec et le latin, ces deux idiomes ont produit tous ceux qui existent aujourd'hui. Il y a néanmoins quelques nuances qui les séparent ou qui les rapprochent.

Le *français* tient plus du celte, du grec et du latin que le slave (1).

L'*allemand* ou le tudesque est encore de nos jours presque le celte pur.

Le *russe* est le slave combiné avec le celte et le grec moderne.

Le jargon *polonais* est slavon, celte et latin.

L'*anglais* n'a point de caractère distinctif, parce qu'il les a tous, et lorsqu'une expression quelconque lui manque, il s'approprie librement celle qui dans la langue d'une autre nation peut lui servir à rendre sa pensée.

L'*italien* a pris de tous les idiomes ce qu'ils avaient de plus harmonieux, et cet heureux choix a produit la langue la plus flexible, la plus douce, la plus riche, la plus sonore, la plus pittoresque et la mieux cadencée de tout l'univers, dit-on, l'arabe excepté.

Pour reléguer au nord ces deux langues, la celtique et la slavonne, il a fallu que les Romains, en conquérant les Gaules, la Grèce, l'Angleterre, y aient fait prédominer le latin qui a été longtemps

(1) Un savant ecclésiastique du clergé de Notre-Dame de Lorette, à Paris, l'abbé Espagnolle, publie en ce moment un ouvrage où il expose une théorie, sinon prouvée, au moins remarquée, d'après laquelle les mots français viendraient en général des mots grecs et non des origines latines, comme la chose a été souvent admise.

Digitized by Google

employé dans les actes publics, usage aboli seulement sous François Ier.

Les Francs, les Scandinaves ayant chassé les Romains, adoptèrent, à leur tour, en partie les langues des vaincus, surtout les terminaisons, mais introduisirent beaucoup de mots celtes et tudesques. Le latin s'abâtardit alors. Les glossaires de Ducange et de Roquefort le prouvent.

De ce latin dégénéré et des idiomes des vainqueurs se forma la langue romane, laquelle, à force de s'allier avec le grec que les Phocéens avaient apporté à Marseille, avec le belge et le wallon, dialectes du celte, avec l'ancien latin et l'ancien gaulois, a produit, par dégradations ou par améliorations, le français de nos jours.

Les premiers monuments authentiques de ce langage sont, entre autres, les serments que prêtèrent Louis-le-Germanique à son frère Charles-le-Chauve et les soldats de Charles à Louis, au mois de mars 842, à l'assemblée de Strasbourg, et le *Chant d'Eulalie*, poésie du Xe siècle, lequel n'a que vingt-neuf vers, mais qui est bien précieux pour l'histoire et l'étude notre langue.

Les sermons du moine de Saint-Jacques, à Liége, sont plus récents, cela est certain. Un excellent juge, au dire de M. Pasquet, dans les questions paléographiques, M. Stanislas Bormans, penche à croire que l'écriture ne peut pas en être postérieure à la première moitié du XIIIe siècle. Il en fixe même la date précise par des arguments philologiques, entre autres par l'usage du chuintement. « Ce chuintement, dit-il, en usage fréquent dans les chartes du XIIIe siècle, n'existe pas dans les textes plus anciens et il n'a pas laissé de trace

Digitized by Google

dans le patois moderne. Ce point trouvé aide singulièrement à préciser les traits caractéristiques du dialecte wallon à cette époque, et, sous ce rapport, ces sermons ont leur importance pour la philologie ; ils peuvent servir à élucider certaines questions controversées.

Digitized by Google

# COMPTE RENDU ANALYTIQUE

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS LE TOME IVe

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE

## BELGIQUE

PAR

M. L'ABBÉ VION, MEMBRE TITULAIRE

*Lu à la séance du 26 décembre 1889.*

---

S'il m'est permis, et pourquoi pas ? d'appliquer ici l'argument connu : *ab uno disce omnes*, c'est-à-dire de conclure du particulier au général, j'estime, à part moi, et je ne crains pas de dire, que l'Académie Royale de Belgique, par le seul contenu de ce volume, qui est le tome 47e de ses Mémoires, confirme et justifie à souhait, le choix et la portée de son étiquette : *Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, vu qu'elle enserre dans son sein une riche pléiade d'excellents ouvriers en tous genres et de tous pays, titulaires, associés et correspondants, mathématiciens, astronomes, géologues, ingénieurs, poètes, littérateurs, linguistes, artistes, un grand nombre doués d'initiative et ardents à la besogne.



Digitized by Google

Ce tome 47e, en question, renferme neuf Mémoires de grand intérêt : Cinq de mathématiques spéciales, les trois premiers traitant « *Les nouvelles propriétés des fonctions* Xn, *de Legendre* », avec notes et additions ; le quatrième intitulé « *Sur un tableau numérique et sur son application à certaines transcendantes* » ; le cinquième : « *Sur certaines intégrales définies.* »

Le tout présenté par M. Catalan Eugène, professeur à Liége, en différentes séances académiques et dans l'intervalle des années 1879 à 1888.

Et bien qu'il ait accumulé formules et théorèmes sur théorèmes et formules, l'auteur, en terminant, laisse échapper cet aveu : « Je m'aperçois, dit-il, que mon travail reste encore incomplet et que je laisse toujours place à de nouvelles questions. Le lecteur pourra se les poser et peut-être en résoudre quelques-unes. Qu'il me permette de quitter un sujet sur lequel, depuis douze ans, j'ai publié bon nombre de travaux. »

Le sixième Mémoire s'occupe d'astronomie. Il vient avec ce titre : « *Théorie des mouvements diurne, annuel et séculaire de l'axe du monde,* (suite et fin) », présenté par M. Folie François, aussi de Liége, et travaillant d'après les données et formules de Laplace, Poisson et Peters. Communications qui l'amènent à conclure gentiment : « Ainsi donc, dit-il, cette magnifique horloge du ciel, sur la régularité absolue de laquelle les astronomes de tous les temps ont cru pouvoir étayer leurs observations, est sujette elle-même à des fluctuations périodiques dans le court intervalle de quelques heures. Et l'homme, à qui il a été donné par le Créateur de pénétrer de plus en plus les

Digitized by Google

secrets de la nature, parviendra un jour, si déjà il n'y est arrivé, à réaliser des appareils d'un mouvement plus uniforme que celui qui anime l'écorce solide du globe autour de son axe instantané de rotation. »

Le septième Mémoire comprend la « *Description* (suite et fin, 4e partie) *des Fossiles du calcaire grossier de Mons.* » Il s'agit de coquilles.

Les Gastéropodes (qui marchent ventre à terre) se divisent en trois ordres : les Prosobranches, les Pulmonés et les Opisthobranches, avec table alphabétique des genres et des espèces et 26 planches lithographiées. — Mémoire présenté par MM. Briart Alphonse et Louis Cornet, ingénieurs civils.

Le huitième Mémoire, c'est : Le *Yih-King* : texte primitif rétabli, traduit et commenté, par M. Ch. de Harlez, de Louvain.

Le *Yih-King* est, dit-il, le livre sacré par excellence chez les Chinois. A leurs yeux, le *Yih-King*, c'est le principe de toute sagesse, le fondement de toute science, la base de toute doctrine. Malheureusement, ce livre incomparable a été jusqu'ici recouvert de voiles si épais qu'il a défié tous les efforts des interprètes, aucun n'ayant pu lui donner un sens satisfaisant, malgré les 1420 commentaires qui se trouvent, dit-on, d'après le catalogue, dans la Bibliothèque impériale de Péking.

M. Ch. de Harlez a cru pouvoir reprendre cette œuvre, et pour cela, dit-il, il a dû reprendre les choses *ab ovo*, pour démontrer ce que c'est que le *Yih-King* dans son état actuel et de quoi il se compose. M. de Harlez s'est convaincu que le *Yih-*

Digitized by Google

*King* n'est point ce livre bizarre et peu sensé, selon lui, que certains lettrés Chinois ont jadis présenté à leurs concitoyens avides d'art augural, et que leur postérité a reçu, comme tel, de leurs mains, et transmis en cet état jusqu'à nous, mais qu'il demeure de plus en plus persuadé que le *Yih-King* n'est en somme et en réalité qu'un répertoire de réflexions philosophiques et grammaticales, sous 64 titres.

M. de Harlez sera-t-il plus habile et plus heureux dans sa traduction nouvelle que les Chinois lettrés et autres ? Je ne me charge pas de l'affirmer. Quoiqu'il en soit, il faut tenir compte de la bonne volonté et accorder un bon point aux efforts de M. de Harlez.

Le neuvième Mémoire, celui qui m'a particulièrement intéressé, soit parce qu'il m'est plus accessible, soit parce qu'il sourit davantage à l'imagination, c'est le travail de M. Charles Potvin, d'Ixeler, Directeur de la classe des Lettres à l'Académie, pour la courante année 1889, qui pose ainsi la question :

*Un peu de poésie homérique; comment il faudrait la traduire et l'illustrer.*

M. Potvin, tout d'abord, approuve et félicite ses honorables confrères d'avoir rétabli la tradition, en réouvrant dans le programme académique une place à la Poésie, cette forme supérieure des manifestations de l'esprit. Non pas, dit-il, qu'il ait l'intention de produire une œuvre personnelle, mais c'est qu'il a pensé à la grande épopée qui, depuis près de trois mille ans, porte le nom d'Homère. M. Potvin estime qu'il est bon de se retremper quelquefois dans l'éternelle fraîcheur du

Digitized by Google

génie grec et il lui a semblé qu'il y a quelque chose à faire au sujet de cette période antique, toujours jeune en elle-même, mais qui sera sans cesse à rajeunir dans les traductions, à mesure que de nouvelles découvertes nous la feront mieux comprendre, et que la langue et le vers, en s'assouplissant, nous permettront de la mieux interpréter.

M. Potvin rassure ses auditeurs, il ne parlera pas grec. Son maître en cela sera Boileau. Nicolas Boileau, traduisant le *Traité du Sublime* de Longin, n'y employa pas un mot qui ne fut français. Peu soucieux du succès de Vadius auprès des femmes savantes, il dit qu'il « ne veut pas effrayer ceux qui ne sçavent point le grec ». — M. Potvin ajoute qu'il ne parlera pas non plus grec en français. Il serait par trop aisé, vraiment, d'appeler l'Océan Okeanos, le Ciel Ouranos, la Terre Gaïa, les Grâces Kharites, etc...

Si l'on appliquait ce procédé dans la rigueur du principe, où en arriverait-on? Car si l'on donne son nom grec au Destin, par exemple, pourquoi pas à la Mort qui est aussi une divinité? Ce serait à n'en pas finir. Dire la Ker et la Mort, quoi de plus illogique ! On voit d'ici la cacophonie.

Un autre procédé tout opposé se combine avec le vers grec, et Voss, dans ses manuels, a la réputation d'avoir fait un véritable *fac-simile* d'Homère, tel que nul peuple, au dire de M. Potvin, ne peut se vanter d'en posséder un semblable. Pour les effets saillants, il n'y a pas de doute. Cependant, si le vers grec doit se sentir à l'étroit dans l'alexandrin français, il se trouve souvent trop à l'aise dans l'hexamètre allemand. Presque

Digitized by Google

toujours le ton en devient plus Virgilien qu'Homérique et souvent, pour remplir la ligne, le traducteur délaie la poésie, altère le sens, ce qui nuit à la simplicité autant qu'à la force. — Nous pourrions en fournir maintes preuves, mais ce travail nous conduirait trop loin.

C'est à Ponsard que revient l'honneur d'avoir compris la simplicité et glorifié la grâce et la délicatesse d'Homère, deux nuances, entre les autres, qui ont échappé à Voss, trop enserré dans les rigueurs du rythme, — nuances qui, néanmoins, dans le marbre ou le vers, comme dans la nature, constituent la beauté de l'œuvre. — C'est parce qu'on en néglige l'emploi qu'il faut souvent un certain courage pour lire Homère jusqu'au bout dans les traductions les plus réputées, comme Voltaire le disait impossible aux Anglais dans les vers de Pape lui-même.

Pour ces raisons et pour d'autres encore, dit M. Potvin, il faudra toujours traduire Homère en vers.

Et d'abord, la Grèce l'a interprété en œuvres d'art. La réciprocité existe entre les rhapsodes et les artistes. Les Muses aiment les échanges, dit Virgile. Un large échange de goût n'a jamais cessé de régner entre les divers arts du beau en Grèce et on pourrait retourner le mot de Lessing et dire : Nos écrivains feraient mieux d'étudier Homère dans les marbres antiques que dans les traductions qui sacrifient la poésie à quoi que ce soit. La pureté, la simplicité, la grandeur, l'intimité s'admirent aussi dans l'art grec.

Et toutefois, nul n'a songé à mettre Phidias au-dessus d'Homère. Valère Maxime trouve même

Digitized by Google

Zeuxis assez présomptueux de n'avoir pas attendu l'avis du public pour mettre au bas de son Hélène, trois vers de l'Iliade : une vive glorification de la beauté. Hélène avertie que Paris a provoqué Ménélas, s'émeut pour son premier époux et court aux remparts. A la porte de Scées, les plus sages vieillards de Troie, réunis autour de Priam, la voient s'avancer et se disent :

Ce n'est pas un fléau qu'Achéens et Troyens
Aient si longtemps souffert pour une beauté telle,
Car Hélène a des traits d'une Déesse immortelle.

*Iliade*, L. III, v. 150 etc.

Ainsi dans l'Iliade apparaît Hélène, un des portraits les plus creusés du cycle.

Ce qu'on n'a osé ni pour Phidias, ni pour Zeuxis, ni pour Praxitèle, Pline le risque en faveur d'Appelles qui, dans sa Diane, a paru, dit-il, surpasser les vers d'Homère. Ces vers ne sont qu'une comparaison, ils ouvrent l'épisode de l'Odyssée qui oppose aux suites malheureuses de la guerre le tableau d'un peuple pacifique. Par là, dit M. Potvin, j'arrive à ce qu'il y a de plus naïvement simple dans Homère, un portrait de jeune fille.

Il s'agit de Nausicaa, chargée de conduire Ulysse, naufragé dans l'île des Phéaciens, dans la capitale de cette île. Mais quelle plus gracieuse messagère pouvait lui indiquer la route à suivre ? Suscitée en songe par Minerve, Nausicaa va laver dans le fleuve le linge de sa patriarchale famille.

C'est M. Potvin qui traduit, Messieurs. Il compte sur l'indulgence de ses confrères, eux qui « sçavent » le grec.

Digitized by Google

Et les habits restaient à sécher au soleil
Lorsque la jeune troupe a pris sa nourriture,
Pour jouer à la balle, on ôte sa coiffure.
La princesse aux bras blancs dirige de la voix,
Telle Diane, aimant à vider son carquois,
Monte sur l'Erymanthe ou le Taygète aride,
Chasser le sanglier fougueux, le cerf rapide;
Et les nymphes des champs, filles de Jupiter
La suivent, et Latone en a le cœur tout fier,
Car sa fille, de tout le front plus grande qu'elles,
S'en distingue aisément; toutes pourtant sont belles.
Sur ses femmes ainsi, la vierge dominait.
Mais de s'en retourner bientôt l'heure venait :
Les habits sont pliés, les mules amenées ;
Minerve alors, veillant encore aux destinées,
Veut réveiller Ulysse et lui faire aborder
La vierge qui le peut à la ville guider.
La balle que lançait la reine à ses servantes
S'égare et va tomber au sein des eaux mouvantes;
Elles crient : le divin Ulysse est réveillé,
Et consultant et sa tête et son cœur, il s'assied.
« Malheureux ! de quel peuple ai-je atteint le rivage ?
« N'est-il pas inhumain, sans justice, sauvage ?
« Ou s'il respecte l'hôte et des Dieux suit la loi ?
« Comme un cri féminin circule autour de moi :
« Est-ce la nymphe errant aux montagnes désertes,
« A la source du fleuve ou par les plaines vertes,
« Ou quelqu'homme, ici près, que je rencontrerai ?
« Allons, j'explorerai moi-même et je verrai. »
Il dit, sort de son lit de broussailles, et, robuste,
Dans l'épaisse forêt brise un rameau d'arbuste
Tout en feuilles, pour en couvrir sa nudité ;
Puis il s'avance, tel qu'un lion indompté :
Fils des grands monts, les vents l'ont battu ; ses prunelles
S'embrasent, il se jette aux taureaux, aux gazelles,
Aux cerfs; le ventre ordonne, il voudrait dévorer
Le bétail, et jusqu'en la ferme il ose entrer.

Digitized by Google

Ulysse ainsi, vers les vierges à blonde tresse
S'avance, quoique nu : nécessité le presse.
Terrible il leur paraît, souillé du flot amer ;
Elles fuient vers les bords escarpés de la mer ;
La vierge seule attend, car Minerve la sainte
Met l'audace en son front, ôte à son corps la crainte ;
Elle reste debout, Ulysse est vacillant :
A ses genoux doit-il la presser suppliant,
Ou restant loin, prier, d'une parole habile,
Qu'elle lui donne un voile et lui montre la ville ?
Ainsi délibérant, il pense qu'il vaut mieux
La supplier de loin, en mots élogieux,
De peur que, s'il la touche, elle ne se courrouce.
Aussitôt il a pris sa voix habile et douce ?
« Je te supplie, ô Reine ! Es-tu fille de Dieux
« Ou mortelle ? — Si tu descends des larges cieux,
« C'est Diane, je crois, fille à Jupiter même,
« Dont je reconnais l'air, le port, l'éclat suprême.
« Si tu naquis d'un homme, en ce monde habitant,
« Trois fois heureux ton père et ta mère au cœur grand,
« Trois fois heureux aussi tes frères, car leur âme
« Sans cesse, grâce à toi, d'allégresse s'enflamme
« A te voir, rameau souple, entrer aux chœurs joyeux.
« Mais lui, par dessus tout, sera le plus heureux
« Qui jusqu'en sa demeure, un jour t'aura menée
« En pliant au fardeau des présents d'hyménée.
« Car jamais je ne vis un être aussi parfait,
« Homme ou femme, et j'admire et reste stupéfait.
« A Délos, près l'autel d'Apollon, j'ai naguère
« Vu d'un jeune palmier croître la tige altière ;
« Car j'allai dans cette île, un peuple de héros
« M'y suivit et de là sont venus tous mes maux.
« Mais, tel que je restai dans l'extase profonde,
« Longtemps, n'ayant pas vu d'aussi bel arbre au monde,
« Tel je t'admire, ô femme, et m'étonne et je crains
« De toucher tes genoux, malgré mes grands chagrins.
« Hier, après vingt jours, je sortis du flot sombre ;

Digitized by Google

« L'orage jusqu'alors m'avait poussé, dans l'ombre,
« Loin d'Ogygie ; enfin, un dieu m'ouvre ce port,
« Pour mon malheur sans doute aussi, car je crains fort
« Qu'aucun dieu n'ait jamais pitié de mes souffrances.
« Donc, Reine, secours-moi, toi qu'après tant de transes
« J'aborde la première, et jamais je ne vis
« Aucun homme habitant ta ville et ton pays.
« Montre-moi la cité, jette-moi l'un des langes
« Apportés pour serrer les habits que tu ranges,
« Et te puissent les dieux donner tous les bonheurs :
« Un mari, des enfants et l'accord de deux cœurs
« Si bon ; car il n'est rien de plus doux en ce monde
« Quand la maison unit, dans une paix profonde,
« L'homme et la femme : affreux tourment pour l'envieux,
« Joie à l'ami vrai ; mais, eux, le sentent bien mieux ! »
La princesse aux bras blancs prend alors la parole :
« Hôte, tu ne parais ni méchant ni frivole,
« Jupiter donne à tous un destin opportun,
« Aux bons comme aux méchants, comme il veut à chacun
« Souffre-les jusqu'au bout, s'il t'envoya des peines.
« Maintenant que tu fus jeté sur nos domaines
« Tu ne manqueras plus de manteau ni de rien
« De ce qu'un malheureux qui nous supplie obtient.
« Tu sauras notre nom et tu verras la ville.
« Les Phéaciens sont les maîtres de cette île,
« Et moi je suis la fille du noble Alcinoüs
« A qui tous les bonheurs de ce peuple sont dus. »
Elle dit et commande à ses belles servantes
« Arrêtez ! Devant lui pourquoi ces épouvantes ?
« Pensiez-vous voir un homme hostile à notre paix ?
« Non pas de si longtemps et peut-être jamais
« Un homme ne naîtra, qui puisse dans nos terres
« Guerroyer, car aux dieux nos familles sont chères
« Et nous habitons loin, au sein du flot salé,
« A l'écart et nul peuple à nous ne s'est mêlé.
« Mais ce malheureux vient, errant sur notre côte ;
« Il faut le secourir, car tout pauvre, tout hôte
« Nous vient de Jupiter ; un rien peut l'obliger.

Digitized by Google

« Filles, offrez-lui donc le boire et le manger,
« Baignez-le dans le fleuve, où du vent l'on s'abrite. »...
Elle dit; d'obéir aussitôt l'on se presse,
Elles mettent devant lui et le pain et le vin.
Avidement alors Ulysse le divin
Mange et boit, car il n'eut de longtemps aucun vivre.
Et déjà la pucelle à d'autres soins se livre :
Elle emplit, des habits pliés, le chariot,
Y fixe les mulets au solide sabot,
Y monte, appelle Ulysse et lui dit à voix haute :
« Lève-toi, je te mène à la ville, mon hôte,
« Puis chez mon père au cœur prudent, où je le dis,
« Tu verras les premiers hommes du pays...

Voilà ce que j'ai pu faire, conclut M. Potvin, pour donner une idée de la simplicité nue d'Homère, nue comme un marbre de Praxitèle. Nous avons à regretter, ajoute-t-il, le tableau de Polygnotte : Ulysse abordant Nausicaa et le bas-relief d'Olympie, du VIII^e^ siècle avant notre ère, représentant la vierge allant au lavoir. Heureusement, la liberté de l'art grec fut inépuisable et ce qu'on peut appeler l'intimité homérique revit dans l'innombrable production de vases peints et de terres cuites. Jeunesse, innocence, enjouement, coquetterie de tenue, charme de rêverie, douceur d'amitié ou passion dramatique, sans oublier le comique, dans un pays où Homère avait mis Vulcain auprès de Vénus, Thersite auprès d'Achille et Irus dans la maison d'Ulysse, rien ne manque aux terres cuites, pas même une modernité de modelé encore vivante, pas même des sujets comme la pitié d'une vierge pour un blessé ou l'amour d'une mère allaitant son fils...

Digitized by Google

Un archéologue français, grand partisan des musées de moulage, dit qu'eux seuls peuvent donner le sentiment de ce qu'est l'art grec. Il en est de même d'Homère, qu'il faut voir dans Homère et non dans Ovide ou Virgile, et surtout pas dans les traductions en prose. Malheureusement, on ne veut plus apprendre le grec, et ce qu'on en sait, quand on l'a appris, n'y sert guère. Force est donc bien de recourir à des traductions, des traductions en vers, visant avant tout à rendre d'un poète la poésie. A moins d'un chef-d'œuvre, aucune n'y suffirait. Mais le chef-d'œuvre d'interprétation d'Homère est tout fait dans l'art antique. Une traduction ne me semble plus possible, si l'auteur ne prend soin de comprendre le véritable sens de cette poésie, d'en appliquer la rythmique dans toute sa variété et d'en conserver autant que celui-là, et avec non moins de succès contre le poète traduit. Cette fois, au lieu de garder le mot grec, on remonte à son étymologie la plus surannée, comme si, quand nous parlons des yeux de myosotis d'une femme ou de ses grâces espiègles, on traduisait des yeux d'oreilles de souris, des grâces miroir de hibou. Si l'on m'observe que c'est au nom de la science archéologique que l'on traduit de la sorte, je demanderai ce que les vieux rhapsodes ont à voir à cette science toute moderne.

Ne sacrifions la poésie à rien, ni à la littéralité de la traduction, ni à l'étymologie, c'est-à-dire aux feuilles mortes du langage ; ce serait une espèce de fétichisme. Ce qu'il importe de rendre, c'est la vérité historique du temps, la langue vivante des poètes, le sens de l'œuvre. Le reste est

Digitized by Google

bon pour le bas des pages, pour des notes de savants. — C'est le ton qui fait la chanson.

Traduire une épopée en prose ! Cela convient-il? Je ne le pense pas. La prose et les vers ont des principes différents qui rendront toujours impossible, par exemple, une traduction en vers de Démosthène et de Thucyde, quoique les premiers chroniqueurs aient écrit partout en vers. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un art où le rythme prend tant de place et se prête à tant de beautés. — « Aucune traduction, surtout en prose, dit M. Egger, ne reproduira l'admirable beauté d'Homère.» Je le crois. Homère est le modèle par excellence de la variété naturelle de la forme, qui met d'instinct le mot saillant en bonne place, se plie à toutes les nuances du récit ou du discours, atteint aussi à une grande vivacité de ton, à une plasticité du vers qui n'a jamais été surpassée.

L'alexandrin français ne s'y prête guère que depuis notre époque, et encore, quelque hardiment qu'on le coupe, le mouvement ne lui semble pas aussi habituel, inné ; il se fait trop apercevoir.

Deux caractères principaux distinguent la forme homérique, la variété de rythme et la simplicité de ton.

La langue allemande, par sa grande facilité d'inversion et de rythme, se prête volontiers à rendre possible la simplicité plastique.

L'illustrateur, de son côté, aurait à faire un choix de ce qui se rapporte aux récits d'Homère et aux mœurs qu'il peint, en trois grandes séries de richesses artistiques : les objets du temps découverts en si grand nombre dans les fouilles,

Digitized by Google

avec les médailles les plus anciennes ; — puis les grandes œuvres de la sculpture et de la peinture antiques, y compris les bas-reliefs, les stèles funèbres et les pierres taillées ; — enfin, sans négliger les vases peints, l'innombrable variété des petites merveilles de la terre cuite.

Si une traduction supportable était illustrée, comme elle peut l'être aujourd'hui à chaque page, d'un chef-d'œuvre grec, ce n'est pas une illusion de penser que ce livre serait une des initiations les plus complètes au génie de ce peuple privilégié.

---

Digitized by Google

# ÉTABLISSEMENT

DE LA

# MONARCHIE FRANÇAISE

A

# TARQUIMPOL

PAR

M. L'ABBÉ KUHN, MEMBRE TITULAIRE

*Lu à la séance du 25 Juillet 1889.*

---

Messieurs,

La grande occupation de ma vie littéraire a été de recueillir les documents nécessaires pour la construction historique de la partie de la Lorraine à laquelle on donna autrefois, en allemand, le nom de Westreich, et en français, ceux de Westriche et de Westrasie. Veuillent Messieurs de l'Académie me permettre lecture d'un épisode de ces Annales, épisode qu'ils ne trouveront peut-être pas trop indigne de leur bienveillante attention. Il a trait à une question historique grandement débattue autrefois, et sur laquelle il nous semble avoir porté un peu plus de clarté, si tant est qu'elle se trouve même définitivement résolue. Il s'agit de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules, siège que nous plaçons à Tarquimpol, sur les sources de la Seille.

Digitized by Google

Clodion est le premier roi des Francs Saliens qui figure dans l'histoire. L'auteur inconnu des « Gesta rerum Francorum », chronique écrite vers 720, dit qu'il eut pour prédécesseurs Pharamond, fils de Marcomer, élevé sur le pavois après la mort de Sunnon. Mais il y a ici confusion évidente, semble-t-il, des Francs Saliens avec les Francs Ripuaires. Si Pharamond était fils de Marcomer et successeur de Sunnon, il devait être roi des Ripuaires et non des Saliens. Grégoire de Tours, le plus ancien historien de la nation salienne, ne parle pas de Pharamond, mais il cite, comme prédécesseur de Clodion, Theodemer, fils de Richemer, lequel fut tué en même temps que sa mère Aschila. Il dit avoir puisé ce renseignement dans les fastes consulaires. Ceci d'ailleurs sans préjudice de ce que nous avons dit du passage présumé de Pharamond dans nos pays : Saliens et Ripuaires s'y sont succédé, et, malheureusement, trop d'autres encore.

Selon le Père de l'histoire de France, Clodion habita le château ou forteresse de Dispargum, sur les confins ou plutôt les extrémités du pays des Thoringiens : « Ferunt etiam tunc Chlogionem utilem et nobilissimum in gente sua regem Francorum fuisse, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in termino Thoringorum ». Ici M. Gérard, auteur récent d'une *Histoire des Francs d'Austrasie*, dit qu'on est assez généralement d'accord aujourd'hui pour reconnaître que le pays des Thoringiens ou la Thoringie dont parle Grégoire, n'est autre que le pays de Tongres. Mais sur quoi se fonde-t-il? Nous ne le voyons nullement. Est-il certain que Tongres a donné son nom au pays

Digitized by Google

environnant, qui de là s'est dénommé Thoringie? Aucun auteur ne l'indique, et d'ailleurs n'est-ce pas le nom de Tongrie ou Tungaria que ce pays aurait dès lors reçu ? Il faudrait de plus trouver dans les environs une localité du nom de Dispargum; or, on n'en cite aucune.

Wendelin, (*Epist. de Dispargo*), cite, dans la province de Limbourg, entre Herck et Haelen, une vaste plaine appelée Vranckryck, qu'il traduit par Regnum Francorum, et dans cette plaine, qu'il suppose avoir été la résidence du premier roi des Francs, un endroit connu sous le nom de Koninckryck, qu'il croit avoir été ladite résidence. Mais nulle mention de Dispargum, ni de Thoringia, et, en leur absence, la preuve alléguée nous semble bien trop faible et caduque.

L'emplacement de Dispargum a donné lieu à de nombreuses, chaudes et intéressantes controverses. Quelques auteurs ont essayé de démontrer qu'il devait se trouver au-delà du Rhin (rive droite) — ce qui est en contradiction formelle avec le texte de Grégoire de Tours portant que les Francs avaient traversé le Rhin pour venir dans la Thuringie : « Et primun quidem littora Rheni amnis incoluisse : dehinc transacto Rheno Thoringiam transmeasse ». Cette opinion, qui dès lors n'aurait jamais dû se produire, a nonobstant été adoptée par Dewez, qui, dans un mémoire présenté à l'Académie de Bruxelles, a osé soutenir que Dispargum était Duisbourg, situé entre Dusseldorff et Wesel. — Dubos indique un autre Duisbourg, entre Bruxelles et Louvain, près de Tervueren. Avec lui s'accorde M. de Pétigny, qui pense que c'est à Duisbourg en Brabant qu'il faut placer le



Digitized by Google

Dispargum de Grégoire de Tours. (*Études sur l'hist. de l'époque mérov.* II, 24) et, ce qu'il y a de plus étrange, c'est que M. H. Martin, dans sa bien trop surfaite *Histoire de France* (I. 368) a cru devoir adopter la manière de voir de M. de Pétigny.

Mais la plupart des écrivains qui ont fait de cette question un objet particulier de leurs recherches, tels que Chifflet, Henschenius, Vredius, Bucherius, Mantelius et surtout Wendelinus, se sont prononcés pour la ville de Diest sur la Demer. C'est là aussi l'opinion des historiens allemands de nos jours. En effet, dit encore l'auteur de l'*Histoire des Francs d'Austrasie*, la situation de cette ville répond parfaitement aux indications données par Grégoire de Tours, et de plus, elle est entourée de localités dont les noms rappellent le séjour des Francs Saliens. Et il cite ici Vœcht disant : « Habemus omnino circa Tameram nomina illustria quibus admonemur novam seu minorem Franciam his oris cœpisse indigitari; nam inter Halen et Hercam magnus est campus Vrancryck et circa Hasseletum ora est cui item Vrancryck est nomen ; interque hæc ad fluvium Tameram pascua vocantur het fransbrouck, id est, pascua francica... et infra sequuntur de Seelbemden, id est prata Salica, post quæ deinde sequitur vicus Selebcim, quod est Salioram domicilium. »

Très bien, mais que prouve tout cela ? Y a-t-il dans cette énumération une ombre même de Dispargum ? et c'est cependant cette localité qu'il s'agit de mettre au jour. Y a-t-il même allusion au pays des Thoningiens ? et c'est là assurément ce qui nous indiquera avec certitude l'em-

Digitized by Google

placement du séjour du premier roi des Francs : « Chlogionem regem francorum, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in termino Thoringorum. »

Ecoutons maintenant Grandidier, l'historien si autorisé de la province d'Alsace.

L'Alsace, dit-il, paraît avoir été le berceau de la monarchie française dans les Gaules et le premier domicile de nos rois. M. Périciot établit ce sentiment dans une dissertation spéciale. Elle développe un des points les plus importants de l'histoire de France et de celle de l'Alsace... Tout nous engage d'ailleurs à regarder les Francs, et non les Allemands, pour nos ancêtres, puisque la différence des religions et celle de la législation nous représentent l'Alsace entièrement étrangère à l'Allemannie. Il ne restait plus que peu d'idolâtres dans cette province au VI^e^ siècle, et ce fait constant doit faire reconnaître dans les Alsaciens une origine française. Agathias qui écrivait au milieu du même siècle, assure en effet que les Francs avaient embrassé la foi de Jésus-Christ : « Franci Christiani omnes sunt, rectissimique de Deo sentiunt », mais que la nation entière des Allemands suivait encore les superstitions païennes. — L'Allemannie, sous les rois Mérovingiens et Carlovingiens était régie par la loi des Allemands ; mais l'Alsace l'était par celle des Francs, (secundum legem Francorum, dit un diplôme de Charlemagne). Les terres Saliques qui étaient les terres allodiales échues aux derniers dans le partage primitif des biens, furent très communes en Alsace. D'ailleurs, les textes de Jornandès et de Walafrid Strabon, dont l'un écrivait au VI^e^ siècle et l'autre

Digitized by Google

au IXe, placent formellement les Francs dans l'Alsace, en l'excluant des territoires occupés par les Allemands.

Et, continue notre auteur, le changement de domination dans l'Alsace produisit des différences remarquables dans la langue, les mœurs et les coutumes de cette province qui commença à suivre celles des Francs. Les dénominations celtiques et romaines données aux cités et aux autres localités de l'Alsace disparurent presqu'entièrement... Le château de Franckenbourg, dont on attribue la construction à Clovis; les deux villages de Franckenheim, situés dans la Basse-Alsace, celui de même nom dans la Haute ; le village de Franckelsheim, aujourd'hui détruit; celui de Franckweiler, à une lieue de Landau, etc., dérivent également leur nom des Francs, les anciens habitants. Les Francs, s'étant formé un établissement dans la première Germanie, s'arrêtèrent en Alsace. Cette province était l'ancienne demeure des Tulingiens, comme ils sont nommés par Jules-César [*De bello gallico*, lib. I, c. 5 et 28], auxquels Procope [*Hist. Gothica*, lib. I] et Grégoire de Tours [*Hist. Franc.*, lib. II, cap. 9 et 27] donnent le nom de Turingiens, Frédégaire [chron. c. 37] celui de Turensiens, et qui est encore qualifié de « Pagus Troningorum » dans la charte de fondation de l'abbaye de Murbach en 727 : « In ducatu Alsacensi, seu in pago Troningorum ». Clodion, qui devint roi des Francs, vers l'an 427, fixe son domicile au château de Disparg, dont le nom ressemble assez à celui de Dagsbourg ou Dabo... »

Grandidier partage donc l'opinion de Périciot, auquel nous donnons actuellement la parole.

Digitized by Google

Les Turensiens, dit-il, étaient les habitants de la Haute-Alsace. Le nom de Tulingiens et de Turingiens était pris dans un sens plus étendu, puisque la Turinge gauloise comprenait aussi la plus grande partie de la Basse-Alsace et s'étendait jusqu'aux confins du pays Médiomatricien. C'est dans le territoire des Turingiens et sur ses extrémités : « In termine Thoringorum » qu'était situé le château de Dispargum où résidait Clodion, roi des Francs. C'est le nom que lui donnait Grégoire de Tours (titre 2, cap. 9), l'auteur de la vie de Saint Remi (apud Duchesne 1, 524), la chronique de Moissac (apud Bouquetum II, 649), les divers manuscrits des Gestes des Francs (apud Duchesne p. 694), et le moine Roricon (Act. 801). Il est appelé Hesbargen dans Frédégaire (Epit. hist. franc. cap. 9. p. 726). Il y a neuf opinions différentes sur la situation de ce château que les uns placent au-delà du Rhin et les autres dans diverses contrées de la seconde Germanie. Mais comme ces opinions se détruisent les unes les autres, il n'est pas difficile de retrouver l'ancien château de Disparg dans celui de Dagsbourg ou Dabo, situé dans la Turinge gauloise, c'est-à-dire en Alsace. Cet endroit, qui dépend du diocèse de Strasbourg, éloigné également de trois lieues de Saverne et de Sarrebourg, nommé Dasburgum et Dasborc dans les anciens titres, est placé dans une contrée remplie d'antiquités, où l'on découvre encore plusieurs monuments de la grandeur romaine, et des preuves de la considération dont ce local jouissait, tant sous eux qu'à la chute de leur domination. L'auteur cite ici, à l'appui de sa thèse, un diplôme accordé en 922, et daté de Disborch, qui, dit-il, ne peut être

Digitized by Google

que Dagsbourg, qui se trouvait sur le passage de Charles-le-Simple de Lorraine en Alsace. L'identité qu'offrent les deux mots de Disparg et Disborg est pour lui une preuve plus claire encore que le château de Dagsbourg est le même que celui de Disparg, auquel la chronique d'Adon (apud Bouquetum II, 66) donne aussi le nom de Disporum. D'ailleurs, allègue-t-il, la différence entre Dasborc et Disborc est si légère qu'on n'y peut méconnaître la même origine. C'est aussi de cet endroit, croit-il, qu'est daté un diplôme d'Othon III, de l'an 896 : « Actum Dispargo ». La conformité du mot de Disparg et de celui de Dagsbourg se prouve encore plus sensiblement, d'après lui, par les titres du monastère d'Etivat ou sont nommés, en 962 : « Allodium Dispargi », et, en 1154 : « Ecclesiam Dispargi ». Aussi triomphe-t-il, disant : « Toutes ces preuves doivent suffire pour placer l'Alsace dans la Turinge gauloise, qui a même donné son nom à la ligue Turingienne, composée des peuples de la première Germanie. Clodion, roi des Francs, qui s'y établit et qui avait fixé son domicile au château de Disparg ou Dagsbourg, étendit des conquêtes... »

Nous nous arrêtons ici, passant outre à d'autres citations. Il s'agit de retrouver les *desiderata* du texte primitif, celui de Grégoire de Tours, le père de l'histoire de France, plaçant à *Dispargum in termino Thoringorum,* le siège du premier roi des Francs. Périciot nous semble inviolable et inviolé jusqu'à présent sur le terrain des Thuringiens ou Thoringiens qu'il dérive de la nation des Tulingiens qui donna son nom à la province rhénane et qu'elle conserva jusqu'au mo-

Digitized by Google

ment où les envahisseurs francs lui attribuèrent celui d'Alsace, qu'elle a continué de porter jusqu'à nos jours. Dans sa dissertation, que nous n'avons fait qu'effleurer, il aurait pu relater la Porte Blanche de Strasbourg, laquelle s'est toujours dénommée Kroneburger Thor, évidemment estropié de Throneburg ; relater encore le nom ancien de Thronia, qui fut celui autrefois de Kirchheim ; enfin la vallée de Marlenheim à Wasselonne qui a porté de tout temps le nom de Kronthal ou Tronkal. Tous ces radicaux de Kron ou Tron font allusion évidente à la nation Throningienne, les Troningiens de Grégoire de Tours. Périciot, prenant les limites actuelles de la Lorraine et de l'Alsace pour équivalentes des limites anciennes, trouve, sur ces lieux une localité nommée Dagsbourg, il s'en empare. La différence entre Dagsbourg et Dispargum étant peu sensible, toute difficulté est levée désormais et Dagsbourg est proclamé la résidence première des rois Francs dans les Gaules.

Il nous reste de graves scrupules, et ils ne nous permettent pas d'abonder dans le sens du si savant auteur dont nous parlons. Nous ne croyons pas d'abord que les limites aient été les mêmes autrefois qu'aujourd'hui entre ce qui fut plus tard Lorraine et Alsace : cette dernière province a dû même empiéter singulièrement sur la première ; en tout état de cause, personne ne nous dira jamais, croyons-nous, jusqu'où s'étendait le pays des Throningiens.

Quiconque a vu Dagsbourg, se refusera constamment à la pensée que cette localité ait jamais pu avoir la gloire d'abriter, même très momentanément, royauté quelconque. Le site est trop malheureux pour

Digitized by Google

cela. Il y a quelques années, un seul chemin quelque peu convenable, encore ne l'était-il guère, y accédait ; partout ailleurs, et dans toutes les directions, des fondrières, sentiers et casse-cou, praticables pour les seuls montagnards ou touristes déterminés ; partout forêts, maigres champs et grand éloignement de toutes les nécessités de la vie. Un roi n'aurait voulu habiter un rocher qu'il fallait péniblement escalader et dont la surface comporte à peine l'emplacement d'une maison bourgeoise ordinaire. Dagsbourg, comme village, n'existe ostensiblement que depuis que les seigneurs de Linange y attirèrent des habitants par de nombreux privilèges et concessions forestières ; Dagsbourg se dépeuplerait immédiatement si ces concessions étaient retirées. Comment dès lors une cour royale, qui suppose un service nombreux et dont les exigences sont si grandes, se serait-elle résignée à habiter un endroit si âpre, si stérile, si inhospitalier et d'un abord si difficile ? Ajoutons que nul débris ni vestige n'est resté du passé si glorieux. Grandidier est singulièrement fantaisiste en parlant de monuments de la grandeur romaine ; nous n'en avons pas aperçu à Dagsbourg, et ce qui en existe dans l'ancien comté de ce nom n'autorise aucune induction pareille. L'assimilation avec Dispargum est donc malheureuse ; elle l'est d'autant plus que non seulement, selon notre manière de voir, il est impossible de prouver l'existence de Dagsbourg à cette époque reculée, mais qu'il est même assez facile de prouver et de démontrer le contraire. On lit en effet dans les statuts antiques de l'abbaye d'Andlau, composés et promulgués par l'impératrice sainte Richarde, vers

Digitized by Google

892 (Grandidier, *Hist. de l'Église de Strasbourg, pièces justificatives*, nº 165, page CCCIV) : « ... mon seigneur Charles (son mari) a, sur notre demande, confirmé à l'autel et église de Saint-Sauveur (d'Andlau) ce que je possède à Walterescett et Wosagon, afin que l'église et l'autel soient améliorés du produit desdits biens... » Ces lieux de Walterescett ou Walscheid et de Wosagon qui fut, peut-être un siège d'habitation, mais qui désigne sans doute plus naturellement une portion de la grande chaîne des Vosges, sont, on ne saurait en douter, ce qui forma le noyau primitif du vieux comté de Dagsbourg dont les anciens comtes de ce nom firent leurs reprises chez les abbesses d'Andlau jusqu'à la mort de la comtesse Gertrude en 1225. Or, si Dagsbourg avait existé alors, on ne saurait raisonnablement douter que sainte Richarde n'en eut fait mention dans les statuts de l'abbaye qu'elle venait de fonder ; comme elle ne cite que Walterescett et Wosagon, Dagsbourg n'a dû être construit que postérieurement.

Où trouverons-nous dès lors définitivement Dispargum ? Ne nous décourageons pas alors que nous touchons de si près à la solution du problème depuis si longtemps posé. L'un des termes est sorti de l'obscurité, et, grâce à M. Périciot, reluit désormais au grand jour de l'histoire ; c'est l'emplacement de la nation des Thoringiens ; il reste momentanément le second qui concerne l'emplacement de Dispargum. Cet emplacement, nous le voyons poindre des hauteurs de Dagsbourg où nous nous trouvions à l'instant. Quittons en effet la grande voie romaine d'Argentoratum à Divodurum, voie que nous avons suivi à travers son

Digitized by Google

parcours par la Throningie depuis Strasbourg jusqu'au point d'où nous nous sommes dirigés sur Dagsbourg. Revenons sur la voie et ne la quittons plus, n'obliquant ni à droite ni à gauche. Voilà Sarrebourg, Kirrberg aux Bois (collis viæ carratæ), Rhodes (route), Fribourg-l'Évêque. Cette dernière localité dépassée, nous avons devant nous, à cheval sur la voie que nous avons suivie jusqu'alors, une agglomération composée autrefois de dix pagus ou centres d'habitations et de nombreuses cités fortifiées ; c'est le Romesberg ou côte des Romains, le Ramberg, autre côte où séjournèrent les dominations du monde, c'est la côte de Lindres, autrefois couronnée d'un château-fort, c'est le Kakelberg ou côte du Castellum, c'est la ceinture des marais presqu'infranchissables de la Seille, et, à l'opposé, la côte où planait plus tard, construite sur les ruines de fortifications romaines, la citadelle de la comtesse de Hombourg, côte qui prit en dernier lieu le nom de côte Saint-Jean, c'est tout un réseau de *castra stativa* et de fortifications s'étendant et se prolongeant par Vic, Salone, Chambrey ayant Amance pour dernier rideau. Cette localité si heureusement placée se nommait Decempagi et nous y voyons Dispargum. L'identification n'est guère difficile. *Decem* s'est transformé en *dis* bien naturellement. Le français ne dérive-t-il pas, lui aussi, son chiffre numérique dix du même mot latin *decem*? Pagus ou pargum est devenu pargus ou pargum ; on pourrait citer bien des exemples de pareilles transformations ; et ce n'est ni Périciot ni Grandidier qui protesteront, puisqu'ils admettent sans difficulté la transformation de burgum en pargum. L'ancienne Thoringie

Digitized by Google

s'est donc avancée jusqu'à Decempagi ou Dispargum, du moins jusqu'à ses plus proches environs. Dès lors, le second terme du problème nous semble désormais résolu définitivement, à moins de preuve formelle contraire, preuve que nous croyons impossible. Aussi concluons-nous en affirmant, et l'on nous concédera volontiers affirmation pareille, nous l'espérons du moins, que Grégoire de Tours avait Tarquinpol en vue alors qu'il fixait à Dispargum le siège et la résidence du premier roi des Francs, disant : « Ferunt etiam tum Chlogionem utilem et nobilissimum in gente sua regem Francorum fuisse, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in termino Thoringorum ».

Dans nos *Annales de la Westrasie*, nous disons ici : Nous ne nous arrêterons pas à démontrer en ce moment même que les différents textes reproduits par Périciot et où se trouve nommé Dispargum ne sauraient concerner Dagsbourg : nous toucherons ce point aux dates afférentes auxdits titres. — Et, après quelques pages où se reflète le passé de Tarquimpol, pages que nous croyons devoir épargner à la patience déjà mise trop à l'épreuve de nos honorés auditeurs, nous ajoutons, et c'est par les mêmes paroles que nous terminerons : « Tout donc, l'autorité de l'itinéraire d'Antonin, les débris non équivoques d'édifices rares et somptueux, riches tombeaux, inscriptions multiples, fortifications étendues, sol labouré de substructions sur grande étendue, monnaies très nombreuses et très variées, débris de tout genre indiquant un grand confortable et une populeuse agglomération, — tout se réunit pour nous donner une idée de la splendeur de Decempagi pendant

Digitized by Google

la période romaine. Cette ville fut évidemment l'un des boulevards du peuple-roi ; et sa position seule témoigne de toute son importance en ces temps reculés. Elle était digne dès lors de fixer l'attention et la convoitise des envahisseurs francs, et, dès lors aussi, rien de plus simple et de plus sensé que le choix qu'en fit leur premier roi pour sa résidence, en se fixant temporairement dans nos pays. »

---

Digitized by Google

# NOTICE

SUR LES

# COLLECTIONS & LES COLLECTIONNEURS

EN

# LORRAINE

PAR

M. ÉMILE HUBER, MEMBRE TITULAIRE

*Lu à la séance du 28 Novembre 1889*

Le bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle du 14 février 1867 recevait une communication de son président, M. de Bouteiller, lequel faisait l'historique du cabinet d'antiquités de M. Paguet. Ce Messin avait mis quarante années à constituer sa collection, vraiment remarquable. L'archéologie comptait alors peu de disciples fervents à Metz. Ce cabinet, légué à un de ses neveux (1), fut livré aux enchères de la salle Drouot et malheureusement perdu pour notre pays. La vente produisit une soixantaine de mille francs. M. de Bouteiller raconte les péripéties de l'acquisition de ce cabinet, tentée inutilement par la ville de Metz.

(1) Le musée de Metz doit à la générosité de M. le colonel Carré de Malber, gendre de l'héritier, les marbres du tombeau de Louis le Débonnaire, provenant de cette collection Paguet.

Digitized by Google

Nous avons également regretté vivement la dispersion de la collection de M. Victor Simon, notre ancien zélé collègue et président de la Société d'Archéologie. Du moins, avons-nous la consolation de retrouver dans nos mémoires de l'Académie de nombreuses descriptions des objets ayant composé son cabinet d'antiquités.

A la séance du 9 mai 1867 de ladite Société, M. Dufresne insistait sur les sceaux des évêques de Toul dont il possédait une série complétée par vingt années de travail. M. Ch. Robert avait composé avec lui une description de ces sceaux et l'avait présentée, en 1855, à l'attention de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

A la séance du 12 décembre 1887, M. Dufresne présentait quelques rouelles de sa collection trouvées à Daspich (Moselle) et à Boviolles (Meuse), qu'il croyait être des amulettes gauloises. M. Cournaut et M. l'abbé Cochet considéraient ces rouelles comme des boutons et non comme des boucles de ceintures. M. Henri de Longpérier publiait dans la Société des Antiquaires de France en 1867, qu'en examinant les figures ethnographiques envoyées par le gouvernement suédois à l'exposition universelle, il avait remarqué à la ceinture de plusieurs habitants du Finmarck et de la Laponie des rouelles de cuivre découpées, suspendues par une courroie et servant à distribuer des attaches qui soutiennent divers ustensiles, tels que des ciseaux, l'étui à aiguilles, une cuiller, dans un sac de peau et un couteau dans sa gaîne.

M. le comte de Vidranges, de Bar-le-Duc, a laissé plusieurs centaines de rouelles de toutes dimensions et de travail fort différent. Il recherchait, en

Digitized by Google

même temps que M. Dufresne, les antiquités du pays compris entre Toul et Bar-le-Duc, notamment de Grand, de Boviolles, camp retranché au dessus de Naix (Nasium), camp destiné à protéger cette importante position de la voie romaine de Reims à Metz, à travers le pays des Leuks. Les collections de M. le comte de Vidranges composées de monnaies anciennes, fibules, statuettes, rouelles, ont été vendues à la salle Drouot, les 4 et 5 janvier 1884, et ont produit 12,640 francs.

Notre regretté collègue M. l'abbé Ledain cite dans son grand ouvrage (1873) un autel votif appartenant à M. Dufresne. Ce monument a été trouvé près du village de Naix dans le département de la Meuse, d'où M. Dufresne a rapporté un grand nombre d'objets antiques, de bijoux, de médailles qui font l'ornement de son précieux cabinet.

M. Maxe-Werly, de Bar-le-duc, a fait de nouveau des fouilles à Naix et en a publié les résultats en 1886 dans les Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-duc.

M. Antoine Dufresne, de Toul, décédé en 1882 à Metz, fut un zélé collectionneur ; depuis 1843, il était membre titulaire de l'Académie de Metz et fut nommé vice-président de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. Sa position de vice-président du Conseil de préfecture l'obligeait à parcourir chaque année notre pays à titre de membre du conseil de révision. Fort obligeant pour les personnes qui avaient besoin de lui à la préfecture et au courant de tous les grands travaux de voieries, de canaux, de chemins de

Digitized by Google

fer, il était amené à recevoir quantité d'objets de nulle valeur pour les personnes non initiées à l'amour de l'antique. Aussi dès 1858, la collection de ce savant amateur était-elle l'objet d'un rapport que M. Beaulieu faisait imprimer dans les *Mémoires* de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy. Ce rapport, de sept pages de texte, était suivi de deux grandes planches représentant une partie des objets trouvés dans les fouilles faites par M. Dufresne à Toul et dans les villages de Pierre, de Gondreville, de Rogeville et dans le lieu dit ancien cimetière de Savonière.

En 1848, M. Dufresne publiait dans nos mémoires une notice sur les antiquités trouvées dans le territoire de Leuke, et en 1854, une notice sur les sépultures gallo-frankes trouvées à Fareberswiller, lors de la construction de la nouvelle route de Sarreguemines à Saint-Avold par Diebling. Ces objets lui furent remis par un ami, M. Henri Pauly, conseiller général et maire de Puttelange.

Dans les bulletins de la Société d'archéologie et dans ses mémoires, il est fait à chaque instant mention des trouvailles qui venaient grossir la collection de M. Dufresne, lequel se plaisait à présenter à ses collègues les objets les plus dignes de remarque.

Il a laissé, lors de son décès en 1882, le fruit de cinquante années de travail et de recherches, représenté par une collection de plusieurs milliers de pièces romaines et lorraines, trouvées chaque jour en remuant le sol de notre Lorraine, une importante série d'autographes, chartes, pièces historiques de nos contrées, une magnifique bibliothèque d'environ quatre mille volumes ayant éga-

Digitized by Google

lement trait à notre histoire locale et enfin le produit des fouilles représenté par des armes, des fibules, poteries, verreries, bijoux, statuettes, stèles, etc.; tous ces derniers objets sont actuellement classés à Sarreguemines avec ceux de M. le comte de Vidranges.

Les dernières trouvailles importantes de nos pays ont été celles d'un trésor d'un paysan lorrain enfoui vers 16.. à Grosbliederstroff, mis à jour en 1884. Vous en avez eu la description en 1884 dans les mémoires de notre Académie.

En 1887 il a été trouvé à Emerswiller, sur la Rosselle, près du Héraple, le trésor du payeur des soldats de ce camp. Les mémoires de l'Académie de Metz en ont rendu compte en 1888.

En 1886, il a été trouvé à Thionville, rue Saint-Maximin, un dépôt de 3 à 4 kilog. de monnaies d'argent messines. M. Léopard Quintard, de Nancy a décrit par deux fois les pièces qu'il avait pu obtenir de ce trésor et finalement M. Maxe-Werly, le savant maître en la matière, a bien voulu donner ses conclusions. L'auteur de cette note, possédant de nombreuses pièces de cette trouvaille, donnera à l'Académie de Metz, la description de son lot.

Parlons de collectionneurs lorrains : nous citerons notre très estimé ancien collègue, M. l'abbé Ledain. Il a publié de 1867 à 1873, dans un bel ouvrage de 654 pages, les diverses notices archéologiques et numismatiques qui ont résumé son travail. Il a légué au Grand-Séminaire de Metz cette magnifique collection de monnaies grecques, romaines, françaises et principalement lorraines, à



Digitized by Google

laquelle il consacra une grande partie de son existence de savant.

Notre ancien collègue P. Charles Robert a composé le catalogue de son admirable collection des médailles du nord de la France, des Trois Évêchés, de la Lorraine, du Barrois, de l'Alsace, de l'est de la France. La ville de Metz a fait acheter pour 3,331 fr. 90 les pièces manquant à la collection numismatique du musée, à la vente publique du 29 mars 1886, laquelle s'est élevée au chiffre d'environ 400,000 francs.

La collection gauloise de notre ancien collègue de Saulcy a été achetée par le cabinet de France au prix de 200,000 fr.

M. Edouard Meaume, ancien professeur à l'école forestière de Nancy, a également laissé une belle collection vendue après son décès, en 1886, à la salle Drouot.

Enfin la collection lorraine classique, celle qui fait encore autorité aujourd'hui, grâce à son catalogue que tout Lorrain consulte chaque jour, a appartenu à M. Monnier, de Nancy. Elle a été vendue à la salle Drouot en 1874, pour le chiffre total de 43,163 francs, sans le 5 pour cent. Le catalogue contenait 1765 numéros.

Nous ne pouvons quitter cette notice sans parler des collections Ponton d'Amécourt. Figurez-vous un catalogue de mille pièces d'or toutes fleur-de-coins et de la plus grande rareté. Ces monnaies romaines et bysantines ont été vendues aux enchères de la salle Drouot les 25 avril 1887 et jours suivants. Le produit total de la vente, sans le 5 pour cent, a été de 366,382 fr.

Digitized by Google

Les achats de la Bibliothèque nationale de France se sont élevés à cette vente au chiffre de 37,540 fr. M. le baron de Witte a été adjudicataire de 5 pièces payées 10,320 fr., qu'il a gracieusement offertes à la Bibliothèque nationale.

Le cabinet des médailles de France vient d'acquérir au prix de 180,000 francs une série de 1,131 monnaies mérovingiennes choisies dans la collection Ponton d'Amécourt.

Puisque la parole est aux gros chiffres, citons une collection romaine de conservation ordinaire, tout en contenant des pièces de la plus grande rareté. Il s'agit de la collection d'un amateur, M. le vicomte Eléazar de Quelen, décédé à l'âge de 35 ans et dont le produit de la vente du 7 mai 1888 s'est élevé, pour ses 2,627 pièces, au chiffre de 226,620 fr. 50.

Après avoir parlé des collections et des collectionneurs, nous devons citer MM. Rollin et Fenardent, de Paris, qui ont dirigé toutes les ventes dont il a été parlé dans cette notice. C'est grâce à leur expérience, à leurs conseils, que bien des monnaies ont pu être classées sûrement et obtenir leur véritable valeur. Nous ne connaissons point de numismates aussi experts et aussi obligeants que ces messieurs. Établis depuis 1833, doués d'une mémoire prodigieuse, eux seuls ont pu aider les collectionneurs à trouver ces pièces tant désirées devant combler une série dont les vides sont si laborieux à remplir.

L'intéressant cabinet d'antiquités de M. Paguet était situé dans sa maison, rue du Pontifroy nº 72. A gauche, dans le jardin attenant à la maison,

Digitized by Google

existait un pavillon voisin d'un autre immeuble lui appartenant, connu sous le nom de maison aux Cailloux, remarquable par son originalité et ayant accès rue Saint-Clément, nº 26. Dans le pavillon étaient exposés deux grands vases en marbre blanc de Coustou, célèbre sculpteur français, qui laissa, tant à Paris qu'à Versailles et à Marly, un nombre assez considérable d'œuvres de grande valeur, composées généralement de sujets mythologiques exécutés finement.

Ces vases provenaient du château de Frescati, propriété épiscopale dont le château luxueux a été bâti de 1709 à 1712, par Mgr de Coislin, évêque de 1697 à 1733. Son successeur, Mgr de Saint-Simon, fit bâtir le grand séminaire. Son successeur, Mgr de Montmorency, occupa le siège épiscopal de 1760 à 1802, date du concordat, et mourut en 1808 à Magdebourg où il avait émigré. Mgr de Montmorency vendit Frescati au chevalier de Boursault, lequel le céda, en 1793, à un maçon qui démolit la chapelle, le château, l'orangerie et les communs, afin d'en vendre les matériaux.

La propriété fut acquise par la famille Bouchotte qui bâtit le château actuel. Après 1870, l'administration allemande a converti cette propriété en caserne et champ de manœuvre.

M. Paguet avait fait l'acquisition des deux vases de Coustou pour le compte de la ville de Metz moyennant le prix de 600 fr. La ville ne put profiter de cette excellente et unique occasion, car l'édilité ne voulut pas ratifier cette acquisition dont elle trouvait le prix trop élevé. M. Paguet dut donc les conserver et les fit réparer par son ami Denis, sculpteur à Metz. Après sa mort, ils ont été vendus

Digitized by Google

pour 3,000 francs à un marchand parisien, vers 1855, lequel les a revendus à M. de Rothschild, moyennant 30,000 francs (1).

Le musée du Louvre possède deux vases du même genre.

---

(1) Ces notes nous ont été remises par notre collègue, M. E. Greff, neveu de M. Paguet.

Digitized by Google

Digitized by Google

# COLLECTIONS

## PRÉHISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

## L'ABBÉ MERCIOL

PAR

M. ÉMILE HUBER, MEMBRE TITULAIRE

*Lu à la séance du 30 janvier 1890.*

---

Le 15 janvier a eu lieu à Morville-lès-Vic, la vente, après décès, du curé Merciol.

M. l'abbé Merciol avait fait don de sa collection néolithique au Musée Lorrain de Nancy. Son ami M. F. Barthélémy avait mis cette collection en ordre et en publia un compte-rendu en 1889, dans son ouvrage des *Recherches archéologiques sur la Lorraine, avant l'histoire.* Je donne à l'Académie connaissance des principaux passages de cet ouvrage ayant trait à la collection Merciol (pages 105, 106, 107, 108).

Le jour de la vente, M. l'abbé Paulus, notre membre associé correspondant, m'a présenté la seconde partie de la collection Merciol qu'il avait mise en ordre. Elle se composait des silex deuxième choix de la collection dont le premier choix avait été légué au musée de Nancy, puis d'une série d'objets de divers âges. Ainsi, il y avait des perles en plomb, en terre cuite de toutes dates, depuis l'époque préhistorique, jusqu'à la perle en pâte

Digitized by Google

fine et recouverte d'un enduit émaillé, nous conduisant à la période mérovingienne. Nous avons vu une belle statuette en bronze bien patiné, de 15 cm. de hauteur, représentant une Minerve sans la tête de méduse sur la poitrine, par conséquent une statuette de Pallas.

Puis, deux tètes de timons de char de belle conservation, avec belle patine ; une bague représentant un serpent se mordant la queue. Enfin une grande quantité d'objets de toutes dates, mais en majeure partie gallo-romaines, et ayant analogie complète avec ceux que l'écrivain rencontre sur le plateau de Cadenborn.

M. l'abbé Merciol était un grand chercheur. Il savait trouver dans un pays tous les objets antiques, interrogeant le sol, suivant les charrues aux labours. Le jour de la vente chaque paysan venant visiter la collection à vendre, montrait les objets qu'il avait remis à son curé et nous indiquait l'endroit où la trouvaille avait été faite.

Malheureusement, M. l'abbé Merciol ne fouillait pas, il ne faisait que ramasser ; de là, le décousu de cette collection qui, partant de l'époque préhistorique, renfermait des balles françaises de Louis XIII et des balles et biscaïens lorrains des sièges de Marsal, Moyenvic et Vic : les projectiles non tirés devant être les projectiles français et ceux tirés de provenance lorraine, puisqu'ils ont été recueillis sur les hauteurs dominant la Seille.

L'enseignement de ma visite à Morville est que tout ce pays est excessivement riche en antiquités de tous les âges. Si l'on veut y faire des fouilles sérieuses, on y trouvera ample récompense, car

Digitized by Google

le pays semble n'avoir pas encore été fouillé, bien qu'à la porte de Nancy.

Le nombre des monnaies trouvées à la surface du sol par M. l'abbé Merciol est vraiment extraordinaire. Nous y avons rencontré près de deux cents potains Leukois coulés, des gauloises de Châlons-sur-Marne, quarante gauloises, en argent, de Trèves, enfin des gallo-romaines de toutes dates, quantité de Constantin.

Nous n'avons trouvé qu'une gauloise d'argent avec l'inscription T O G I R, toutes les autres pièces étant muettes ; pas d'or, pas de médaillons.

Cette collection a été acquise pour 375 fr. par M. l'abbé Paulus, pour le compte de la nouvelle Société d'archéologie de Metz.

A part la statuette de Pallas, les deux têtes de timons de char, le restant n'avait pas de valeur commerciale et ne pouvait convenir qu'à un musée.

M. l'abbé Paulus, jeune abbé de grande valeur, surtout à notre point de vue archéologique, se recommande à l'Académie de Metz pour une place de titulaire.

---

Digitized by Google

Digitized by Google

# HISTORIQUE

DU

# DISPENSAIRE DE METZ

DE

1768 A 1889

PAR

M. E. GREFF, MEMBRE TITULAIRE

*Lu à la séance du 28 Novembre 1889.*

Les Pères Bénédictins de la congrégation de Saint-Vannes abandonnèrent à la ville de Metz, suivant conventions des 29 août et 13 octobre 1768, leur monastère de Saint-Symphorien pour y établir l'Asile Sainte-Madelaine, en échange du privilège que leur concédaient les magistrats municipaux, de la gérance du collège et de ses bâtiments, ainsi qu'en avait joui la Congrégation de Jésus jusqu'à son expulsion de Metz en 1762.

Louis XV, par un édit du mois de décembre 1768, et sur le rapport de son cousin, le Maréchal duc d'Estrées, faisant ressortir la nécessité d'établir un hôpital spécial pour les filles de mauvaise vie, ordonne qu'il sera établi sous le nom d'Hôpital royal de Sainte-Madelaine, dans la ville de Metz, un lieu de réclusion, où seront enfermées les femmes et filles de mauvaise vie, ainsi que les

Digitized by Google

hommes et femmes condamnés par jugement, sentences ou arrêts, et qu'il y sera établi un quartier séparé, devant servir de lieu de correction pour les jeunes gens prodigues, dont la famille aura requis l'incarcération, et pour lesquels elle aura à payer la pension, et à cet effet il affecte audit établissement la somme de vingt mille francs qui se perçoit chaque année sur les Juifs de la ville, conformément aux lettres patentes du 31 décembre 1715 et 9 juillet 1718 et ajoute que les devis et plans des changements, réparations et constructions pour mettre en bon état ledit hôpital seront arrêtés et revêtus du sceau royal, pour être exécutés sans délai, sous la surveillance des administrateurs dudit hôpital. La ville a donc payé de ses propres deniers les constructions et réparations de l'hôpital Sainte-Madelaine.

Quant à l'affectation de 20,000 francs perçue sur les Israélites, elle a sans doute pris fin en 1793 par la Constitution proclamant la liberté, l'égalité et la fraternité, mais cela en échange d'autres compensations, puisque l'État mettait à la charge du département les frais qu'occasionnait ledit hôpital.

Après la Révolution française, la municipalité étant investie, par ordonnance du 20 octobre 1790, des attributions de police, réprime avec une grande sévérité les écarts des filles de mauvaise vie, expulse celles qui sont étrangères à la ville, prend des dispositions pour empêcher leur retour, et traduit en police correctionnelle, sous prévention de vagabondage, celles qui reviennent. Mais ces mesures étant insuffisantes pour arrêter le nombre toujours croissant des filles publiques

Digitized by Google

venant de Verdun, de Nancy et des pays environnants, la municipalité, par l'intermédiaire du Préfet, fait part au gouvernement, en 1809, des mesures de rigueur qu'elle croit devoir prendre pour arrêter ce débordement.

Le gouvernement répond par sa lettre du 2 décembre 1809, que non seulement le maire a le droit d'expulser de la ville les filles publiques étrangères à la ville, que ce doit même être son devoir, et le Préfet, par sa lettre d'envoi du 5 décembre 1809, ajoute : « Vous remarquerez, Monsieur le Maire, que Son Excellence le ministre m'autorise même à faire subir, par mesure de correction, aux prostituées insoumises et turbulentes, un emprisonnement qui pourra être prolongé jusqu'à une année ; vous pouvez donc les renvoyer dans leur commune sans m'en prévenir et me demander leur emprisonnement lorsque cette mesure vous paraîtra nécessaire. »

Les filles traitées à l'hospice recevaient à leur sortie une feuille de route, en conformité de la loi du 13 juin 1790 relative aux voyageurs indigents, et avaient un itinéraire à suivre sous la surveillance de la police et de la gendarmerie et celles de nationalité étrangère étaient reconduites à la frontière par les gendarmes, de brigade en brigade.

Ces mesures sont confirmées par lettre du Préfet des 11 juillet 1811 et 15 novembre 1813 ; la dernière en outre s'exprime ainsi :

« Les frais de détention devant d'ailleurs être à « la charge du département et pris sur les fonds « spéciaux affectés aux dépenses des prisons, il

Digitized by Google

« faut éviter avec soin de les rendre trop consi-
» dérables. »

Ces mesures sont recommandées avec plus d'autorité par les arrêtés préfectoraux des 8 et 12 mars 1815 et y prescrivent une mesure déjà réclamée en 1813, concernant la visite des filles publiques, qui doit être faite tous les huit jours par des médecins, dans un local désigné par le maire; les filles reconnues malades seront envoyées à la maison de correction, jusqu'à entière guérison et jusqu'à remboursement des frais de traitement, qu'elles devront effectuer, même par le travail, s'il y a lieu.

Les événements de 1815 modifièrent dans leur exécution ces mesures et le Préfet, par sa lettre du 15 juin 1815, se plaint de la propagation de la syphilis (1), et de l'insuffisance du local destiné à la guérison des filles contaminées, et il invite l'administration municipale à pourvoir à cette lacune en lui soumettant un plan de réorganisation à la charge de la ville.

Le maire expose les réclamations du préfet dans la séance du Conseil municipal du 22 juin 1815, lequel décide en se basant sur ce qui a été fait jusqu'à cette époque pour le dispensaire :

« Que les dépenses relatives à la réclusion et

(1) Syphilis vient du mot grec Sys (pourceau) et de Philia (amour) amour immonde. Ce mot fut adopté au XVI[e] siècle à la suite d'un poème que publia en 1530 Fracastor, médecin et poète, né à Véronne, sous le titre de *Syphilis sive morbus gallicus*, et qui le rendit célèbre. Ce mot désignait une maladie honteuse, connue alors en Italie sous le nom de mal français et en France sous le nom de mal vénitien ; l'origine de cette maladie est inconnue ; elle a dû prendre naissance avec la débauche dont elle a été le fruit et la punition.

Digitized by Google

« au traitement des filles publiques n'ont jamais été « classées au nombre des charges imposées aux « communes, que la législation en fait au con- « traire une dette de l'État, qui a été comprise « aux budgets des départements, que sans une loi « nouvelle on ne peut changer cet ordre de choses, « ni gréver les communes de nouvelles charges, et « refuse d'intervenir pour l'acquit d'aucune sorte « de dépenses de cette nature. »

Le préfet, par une nouvelle lettre du 13 juillet 1815, renouvelle sa réclamation, à laquelle le Conseil répond par un nouveau refus suivant sa délibération du 22 juin 1815. Enfin, par sa lettre du 26 juillet 1815, le Préfet dit que sur les observations de la municipalité, il s'est décidé à proposer au ministre de l'intérieur de mettre à la charge du département les dépenses du dispensaire.

De 1815 à 1827, de nombreuses négociations eurent lieu entre les autorités civiles et militaires, pour la répression du libertinage, pour le traitement des maladies syphilitiques et de l'imputation des frais y afférents dont la ville a été exempte jusqu'à cette époque, seulement, le Conseil municipal, par délibération du 10 décembre 1823, vote un crédit de 500 francs pour les honoraires du médecin chargé de la visite des filles publiques. C'est la seule charge qu'ait supportée la ville jusqu'en 1827.

Le 23 janvier 1827, intervint entre la municipalité et le département, un règlement dans lequel il est stipulé que le maire pourra faire admettre au dispensaire les filles publiques malades, nées ou domiciliées à Metz, ainsi que celles qui sont étrangères au département et les frais de trai-

Digitized by Google

tement seront à la charge de la ville, puis l'article 4 dit que les filles appartenant à des communes du département, autre que la ville de Metz, ne pourront être reçues à l'infirmerie sans une autorisation spéciale du Préfet, et que les frais de leur traitement seront supportés par le département, en outre, l'article 6 ajoute que pour l'admission et le traitement de filles enceintes, les règles à suivre seront les mêmes que pour les filles publiques.

Le 8 janvier 1831, le maire de Metz prend un arrêté de police assujettissant à la visite les filles et femmes publiques étrangères à la ville, mais y résidant. Le préfet, par sa lettre du 11 janvier 1831, approuve cet arrêté, mais ne consent pas à mettre à la charge du département les frais de traitement qui y sont visés, en sorte qu'à partir de 1831, la ville supportait les frais occasionnés par les personnes admises au dispensaire, ayant leur domicile à Metz, ou embrigadées dans le personnel de la prostitution réglementée; de son côté, le département eut à supporter les frais occasionnés par celles n'ayant pas leur domicile à Metz, et non inscrites sur les contrôles de la prostitution.

En 1835, on commence à établir dans l'hôpital des séparations pour isoler les mendiants, les condamnés, les filles publiques et les filles enceintes, aux frais du département, et la ville paie un loyer à titre d'amortissement des dépenses faites pour ce travail, suivant délibération du 20 août 1835.

Le paiement des frais de séjour incombant, soit à la ville, soit au département, furent réglés comme il est dit ci-dessus, jusqu'en 1857, époque à laquelle, en conformité de la loi du 5 mai 1855,

Digitized by Google

cet établissement devint départemental. Cette loi conférait aux préfets, dans les villes de plus de 40,000 âmes, les attributions de police dans lesquelles sont comprises les mesures relatives aux maladies contagieuses; aussi, à partir de cette époque, la ville paie au département les journées de séjour de ses malades, et elle lui cède, moyennant le prix de 10,187 fr. 65, le mobilier et le matériel garnissant le dispensaire, en sorte qu'à l'avenir le département se trouvait chargé de l'entretien de cet établissement, conformément à la délibération du Conseil général du 27 août 1857.

Le préfet, par sa lettre du 6 août 1867, annonce au maire que la loi du 27 juillet 1867, qui vient d'être promulguée, lui retire les attributions de police que lui conférait la loi du 5 mai 1855, pour en charger la municipalité, qui désormais aura la surveillance des filles soumises, et lui propose, en considération des améliorations importantes faites dans cet établissement, de porter le loyer à la charge de la ville, qui précédemment était de 1000 francs, à 1500 francs ; et, qu'en outre, elle devra reprendre le mobilier et le matériel lors de la remise du service, ainsi que cela a eu lieu pour le département.

Les délibérations du Conseil municipal en date des 28 août 1867, 9 avril et 6 juin 1868 et celles du Conseil général des 2 septembre 1867, 1er septembre 1868 et 29 août 1869 traitent la question en litige, et dès le 1er octobre 1867, lors de la remise provisoire à la ville des bâtiments et du mobilier par le département, il fut convenu que la ville paierait une location de 2,000 francs et que le mobilier lui serait cédé d'après une expertise, qui



Digitized by Google

eut lieu le 23 juillet 1870 et fixait la valeur du mobilier à 8,523 fr. 15. Cette somme ne fut payée au département que le 24 avril 1874 à cause des événements politiques survenus entre temps; aussi, en raison de la baisse générale des loyers dans la ville de Metz, un nouveau bail fut signé le 5 juin 1874, pour neuf années, à partir du 1er janvier 1874, et le loyer du dispensaire fut réduit à 1500 francs au lieu de 2,000 francs.

En 1869, le dispensaire ne coûtait à la ville, tous frais compris, que 17,000 francs environ. Dès l'arrivée de l'administration allemande, on retira au maire les attributions de police, que lui conférait la loi du 27 juillet 1867, et l'on remit en vigueur les dispositions de la loi du 5 mai 1855, mais en maintenant à la charge de la ville la gérance et les frais du dispensaire, contrairement à ce qui avait lieu sous l'administration française, en sorte que la police fit les admissions au dispensaire, et réglementa la prostitution suivant son seul désir et sans consulter le maire ; aussi cet établissement, ouvert à tout venant, devint pour ainsi dire international, ce qui a occasionné à la ville des dépenses croissant d'année en année, car, comme nous l'avons dit, en 1869 ces dépenses s'élevaient seulement à 17,000 francs, tandis qu'en 1879 elles atteignaient le chiffre énorme de 50,000 francs. Cette augmentation rapide des dépenses était due d'une part au grand nombre de malades envoyés d'office au dispensaire par la police, sans autorisation de la mairie, qui ne pouvait contrôler la régularité des admissions, et d'autre part à la déplorable gestion de l'établissement dont sœur Octavie était la directrice; aussi l'administration municipale, à juste titre

Digitized by Google

préoccupée de la situation onéreuse qui lui était faite, prit la résolution de faire vérifier scrupuleusement la gestion du dispensaire ; à cet effet, elle a délégué un employé supérieur de la mairie, qui a constaté l'exagération des dépenses, ainsi qu'une grande négligence dans le recouvrement du prix des journées de traitement, dues par les malades lors de leur sortie, en sorte que l'on dut, en 1881, procéder au remplacement de sœur Octavie par sœur Henriette comme directrice de l'établissement, et l'administration municipale, en continuant la surveillance directe qu'elle exerce sur la gestion et la comptabilité du dispensaire, est parvenue non seulement à éviter bien des abus en même temps qu'elle assure la rentrée de presque toutes les sommes dues par les malades à leur sortie de l'établissement, mais aussi elle réalise de grandes économies dans les dépenses, ce qui lui a permis de réduire jusqu'en 1889, ainsi que le constatent les budgets, la dépense moyenne incombant à la ville pour le dispensaire, à 22,000 francs environ.

Par suite d'un arrangement intervenu entre la Présidence et la ville, le Département allouait à la ville la somme annuelle de 6,250 francs, à titre d'abonnement pour les frais du dispensaire lui incombant à partir de 1882. Cette somme, par délibération du Conseil général, fut réduite en 1886 à 2,250 francs ; mais par suite de pressantes et légitimes réclamations faites par l'administration municipale sur l'insuffisance de cette somme, elle fut portée en 1887 à 3,125 francs, ce qui n'a satisfait qu'en partie la municipalité, car pour compenser dans une juste mesure les frais de séjour

Digitized by Google

que doit supporter le Département, mais qui, suivant l'arrangement ci-dessus stipulé, ont été mis à la charge de la ville, la subvention ou l'abonnement du Département devrait de nouveau être porté à 6,250 francs.

---

Digitized by Google

# COMMENT L'ACADÉMIE DE METZ

EST ENTRÉE EN POSSESSION

DES

# PAPIERS, MÉMOIRES, DOCUMENTS

DE LA

# SOCIÉTÉ ROYALE

## DES ARTS, SCIENCES, LETTRES

**Fondée par lettres patentes de Juillet 1760**

Avec une créance de près de cent mille livres sur l'Hôtel de Ville de Metz qu'elle n'a jamais touchée

PAR M. CH. ABEL, MEMBRE TITULAIRE

*Lu à la séance du 27 Juin 1889.*

---

La loi du 8 août 1793, sur le rapport de l'abbé Grégoire, curé d'Epremesnil, *lauréat de l'Académie de Metz*, déclara que : toutes les académies et sociétés littéraires patentées par la nation seraient supprimées. La Société de Metz était alors très florissante. Elle avait mis au concours en 1790 ces deux questions :

Déterminer les moyens conciliables avec la législation française d'animer et d'étendre le patriotisme dans un État.

Déterminer les moyens d'assurer la subsistance

Digitized by Google

du peuple, en évitant la disette sans frapper l'agriculture.

La Société se réunissait au Fort-Moselle dans les salons du chanoine-prieur de Saint-Pierremont. Elle encouragea des conférences de physique, de chimie à l'hôpital militaire. Les archives de cette Société étaient placées au Fort, à côté de celles de l'école militaire de Saint-Pierremont.

Lors de sa dissolution, ses archives furent portées chez Emmery, procureur, rue Mazelle (où sont les écoles municipales de 1889). Emmery était un des membres travailleurs de la Société. Il était secrétaire avec Dugué de Geneste, qui était secrétaire général.

Emmery s'occupait de faire une *Histoire de Metz* qui, à l'inverse des Bénédictins (il était israélite de naissance) traiterait les questions de franchises et d'émancipations communales et reprendrait l'histoire de Metz à partir de l'annexion des Trois-Évêchés à la France, au point de vue juridique.

Emmery se fit collectionneur de tous les vieux parchemins intéressant l'histoire communale de Metz.

Emmery devint professeur de droit à l'École centrale, créée à l'hôtel de la Haute-Pierre. Il devint un personnage politique, mais il continua à s'occuper des recherches historiques sur Metz.

Le 1er mars 1791, la commune de Metz fit entasser dans les greniers de l'hôtel de la *Vieille-Intendance*, au coin de la rue des Bons-Enfants, tous les livres et manuscrits des bibliothèques de Saint-Arnould, Saint-Vincent, Saint-Clément, Saint-Symphorien, et cela sur la demande de la Société littéraire qui délégua deux de ses membres, Bauzin

Digitized by Google

et le docteur Marchant, pour en faire un premier classement provisoire. Point essentiel à noter, il n'y a jamais eu confusion entre les archives de l'ancienne Académie d'une part et les livres des couvents et les archives de l'Hôtel de Ville.

Le 21 thermidor an IV (1796) une *Bibliothèque centrale* fut créée à la Haute-Pierre annexée à l'École centrale. Bardou Duhamel, académicien, fut nommé bibliothécaire.

Le 2 vendémiaire an VIII (1800) tous les livres, manuscrits existant à la *Vieille-Intendance* sont transportés à la *Bibliothèque centrale.*

8 pluviose an XI (28 janvier 1803). Arrêté des consuls décrétant l'organisation d'un lycée par département et la fermeture des écoles centrales.

1803. — Incendie volontaire des bâtiments de la Vieille-Intendance. Le gardien Lallemand est trouvé calciné (suicide?).

27 prairial an XII (1804). Décision du Conseil municipal : il sera créé une *Bibliothèque communale.* Jaubert, rédacteur de journal, est nommé bibliothécaire.

1er messidor an XII. Arrêté du préfet, quinze cents volumes latins-grecs seront envoyés au lycée, mille volumes à l'évêché et le reste deviendra la propriété de la ville, dix mille volumes, deux mille manuscrits environ.

30 pluviose an XIII (1805), le Conseil décide la translation des livres et manuscrits de l'*hôtel de la Vieille-Intendance* dans l'*oratoire des Carmes* (le bâtiment actuel de la Bibliothèque).

4 octobre 1806, ce transfert a lieu aidé des anciens académiciens, pour le prix de 11,000 francs (voûtes, galeries...)

Digitized by Google

La Constitution de l'an III (article 300) avait autorisé les citoyens à former des sociétés libres pour concourir au progrès des sciences, des lettres, des arts en France.

Les membres de l'ancienne Académie avaient continué à se réunir chez Emmery et chez Rœderer. Ils se forment en *Société libre* et les archives de l'ancienne Académie sont mises à leur disposition chez Emmery, rue Mazelle.

Le 14 mars 1819, la *Société libre*, qui se réunissait chez un de ses membres suivant les circonstances, obtient le 2 janvier 1820 d'être installée à la Bibliothèque municipale, sous la présidence du maire, M. de Turmel, et du préfet, M. de Tocqueville.

En 1828, M. Bouchotte, président, obtient de Charles X des lettres patentes érigeant la Société libre en *Académie royale*. En septembre 1830, M. Bouchotte, maire, crée une salle de lecture annexe à la Bibliothèque et y fait placer les bibliothèques des sociétés savantes et leurs archives.

En 1835, MM. Bouchotte et F. Maréchal proposent de transporter à la Bibliothèque, dans un cabinet spécial, les documents manuscrits intéressant l'histoire du pays messin pour les rendre plus accessibles au public.

16 avril 1836, la ville achète les manuscrits de P. Ferry, de la famille Tessier, ancien sous-préfet.

Le 15 juillet 1823 était mort à Grosyeux, Emmery, ex-sénateur, ex-pair de France, *ex-collectionneur*. Sous la pression du libraire Lecouteux, les héritiers Emmery font annuler la mise en vente de sa bibliothèque en janvier 1849.

Le 3 mars 1849, sur la proposition des conseil-

Digitized by Google

lers municipaux Emm. Michel et Félix Maréchal, la ville décide qu'elle achètera les *manuscrits messins intéressant l'histoire de la ville* qui seront mis en vente dans la collection Emmery. La ville a acheté pour plusieurs milliers de francs :

*Les Chroniques de Metz*, par Philippe de Vigneules, que la ville avait déjà achetées en 1750.

*Les Chroniques de Metz*, par J. Aubrion.
» » par Ancillon.
» » par X protestant.
» » par Jean le Châtelain.
» » par Saint-Aubin.
» » par Jean Beauchet.

*Le Mystère de Saint-Clément.*
*Inventaire des titres de la ville.*
*Livre des Maltotes.*
*Les Treize.*
*Les Archives de l'hôpital Saint-Nicolas.*
*Mémoires sur les Trois-Évêchés.*
*Genéalogies messines.*
*Rues de Metz*, etc.

L'Académie de Metz, de son côté, s'émut de la vente de la collection Emmery. Cette société chargea son président Emmanuel Michel, Victor Simon et Dufresne, de *revendiquer* les cartons de l'ancienne Académie de Metz, restés provisoirement à titre de dépôt bénévole entre les mains de son ancien membre, le comte Emmery, qui fut un des fondateurs de la nouvelle Société fondée en 1819.

Après une scène orageuse rappelant les disputes du lutrin de Notre-Dame, il y eut transaction, l'Académie paya trois à quatre cents francs sans que personne n'osât mettre dessus une enchère. Une partie des manuscrits et livres furent achetés

Digitized by Google

par Lecouteux et emmagasinés *rue du Heaume* dans l'atelier Hussenot, ancien oratoire des Jacobins, chez M. Lapierre.

Conclusion. L'Académie ne doit pas se dessaisir de ces documents littéraires et philosophiques qui font partie de son histoire et qu'elle a payés de ses deniers.

Il faut remarquer que les documents historiques tirés jadis des *greniers* de l'Hôtel de Ville ont été rapportés dans les *caves* du même Hôtel de Ville sous prétexte d'être communiqués aux travailleurs *quand l'archiviste n'est pas en course.* Notons que bien de ces documents ont été *subito* envoyés ailleurs depuis 1870. Et les archives de l'Académie pourront bien faire le même voyage.

Digitized by Google

# L'INSCRIPTION
# MERCURIO NEGOTIATORI

PAR

M. L'ABBÉ PAULUS, MEMBRE CORRESPONDANT

*Lu à la séance du 29 Mai 1890.*

Les études historiques commencent un peu partout à se frayer une voie nouvelle. L'histoire roman, si en vogue dans la première partie de ce siècle, a déjà perdu beaucoup de terrain ; elle en perd de jour en jour et il faut bien espérer qu'avant peu elle nous aura dit un éternel adieu. Car ce que la critique actuelle réclame de l'historien, ce n'est plus une imagination brillante ou ingénieuse, mais un jugement impartial porté sur des documents authentiques ou des faits sérieusement discutés. Elle exige, et cela dans la mesure du possible, que les sources où il doit puiser soient pures et exemptes d'erreur ; et c'est, pour elle, rendre à la science un signalé service que de faire rejeter définitivement tous les matériaux que, dans la suite des temps, l'ignorance ou la mauvaise foi auraient pu introduire dans le domaine de l'histoire.

La petite note que nous nous permettons de présenter aujourd'hui entre dans cet ordre d'idées

Digitized by Google

et, pour un cas particulier, poursuit ce même but.

Personne n'ignore que pour les siècles reculés de notre histoire locale, et spécialement pour la période gallo-romaine, nos documents ressemblent beaucoup aux naufragés dont nous parle Virgile : *Apparent rari nantes in gurgite vasto.* Que nous reste-t-il en effet sur les premières époques? Quelques citations éparses et sans suite, courtes et souvent obscures ; voilà tout ce que nous ont légué les écrivains de l'antiquité. L'archéologie, sans doute, présente aux recherches un champ bien plus vaste, les vestiges de la domination romaine n'étant point rares dans nos contrées! Mais l'archéologie! parviendra-t-elle jamais à se faire admettre au nombre des sciences exactes ? Nous croyons jusqu'ici avoir le droit d'en douter. Et la valeur historique des découvertes faites dans ce domaine se heurtera pendant longtemps encore à de sérieuses difficultés. Il sera souvent impossible d'établir leur provenance et de déterminer leur âge relatif. Reste l'épigraphie. Certes, elle doit être placée au premier rang des sciences auxiliaires de l'histoire, car, incontestablement, nulle ne lui fournit de plus intéressants et de plus sûrs matériaux. Aussi a-t-elle été depuis plusieurs siècles comme une mine inépuisable d'où nos historiens locaux ont extrait avec plus ou moins d'imagination, de bonheur et de critique, de charmants petits systèmes, très intéressants d'ailleurs, dont le seul tort est de reposer sur des documents que la critique est aujourd'hui obligée de rejeter. Car cette mine si riche ne leur livrait souvent qu'un impur métal : avant de l'employer, il importait de

Digitized by Google

le faire passer par le creuset d'une critique minutieuse, impartiale et éclairée.

Cette œuvre, qui manquait à ceux qui nous ont précédés, a été heureusement accomplie dans ces dernières années (1) et elle rappelle un nom bien connu parmi nous, celui de Ch. Robert, de l'Institut, et membre de notre académie de Metz. Commencée par lui, elle vient d'être terminée grâce au concours aussi consciencieux qu'éclairé de M. René Cagnat, professeur d'épigraphie romaine au Collège de France (2).

Dans ce travail vraiment critique et considérable, les auteurs se sont constamment efforcés de déterminer avec exactitude la valeur relative de chaque inscription. Et dans le plus grand nombre des cas, ils ont pu se prononcer d'une manière définitive. Pour quelques inscriptions toutefois, la décision était impossible. Il eût même été téméraire d'en prendre une, car s'il est facile, grâce à une érudition étendue, et à une expérience journalière de se prononcer sur une inscription originale, quand elle nous a été conservée, il n'en est pas de même quand le texte seul nous reste dans des copies peu exactes et présentant parfois des altérations assez graves. Tout au plus est-il permis de les déclarer douteuses, et c'est aussi ce qu'avait fait Ch. Robert dans l'inscription qui nous occupe (3). Elle est ainsi conçue :

---

(1) Épigraphie gallo-romaine de la Moselle, par Charles Robert, membre de l'Institut. — Paris, Didier, 1873. 1er fascicule.

(2) Epigraphie gallo-romaine de la Moselle. — Charles Robert et René Cagnat. — Paris, Champion, 1888. 2e et 3e fasc. in-4o.

(3) L. c. p. 55. 1er fascicule.

Digitized by Google

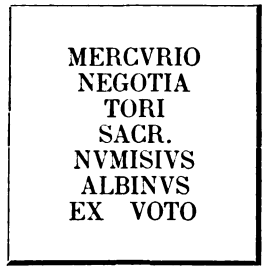


Bien que la sagesse vulgaire, dans un axiôme dont la vérité est indiscutable, nous affirme que « les pierres qui roulent ne ramassent pas de mousse », il n'en est pas moins vrai que leurs pérégrinations ne se font pas sans leur procurer au moins une page d'histoire. — Or, la nôtre a voyagé et son odyssée peut se résumer ainsi qu'il suit :

Il résulte d'une communication faite à Gruter par Boissard (qui plus que tout autre était à même d'être bien informé) que cette pierre votive aurait été trouvée à Metz en 1599, et qu'elle était alors conservée dans la maison de son beau-père Jehan Aubry, orfèvre (1). Meurisse qui la rapporte ensuite d'une manière exacte dans les planches qui précèdent son histoire des évêques de Metz (2) n'avait probablement fait autre chose que de livrer au public le manuscrit de Boissard, intitulé : *Antiquités Messines et du duché de Luxembourg,* dont parle Paul Ferry dans ses *Observations séculaires* (3). C'est à ces sources que vinrent puiser Mura-

(1) Metis repertum 1599, servatur que apud Joh. Aubrium aurifabrum Grutero Boissardus p. LV. I.

(2) Publiée en 1634, p. 10, 1re col. nº 3.

(3) Tome I page 26, nº 156, 1er siècle. Mss. de la Bibliothèque de Metz, nº 106.

Digitized by Google

tori (1). Basnier, Montfaucon, Orelli (2) et les autres auteurs qui en ont parlé. Nos historiens locaux, eux devaient avoir vu la pierre elle-même ainsi que le témoigne dom Cajot (3) : « Elle est incrustée au mur des greniers du sieur Peltre», et il la transcrit d'une manière fort inexacte pour

(MERCUR. NEGOT. NUMIS. ALB. E. V.)

un témoin oculaire. Les auteurs de l'*Histoire de Metz* (4) en donnent une idée plus juste et ils ajoutent : « La pierre originale est aujourd'hui dans le mur de flanc d'une petite maison de vigneron, dans le village de Maizeroy à 3 lieues 1/2 de Metz vers l'Orient.» — Il s'en suit donc que vers la fin du siècle dernier, notre inscription à Mercure avait quitté Metz, dans quelles circonstances, nous l'ignorons, pour aller échouer à Maizeroy. — Bégin (5) qui en parle, lui aussi et l'utilise dans son roman de Rutilius où il transforme Numisius Albinus en un banquier gallo-romain, ne l'avait plus rencontrée à cet endroit, car il se contente de dire : « On a trouvé dans nos murs une inscription à Mercure négociant ». Et Ch. Robert pouvait conclure avec raison que la pierre elle-même avait disparu depuis longtemps. Il n'en était rien heureusement, car depuis plus de 70

(1) Metis ex Maurino Novus Thes. p. XLIX n° 8. — Cet auteur dans son supplément la donne ensuite comme trouvée à Pesaro. Mais comme le fait observer avec raison M. Ch. Robert, c'est à la collection messine qu'elle appartient. — Epigr. gal. rom. p. 56.

(2) Voyez X. Kraus Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen. III Band II Abth. p. 383.

(3) Antiquités de Metz p. 78. Metz Collignon 1760.

(4) Histoire de Metz, par les Bénédictins. T. I p. 62. L'inscription se trouve dans le même volume planche V n° 3.

(5) Metz depuis dix-huit siècles T. I pp. 297 et 215.

Digitized by Google

ans elle se trouvait à Oron (1), fixée dans le mur d'une petite maison sur le bord de la route de Delme à Morhange. Un de nos confrères nous ayant signalé à cet endroit une inscription romaine, nous fûmes fort étonnés de trouver en ce lieu l'ex-voto de Numisius Albinus, que l'on croyait perdu depuis si longtemps. Il paraît qu'il y avait été apporté vers le commencement de ce siècle par un certain M. Clément Marion. On ne sait d'où ; mais il nous semble probable que, venu, d'après les renseignements qui nous ont été fournis, des environs de Metz, avec son oncle mort curé d'Oron en 1821, cet amateur d'antiquités l'aurait apporté de Maizeroy et fixé à cet endroit où l'on se souvient de l'avoir toujours vu. — Nous avons cru utile de mettre un terme à ses pérégrinations et grâce à nos soins elle est revenue à son point de départ et se trouve actuellement au musée de Metz.

Cet antique ou plutôt ce pseudo-antique, est une simple plaque de calcaire oolithique des environs de Metz, mesurant 0m65 de haut sur 0m42 de large et 0m05 d'épaisseur. L'inscription est très lisible et les caractères peuvent avoir environ 0m04 de hauteur à part ceux de la dernière ligne qui sont plus développés.

Le nom NVMISIVS et le surnom ALBINVS qui sont assez rares dans l'Est des Gaules, dit Ch. Robert, rappellent par leur association le NVMIVS ALBINVS d'une inscription publiée par Smetius juste deux ans avant l'apparition du monument chez Aubry. — Ce rapprochement qui est peut-être l'œuvre du hasard avait justifié des soupçons

(1) Canton de Delme.

Digitized by Google

que confirmait le titre encore sans exemple de Negotiator donné à Mercure. Mais un fragment, assez récemment admis au musée de Wiesbaden et dont on ne saurait révoquer en doute l'authenticité reproduit le même surnom. Le morceau antique qui vient ainsi au secours de Boissard a été exhumé à Heddernheim en 1842. On y voit la partie inférieure d'un Mercure accompagné d'un bouc avec l'inscription IN . HO . NO . REM DD | MER . CV . RI . O . NE . G|O . TI . A . TO . RI. (1)

En somme Ch. Robert ne se prononçait pas, et en bonne critique il ne pouvait le faire. Pour lui, l'inscription restait douteuse. La découverte de l'original lui-même devait et pouvait seul dissiper tous les doutes. En effet, sa réapparition ne lui acquit nullement les suffrages des archéologues un peu versés dans la matière et l'on fit des objections sérieuses contre son authenticité.

La critique d'une inscription est chose délicate il faut une expérience et des connaissances que nous n'avions pas pour pouvoir nous prononcer avec autorité. Le mieux était de prendre conseil, et nous ne pouvions, nous dirons même, nous ne devions dans cette occurence, nous adresser nulle part ailleurs, sinon à l'auteur de notre épigraphie gallo-romaine de la Moselle ; assuré d'avance d'éveiller chez ce savant distingué un intérêt spécial pour l'objet en question. Nous ne nous étions pas trompés, et c'est avec un empressement dont nous nous permettons ici de lui exprimer notre reconnaissance qu'il a bien voulu nous adresser la

(1) Opere laud. p. 56.



Digitized by Google

petite note qui suit et en autoriser la publication dans les Mémoires de notre Académie.

« La pierre que vous avez si heureusement retrouvée à Oron et dont vous avez bien voulu m'envoyer un estampage me paraît de fabrication moderne, ainsi que le regretté Ch. Robert l'a supposé dans le premier volume de son *Epigraphie de la Moselle*, p. 55. Abstraction faite des arguments qu'il a fait valoir contre son authenticité, cette conclusion résulte pour moi de la façon dont les lettres sont gravées aussi bien que de la forme de certaines d'entre elles. On sait, en effet, que les lettres antiques sont habituellement taillées en biseau, de telle sorte que la coupe d'une lettre donne la figure suivante : ⌐V¬ c'est une loi dont on ne s'écartait que dans les inscriptions très grossièrement faites, ce qui n'est pas le cas de votre ex-voto. Et pourtant quelques-uns des caractères qui s'y remarquent ne sont pas gravés suivant le procédé antique. J'appelle votre attention sur les lettres E, R, V de *Mercurio* ; N, E, T, I de *Negotiatori*, pour ne parler que des deux premières lignes. On aperçoit très nettement, au fond de ces lettres, deux barres verticales très rapprochées || qui correspondent au dessin fait à la surface de la pierre avant la gravure ; si bien que la coupe de ces lettres donnerait la figure ⌐⌊¬ . C'est déjà un indice très peu favorable à l'authenticité du texte.

Si nous passons à l'examen de certaines lettres nous serons frappés de leur irrégularité. Les E n'ont pas les trois barres horizontales égales, ainsi que cela devrait être, et surtout la barre du milieu est terminée par deux petites cornes ⊏ qui ne

Digitized by Google

sont guère antiques. Voilà pour les voyelles. Parmi les consonnes, les C, au lieu de former le demi-cercle affectent la forme C ; les R se rapprochent bien plus de la forme R que de la forme $\mathcal{R}$, qui est la vraie ; surtout les S ressemblent presque à des 8 (8) au lieu d'être composés de deux demi-cercles se faisant suite S. Tout cela est une fort mauvaise note pour votre inscription.

J'ajoute que la disposition des lignes est d'une maladresse singulière.

Le début du texte se présente ainsi :

MERCVRIO
NEGOTIA
TORI
SACR.

On s'attendait de la part d'un homme sachant son métier à

| | | |
|---|---|---|
| MERCVRIO | | MERCVRIO |
| NEGOTIATORI | ou à | NEGOTIATO |
| SACR | | RI SACR |

Enfin la dernière ligne EX-VOTO est en lettres plus grandes que les autres alors que, généralement, c'est la première ligne qui l'emporte sur les suivantes.

Ces réflexions, venant à l'appui de celles de Ch. Robert doivent faire condamner un texte qui, ayant pour patron Boissard et venant de la maison de Jean Aubry offre des irrégularités comme celles que je vous signale. Le retrouver était le plus mauvais service que l'on pût lui rendre, mais non pas à nous qui sommes maintenant fixés sur sa valeur, grâce à vous.

R. CAGNAT.

Digitized by Google

A ces arguments si décisifs nous nous permettrons d'en ajouter un dernier : c'est la ressemblance frappante que nous avons cru observer entre notre pseudo antique et quelques inscriptions déjà reconnues pour fausses et provenant également de la collection Boissard. Forme de la pierre ; taille des caractères, style et aspect général de l'inscription, tout semble indiquer une même origine et un même fabricant.

---

Digitized by Google

# ÉTUDE THÉORIQUE

DU

## MODE D'ACTION

DU

# NITRATE DE SOUDE

## SUR LA VÉGÉTATION

PAR

M. LAMETZ, MEMBRE TITULAIRE

*Lu à la séance du 29 Août 1889.*

---

MESSIEURS,

Ayant eu l'occasion de m'entretenir avec un de mes confrères fabricant de produits chimiques, du programme des concours de l'Académie et lui en ayant envoyé un exemplaire, j'ai reçu la lettre suivante :

Nous répondrions à la question « Etude théorique du mode d'action du nitrate de soude sur la végétation, spécialement dans le but de déterminer s'il agit comme germe ou ferment, favorisant l'assimilation par les plantes des éléments nutritifs du sol », que le nitrate de soude apporte aux végétaux l'azote, comme l'acide carbonique de

Digitized by Google

l'air leur apporte le carbone et l'eau l'oxygène et l'hydrogène.

Les végétaux élaborent les quatre éléments organiques, selon la fin que leur a assignée la Providence. Ces éléments sont pour ainsi dire l'âme de leur existence, comme les minéraux n'en sont que l'ossature.

Chaque végétal est caractérisé non seulement par une forme physique particulière, mais élabore avec les 4 éléments organiques des produits qui leur sont propres et qui le distingue des autres, fécule, fibres textiles, acides organiques, alcaloïdes, huiles, essences, etc.

L'azote, ou mieux, le nitrate semble le nerf de la végétation, parce qu'il nous faut un travail pour le procurer, mais que l'eau soit supprimée, que feront le nitrate et l'acide carbonique seuls? que l'acide carbonique soit supprimé, que feront le nitrate et l'eau seuls ?

Les quatre éléments organiques sont donc nécessaires au même titre et comme trois d'entre eux proviennent de sources inépuisables, ils y sont pris par les végétaux en proportions déterminées par la quantité d'azote nitrique disponible fourni par la salpétration naturelle ou par l'industrie humaine.

L'azote nitrique se trouve ainsi être le régulateur de la végétation.

Les minéraux provenant tous d'une source épuisable, le sol arable, et absorbés passivement au moyen de la sève, ne peuvent se trouver dans les végétaux en quantité et proportions pondérées entre elles comme s'y trouvent les 4 éléments or-

Digitized by Google

ganiques dont l'assimilation est régularisée par le fait qu'un seul d'entre eux est épuisable.

La sève prend les minéraux disponibles dans le sol et les entraîne tels quels dans les plantes, mais il est certainement des mélanges rationnels de minéraux qui apportent plus parfaitement aux végétaux la santé, la force et la productivité.

Mais avant d'en parler, disons un mot des ferments ou germes favorisant l'assimilation, etc.

Nous ne comprenons pas trop ces mots de ferments ou germes. Impliquent-ils l'idée d'êtres microscopiques, de microbes présidant à toutes les transformations chimiques ? On ne pourrait plus s'arrêter dans cette voie.

S'il faut des microbes pour rouiller le fer à l'air libre, pourquoi n'en pas supposer pour l'oxyde des battitures, pour le fer pyrophosphorique en poudre impalpable qui prend feu à l'air libre ? Il y aurait donc des microbes instantanés, d'autres pourraient vivre dans les feux de forges?

Cette idée de ferment, attribuée au nitrate de soude vient-elle de la croyance à l'assimilation directe de l'air par les végétaux?

Dans notre brochure, où nous avons toujours couru au plus simple, nous avons dit qu'un équivalent de nitrate de soude se substituait dans la nutrition des végétaux à un équivalent de nitrate de potasse, à un équivalent de nitrate d'ammoniaque.

Dans la pratique $AzH^4O, AzO^5$, $NaO, AzO^5$, $KO, AzO^5$ se valent, c'est que $AzH^4O = NaO = KO$.

L'oxyde d'ammonium reste en son état comme l'oxyde de sodium et l'oxyde de potassium.

On nous dira que certaines plantes demandent

Digitized by Google

dans la pratique qu'on leur procure plus d'azote que d'autres.

Certainement les graminées dont les racines superficielles, peu étendues, occupent un espace restreint du sol arable en demandent plus que les légumineuses et les arbres dont les racines s'enfoncent profondément, même en dessous du sol arable, et y vont puiser des matériaux que les graminées ne peuvent atteindre.

Enfin, l'existence de microbes destinés à favoriser l'assimilation par les plantes des éléments nutritifs du sol est contraire à la Genèse qui fixe la création des plantes avant celle des animaux petits et grands.

Les premiers végétaux, antérieurs à l'humus, ont vécu sur le sol primitif principalement, pour ne pas dire exclusivement, formé de silicates, et l'azote nécessaire à leur existence provenait de la nitrification naturelle faite aux dépens des bases des silicates solubles. Les animaux sont venus après pour détruire et rendre au règne minéral les matériaux que les plantes y ont pris, et accomplir ainsi le cycle : que rien ne se perd ni ne se crée, mais que tout se transforme.

Les ferments impliquent ainsi l'existence préalable de substances organisées à détruire.

A quoi j'ai répondu :

Monsieur,

J'ai l'honneur de répondre à votre honorée lettre, pour ce qui a rapport à la question du Programme de l'Académie « Etude théorique du mode d'action du nitrate, etc. » :

Que j'ai trouvé quelque chose qui semble venir

Digitized by Google

à l'appui de cette proposition, page 17 de votre Etude sur les engrais, où vous dites : « C'est pourquoi deux carrés d'expériences, l'un au nitrate de soude, l'autre à l'engrais complet, accusent souvent si peu de différence. »

Cela justifierait l'opinion répandue dans les campagnes, que le nitrate épuise la terre, car s'il fait produire autant que l'engrais complet, n'est-ce pas parce qu'il agit comme ferment ou germe, qui transforme en matières alibiles pour la végétation, l'azote ainsi que les anciens phosphates, sulfates et silicates existant dans le sol à l'état soluble ou insolubles ?

Répondant à vos objections, je remarque qu'il n'est pas nécessaire, si des microbes produisent la rouille de fer à la température ordinaire, qu'il en existe également pour produire les battitures ou oxyde qui se détache du fer chauffé à blanc, car le même résultat peut être obtenu, ou produit, par des moyens différents.

De même, le blé peut pousser sans nitrate de soude, mais il est de fait que l'application de cet engrais le fait végéter plus activement.

Voici ce qui a suggéré l'idée que le nitrate de soude pouvait agir comme germe ou ferment : lorsqu'on fait l'épandage de 100 kilog. de nitrate sur un hectare de blé, on n'y apporte que 16 kg. d'azote correspondant, d'après l'analyse de M. George Ville que vous citez, à un surcroît de production de 1000 kilog. de blé (grain, paille et racine); or, comme l'adjonction de 100 kg. de nitrate produit la plupart du temps, surtout dans les terres pauvres, une augmentation de récolte bien supérieure, on peut se demander si le nitrate n'a pas

Digitized by Google

favorisé, par sa présence, la nitrification de l'azote existant à proximité des plantes ?

Cette hypothèse, car le programme de l'Académie ne fait que poser la question, ne préjugeant pas de l'antériorité des animaux à celle des plantes, n'est pas contraire à la Genèse, puisqu'elle ne détermine pas la nature botanique ou zoologique des germes ou ferments.

L'intérêt de la question n'est pas de savoir comment poussait le blé à l'époque préhistorique, mais de trouver le moyen d'aider la culture actuelle et future à obtenir une augmentation de rendement.

C'est ce but que l'on poursuit en cherchant le mode d'action du nitrate, aussi bien que celui des autres engrais, les silicates alcalins compris.

Veuillez agréer, Monsieur etc.

---

Digitized by Google

# LE VIN D'ORGE

PAR

M. LAMETZ, MEMBRE TITULAIRE

*Lu à la séance du 26 Décembre 1889*

On sait depuis longtemps que les matières sucrées, dissoutes dans l'eau et placées dans certaines conditions, se convertissent soit en acide carbonique et alcool, soit en acide lactique, puis en acide butyrique, carbonique ou en hydrogène, soit en gomme et mannite.

M. Pasteur a dévoilé le secret de ces métamorphoses, de ces fermentations pour me servir de l'expression qui caractérise ces transformations ; il a fait connaître ces ferments de nature et d'effets si dissemblables qui les accomplissent, ainsi que les nécessités de leur évolution, de leur existence si active, de leur multiplicatton si considérable.

L'étude des fermentations, dirigée magistralement par cet illustre chimiste, est entièrement satisfaisante au point de vue de l'explication de phénomènes jusqu'alors fort obscurs, mais peut encore amener des surprises.

Ainsi la fermentation alcoolique, la plus importante au point de vue social, produit le vin quand elle se développe dans le moût de raisin et fournit la bière quand elle s'effectue dans un moult

Digitized by Google

d'orge houbloné. Est-ce le même ferment alcoolique qui fait naître des résultats si différents ?

Pendant longtemps on n'a pas su distinguer la levure du vin de la levure de bière ; on les confondait volontiers, on ne pensait pas qu'il put exister plusieurs sortes de ferments alcooliques. C'est M. Pasteur qui a établi l'existence des levures diverses et une différentiation très nette entre ces levures ou saccharomyces, qui a démontré la probabilité de nombreuses variétés de levures elliptiques ou levure de vin, et de levure de bière.

M. Jacquemin, professeur à la faculté de Nancy, s'est demandé si la levure elliptique n'était pas une forme de la levure de bière, et si cette forme n'était pas déterminée par l'influence d'un milieu spécial, le moult de raisin.

Dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences, le 5 février 1888, M. Jacquemin a pu conclure, après 18 mois d'expériences, que le *Saccharomyces ellipsoïdeus* a présenté la plus grande stabilité, malgré la différence des milieux où se sont opérées successivement des cultures répétées, et constitue un ferment alcoolique tout à fait distinct de la levure de bière.

Pendant cette période de recherches, à laquelle s'ajoute le temps écoulé jusqu'ici, M. Jacquemin a toujours constaté que la levure elliptique avait pour caractère essentiel de donner de la vinosité aux liquides fermentés sous son influence, et de transformer en un vrai vin le moult d'orge spécialement approprié à sa vie.

Le moût d'orge contient, comme le moût de raisin, la matière sucrée, la matière azotée et les

Digitized by Google

matières minérales nécessaires à l'évolution du saccharomyces ellipsoïdeus, mais ce moût d'orge est presque neutre et pour éviter qu'il soit parasité par des germes de levure lactique ou autre, M. Jacquemin y ajoute 2gr5 de crème de tartre par litre: la levure elliptique peut alors évoluer sans être gênée physiologiquement et sans avoir à lutter pour l'existence contre des ferments concurrents.

La fabrication du vin d'orge consite donc à saccharifier le poids de malt employé pour la fabrication des bières fortes, à ajouter au moût d'orge de la crème de tartre et enfin la quantité voulue de ferment elliptique après refroidissement du liquide à 18° ou 20° ; la fermentation s'établit et suit son cours comme dans la vinification ordinaire.

Le produit transvasé dans un foudre y subit la fermentation lente, dite secondaire, qui se termine par un dépôt complet de la levure, et donne au soutirage un liquide d'une limpidité parfaite, un véritable vin d'orge, d'une saveur vineuse incontestable.

En voici la composition moyenne :

| | |
|---|---|
| Alcool 6 pour cent, soit en poids | 4g80 |
| Sucre réducteur | 1 » |
| Dextrine | 3 » |
| Matières albuminoïdes et indéterm. | 1 28 |
| Glycérine | » 20 |
| Acide succinique | » 04 |
| Bitartrate de potasse | » 25 |
| Matières minérales de l'orge | » 23 |
| Eau | 89 20 |
| | 100 » |

Digitized by Google

On peut, en empêchant l'acide carbonique de se dégager pendant la fermentation secondaire, obtenir du vin d'orge mousseux comme du vin de Champagne.

Suivant M. Pasteur, le goût et la qualité du vin dépendent, pour une grande part, de la nature spéciale des levures qui se développent pendant la fermentation de la vendange, et il a ajouté « on doit penser que, si l'on soumettait un même moût de raisin à l'action de levures distinctes, on en retirerait des vins de diverses natures. »

M. Jacquemin, partant de ces idées, a fait fermenter des moûts d'orge avec des levures provenant de raisins de Barsac et de Sauterne et il a obtenu des vins d'orge plus fins que les vins d'orge fabriqués avec la levure de raisin de Meurthe-et-Moselle, et possédant une saveur particulière que beaucoup de dégustateurs affirmaient se rapprocher de celle du Barsac.

L'influence du ferment est donc analogue à celle des semences employées par les agriculteurs, qui produisent telle ou telle variété de blé ou d'avoine: un liquide fermentescible peut donner du vin ou de la bière suivant qu'on y cultive le germe du ferment du vin ou celui de la levure de bière.

Je rappelle pour terminer que les journaux ont annoncé la mise en vente à Strasbourg du vin d'orge, cela ajoutera peut-être un petit regain d'actualité à l'intérêt que cette question peut inspirer par elle-même.

Digitized by Google

# DES MICROBES ET DE L'HUMUS

PAR

M. ANCEL, MEMBRE CORRESPONDANT

*Présenté à la séance du 27 Février 1890.*

Monsieur Lametz,

Je vous disais hier que j'avais l'intention de vous entretenir des microbes et de l'humus.

Ces deux questions sont intimement liées.

On peut compter comme axiome que des matériaux empruntés au règne minéral sont organisés par la vie végétale et sont rendus au règne minéral par l'action de la vie animale, fournissant ainsi un cycle où rien ne se perd.

L'action directe de la vie animale est de rendre au règne minéral le carbone et l'hydrogène organisés en les brûlant par l'oxygène : tout animal respire, depuis le plus grand, depuis le plus parfait, l'homme, trait-d'union entre la matière et l'immatériel, jusqu'au microbe *atomique*, puisqu'il ne nous est pas donné de concevoir l'infini atomique en espace et en durée d'existence. Il découle de là que la quantité d'acide carbonique disponible est stable, elle ne pourrait même qu'augmenter puisqu'on brûle le carbone en excès que Dieu a fixé autrefois dans la houille, mais

Digitized by Google

cette quantité d'acide carbonique rendu ne peut être qu'infinitésimale et peut être considérée comme compensée par la formation de tourbières.

Les animaux rendent ainsi lentement à l'air et à l'eau ce que les végétaux en avaient reçu gratuitement, et les autres parties constituantes des végétaux n'ayant plus de lien, retournent à leur état primitif par des lois chimiques.

Ce que les animaux font lentement, le feu le fait violemment et il change les conditions chimiques de la désorganisation des autres minéraux constitutifs, d'où sans doute la présence dans les cendres de carbonates au lieu de silicates, ou la destruction de la silice soluble.

Mais l'uniformité du travail de la vie animale ne règne que sur ce point général; chaque animal a en plus un travail particulier qui lui est propre. Chacun, selon son espèce, ne se développe que dans des conditions déterminées et ne brûle qu'une quantité plus ou moins grande du carbone et de l'hydrogène de la matière à désorganiser. A côté de l'acide carbonique et de l'eau formés, il reste un produit organique de nouvelle composition. Ainsi, pour ne parler que des microbes, un premier animalcule fixe de l'oxigène sur le sucre du raisin et il se produit, en même temps que de l'eau et de l'acide carbonique, de l'alcool. — Un second animacule agit de même sur l'alcool, et il se produit du vinaigre. — Un troisième se charge de transformer le vinage en eau et en acide carbonique. C'est alors la limite de l'action des microbes, elle est atteinte lorsqu'il n'y a plus de carbone et d'hydrogène à brûler.

A la limite extrême de la désorganisation des

Digitized by Google

végétaux par les animaux se trouvent l'humus ou terreau, et le carbonate d'ammoniaque.

La composition chimique exacte du terreau m'est inconnue, mais elle est constituée uniquement par C. H. O. Alors un animalcule fixe 2O sur C et $CO^2$ et HO sont formés. L'eau HO est acidulée à saturation par l'acide carbonique formé, et se trouve alors capable de dissoudre les phosphates de chaux, de conserver la silice en dissolution, etc. — De plus cette attaque de microbes ne peut se faire sans développement de chaleur.

Le rôle de l'humus dans la végétation est donc de produire de l'eau chargée d'acide carbonique et de procurer un peu de chaleur.

Cette eau et cet acide contribuent-ils à la nutrition intime des végétaux? Ce ne peut être qu'en bien minime quantité. L'acide carbonique ainsi absorbé du sol ne fait-il que traverser les plantes sans être décomposé? Le fait est que celui qui est entraîné ainsi dans la circulation pendant la nuit est dégagé sans décomposition. Celle-ci a besoin pour se produire de l'influence directe des rayons solaires.

Le carbonate d'ammoniaque se trouve aussi à la limite des substances organisées. Un microbe, autre sans doute que celui du terreau, fixe de l'oxygène sur le carbone et sur l'hydrogène du carbonate d'ammoniaque et il en résulte de l'acide carbonique, de l'eau et du bioxyde d'azote. Celui-ci en présence de l'air se change en hypoazotique qui a son tour ne peut rester tel en présence d'une base aussi puissante que l'ammoniaque et devient acide azotique. D'où le nitrate d'ammoniaque, et la conséquence forcée que la



Digitized by Google

moitié seulement de l'azote des matières organiques est nitrifiée.

Etablissons ainsi la formule :

$$2AzH^4O,CO^2 + O^8 = AzH^4O,AzO^5 + 2CO^2 + 4HO$$

ou atomique, ce qui donne un air de formule de matière organique

$$2Az^2H^8O^5C + O^9 = Az4H^8O^7 + 2CO^2 + 4H^2O$$

Mais si un végétal a reçu un nitrate chimique, sa décomposition produira-t-elle autant d'azote nitrique que s'il n'avait reçu que du nitrate ammoniacal? En un mot, le fumier de paille de blé nitraté apporte-t-il au sol autant d'azote nitrifiable que le fumier de paille de blé non nitraté? Cette question s'est déjà présentée plusieurs fois à ma pensée, mais je n'ai pas encore cherché à la résoudre.

Maintenant veuillez, je vous prie, vous reporter à la panification. Le boulanger inocule à sa pâte un peu de levain de microbes, et la travaille, j'allais dire, la laboure, non seulement pour bien y mélanger le levain, mais pour l'aérer, c'est-à-dire y introduire l'oxygène nécessaire au travail des microbes. Sous certaine condition de température, le microbe vit, pullule et fabrique avec l'amidon de l'acide carbonique et de l'eau — et, si on n'y faisait pas attention, l'amidon serait bientôt tout brûlé et la pâte serait aqueuse, molle et n'aurait plus d'élasticité. Or l'amidon ou fécule est à la limite de l'organisation, C.H.O, comme l'humus, et le fait qui se passe journellement dans les boulangeries est à retenir pour démontrer aux

Digitized by Google

plus récalcitrants, la similitude du même fait se passant dans la terre arable.

Mais il y a l'inoculation du levain, et de là à passer à l'inoculation de microbes fertilisants à l'humus inerte, aux terrains stériles, il n'y a qu'un pas.

L'expérience en a été faite par MM. Hellriegel et Wilfarth. Je ne puis suivre ces Messieurs sur ce terrain. Il y aurait des microbes fertilisants particuliers pour chaque végétal! et poussant les choses à l'extrême, si vous inoculiez à votre vigne du terreau pris dans les vignes de Pagny, vous récolteriez du vin de Pagny !

Ces Messieurs ont établi que les légumineuses s'assimilaient l'azote de l'air, grâce à certains organes particuliers ; je n'y mets pas d'opposition, et si j'ai étendu à tous les végétaux la conclusion de ma brochure, que tout l'azote devait leur être procuré à l'état nitrique, j'aurais dû alors me borner aux céréales seules sur l'analyse desquelles je concluais. Alors je serais d'accord avec M. Grandeau qui dit, dans son article paru dans le *Temps* au sujet des expériences de ces Messieurs, « que les céréales ne sont pas aptes à puiser leur azote à des sources autres que celle que leur offrait l'addition de nitrate au sol. »

J'en ai profité pour adresser ma brochure à M. Grandeau en lui disant que ce qu'il venait de publier sur la nécessité de procurer à l'état nitrique tout l'azote nécessaire aux céréales, je l'avais établi par le calcul.

Mais il est à remarquer que le but de ma brochure est plutôt de prouver la nécessité de la partie minérale de l'engrais — une discussion sur

Digitized by Google

la nécessité de la partie organique serait oiseuse à soulever.

Or, de l'assimilation directe de l'azote de l'air par les légumineuses, on ne peut pas conclure sur la partie minérale qui reste toujours *épuisable*, alors que l'azote de l'air est *inépuisable*. Cela tombe sur les sens et je crois inutile d'insister.

Je conclus. — Les microbes expliquent ce que ne peut expliquer la chimie élémentaire, et il est inutile de chercher des microbes où la chimie élémentaire suffit.

Quel que soit le mode d'absorption de l'azote, il faudra toujours des minéraux qui sont de leur nature épuisables, surtout s'il s'agit de récoltes intensives.

Quels sont rationnellement ces minéraux ? Je crois l'avoir établi par ma brochure.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré collègue, mes civilités les plus empressées,

CH. ANCEL.

---

Digitized by Google

# III

# APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

# OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1889-1890

## I. — Ouvrages divers.

**A. Ouvrages dont les auteurs appartiennent à l'Académie.**

Ancel. *Etude sur les engrais.* 18 p. in-8° et un tableau synoptique. Nancy, Typ. G. Crépin-Leblond.

— *Etude sur les engrais.* 2e édit. 32 p. in-8° et un tableau synoptique. 1er mars 1890. Nancy, Typ. G. Crépin-Leblond.

Auricoste de Lazarque. *Cuisine messine.* 255 p. in-12. Metz, Typ. A. Béha, 1890.

Beaudouin (Jules). *Faune malacologique vivante de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine* (Côte d'Or). p. 377 à 423.
Extrait des Bulletins de la Société malacologique de France. Paris, 1888.

Benoit A. *Notes pour servir à la statistique religieuse de Metz dans le cours du XVIIIe siècle.* — Les terres d'empire. I. 36 p.
Extrait des Mémoires de l'Académie de Metz, 1885-1886. Metz, 1888.

Box N. *Notice sur les pays de la Sarre et en particulier sur Sarreguemines et ses environs.* 7e, 8e et 9e livraisons. Metz, Imp. A. Béha, 1889.

Digitized by Google

COLLIGNON (Dr René). *L'indice céphalique des populations françaises.* 24 p.
Extrait du nº 2 de l'*Anthropologie*
Paris, 1890.

JACOB (Dr. Jean) *Quelques considérations sur l'établissement d'une Ecole réale à Sarreguemines.* 22 p. et 6 tabl. Sarreguemines, imp. Schwartz, 1889.

JOLY (Ch.) *Rapport sur les serres et le matériel de l'horticulture.* 18 p.
Exposition universelle internationale de 1889 à Paris.
Paris, 1889.

PAULUS (l'abbé Eug.) *Les briquetages de la Seille.* 24 p. in-18.
Lu au Congrès archéologique de Metz. — Septembre 1889.
Metz, Imp. de la *Gazette de Lorraine.*

PRÉAU Charles. *Méreau inédit du chapitre de la collégiale de S. Etienne de Dreux.* 11 p. in-8º.
Extrait de la Revue de la Société des Études historiques.
Juillet-Août 1889. Paris, 1889.

— Méreaux inédits du chapitre d'Evreux, 15 p.
Extrait de la Revue belge de Numismatique, année 1890.
Bruxelles 1890.

PROST Aug. *Notice sur M. P.-Ch. Robert, ancien intendant général.* 36 p.
Extrait du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1888. Paris, 1888.

— *Les anciens sarcophages chrétiens de la Gaule.* 38 p.
Extrait de la Revue archéologique.
Paris, 1887

**B. Ouvrages dont les auteurs sont étrangers à l'Académie**

ANONYME. *Charles Grad, publiciste et député de l'Alsace.* 8 p.
Extrait des Alsaciens illustres, 3e livraison.
Colmar, Imp. Jung & Cie, 1883.

Digitized by Google

COURTEVILLE (Edouard). *Poésies posthumes*, précédées d'une notice par Jules Rohant, I. Rêveries, II. Tristesse, III. Récits, IV. Variétés. 208 p. in-16. Versailles, Imp, E. Aubert, 1889.

FRENTZ. *Mémoire présenté au Conseil municipal de Metz relatif aux Usines de la ville établies sur la Moselle à Metz.* 13 p. in-8°. Metz, Imp. P. Even, 1890.

---

## II. — RECUEILS DES ACADÉMIES, DES SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC.

### EUROPE

ALSACE-LORRAINE. **Metz.** *XI. Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz für 1888-1889.* 90 p. in-8°. Metz, 1889.

— **Mulhouse.** Bulletin spécial de la Société industrielle de Mulhouse. *Chemin de fer de Mulhouse à Thann inauguré le 1er septembre 1839.* Notes et documents présentés par W. Grosseteste. 159 p. in-8° et pl. Mulhouse, Vve Bader & Cie, 1889-1890.

— — Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, de Février 1889 à Février 1890. 8 livr. in 8°. Mulhouse.

— — Enquête décennale sur les institutions d'utilité publique de la Haute-Alsace. Rapports. 300 p. et pl. Mulhouse, 1889.

— — Bulletin de la Société industrielle de Mul-

Digitized by Google

house. Bulletin spécial. *Les habitations ouvrières à l'exposition universelle de 1889, à Paris*, par Antony Roulliet. 158 p. in-8°; planches.
Nancy, 1889.

— **Strasbourg.** *Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* Bulletin mensuel. Tome XXIII. 1889, 5, 6, 9, 10; tome XXIV, 1890, 1-4. 8 livraisons. Strasbourg, 1888-1889.

ANGLETERRE. **Cambridge.** *Proceedings of the Cambridge philosophical Society.* Vol. VI, part. VI.; vol. VII, part. I.; 2 fasc. in-8°.
Cambridge. 1889—1890.

— — *Transactions of the Cambridge philosophical Society.* Vol. XIV, part. IV, 1 vol. in-4°.
Cambridge, 1889.

— **Manchester.** *Memoirs and Proceedings of the Manchester literary et philosophical Society.* 4e série, vol. I. in-8°. Manchester, 1888.

AUTRICHE-HONGRIE. **Bistritz.** *XV. Jahresbericht der Gewerbeschule zu Bistritz, am Schlusse des Schuljahres 1888-1889.* Michaël Miess.
Bistritz, 1889.

— **Gratz.** *Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark.* 37. Heft. Gratz, 1889.

— — Beilage. *Stiria illustrata.* (Bogen 32—35) Herberstein — s. Marein b. Nr. 2245-2886.

BAVIÈRE. **Munich.** *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe der Akademie der Wissenschaften zu München*, 1889. Band I. 1—3. 1890. Band II. 1—2; Heft I. 6 fasc. in-8°. München, 1888—1889.

— — *Sitzungsberichte der mathemathisch-physikalischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München.* 1889. Heft. I, II, III. 3 fasc. in-8°. München, 1889—1890.

Digitized by Google

— — *Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften.* Vol. XVIII. 2e partie (LXI.) in-3o. München, 1889.

— — *Abhandlungen der historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München* 18e vol., 3e partie (LX.) München, 1889.

— — *Gedächtnissrede auf Karl von Prantl*, gehalten am 28. März 1889 von W. von Christ. 58 p. in-8o München, 1889.

— — *Georg Simon Ohm's wissenschaftliche Leistungen.* Festrede gehalten... am 28. März 1889 von Eug. Lommel. 23 p. in-4o. München, 1889.

— — *Ueber die historische Methode auf dem Gebiete der deutschen Civilprozessrechte.* Festrede gehalten.... am 27. Dezember 1888 von J. W. von Planck. 22 p. in-4o. München, 1889.

BELGIQUE. **Anvers.** Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique. XLIV. 4e série, tome IV. 579 p. in-8o. Anvers, 1888.

— — Bulletin. 4e série des annales. XVII-XXI. 5 fasc. in-8o. Anvers, 1888—1889.

— **Arlon.** Institut archéologique du Luxembourg. Tomes XXI et XXII des annales. *Les communes Luxembourgeoises* par Emil Tandel, commissaire de l'arrondissement d'Arlon-Virton. 2 vol. gr. in-8o. Arlon, 1889.

— **Bruxelles.** *Mémoires de l'Académie royale de Belgique.* Tome XLVII. Vol. in-4o. Bruxelles, 1889.

— — *Mémoires couronnés et mémoires de savants étrangers.* Tome XLIX, in-4o. Bruxelles, 1888.

— — *Annuaire de l'Académie royale...* de Belgique. 54e année, 1888, 496 p. 6 portraits gravés;

Digitized by Google

55e année, 1889, 595 p. et 6 portraits gravés. 2 vol. in-16. Bruxelles, 1888-1889.

— — *Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 3e série, 1887, tome XIV ; 1888, tomes XV et XVI ; 1889, tome XVII. 4 vol. in-8o. Bruxelles, 1887—1889.

— — *Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale.* Tomes XL, XLI et XLII. 3 vol. in-8o. Bruxelles, 1887—1889.

— — *Annales de la Société royale malacologique de Belgique.* XXIII (4e série, tome III) année 1888, in-8o, 14 pl. Bruxelles, 1888.

— — id. *Procès-verbaux.* de Juillet 1888 à Juillet 1889, in-8o.

— **Liége.** *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.* XXI, 2e livraison in-8o Liége, 1889.

— — *Annales de la Société géologique de Belgique.* Tome XVI., 458 p., XIV pl. 1889.

— — id. Tome XIV. 2e livraison ; tome XVII, 1re livraison. Liége, 1889-1890.

— — *Mémoires de la Société d'émulation de Liége.* Nouvelle série, tome VIII, 544 p. in-8o. Liége, 1889.

— **Mons.** *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.* Mons, 1889.

FRANCE.

AIN. **Bourg.** *Annales de la Société d'émulation de l'Ain.* 22e année, 1889, Avril à Décembre, 2 livraisons in-8o. Bourg, 1889.

Digitized by Google

LANDES. **Dax**. *Bulletin de la Société de Borda.* XIVe année. 2e et 3e trimestres. 2 fasc. gr. in-8o. Dax, 1889.

MAINE-ET-LOIRE. **Angers**. *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire.* LVIII (3e série, XXVIIIe) 1887 ; LIX (XXIX), 1888 ; LX (XXX) 1889. 3 vol. in-8o. 218, 205 et 311 p. in-8o. Angers, 1888—1890.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. **Perpignan**. *Société agricole, scientifique et littéraire.* 30e vol., 539 p. in-8o, 4 pl., 1 tableau. Perpignan, 1889.

RHÔNE. **Lyon**. *Société académique d'architecture de Lyon.* Programme du concours public pour 1890, 12 pages, 1 pl. Lyon. 1890.

SARTHE. **Le Mans**. *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* 2e série, XXIV (XXXIIe), années 1889 et 1890. 1er fasc.

SEINE. **Paris**. *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France.* XLIX, nos 4 à 11, 1889 ; L. nos 1 et 2, 1890. 10 livraisons in-8o. Paris, 1889—1890.

— — *Société de géographie.* Bulletin, 7e série, tome X. nos 1-4. — Compte-rendu des séances de la commission centrale. 1889. Nos 1-11 et 13-17 ; 1890, nos 1-9.

— — *Revue des sciences naturelles appliquées.* (Société nationale d'acclimatation) 36e année 1889, nos 10-15, 17-22, 24 et supp.; 1890, nos 1, 2, 5-10.

— — *Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale et de la Société française de statistique*

Digitized by Google

*universelle*. 59e année, de Mai à Décembre 1889; 60e année, de janvier à avril 1890.

SEINE-ET-OISE. **Versailles.** *Mémoires de la Société d'agriculture et des arts*. 3e série, tome XXIII. 268 p. in-8o. Versailles, 1890.

SEINE-INFÉRIEURE. **Rouen.** *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture*. 128e année, cahiers 220, 221 et 222. 1889.

VOSGES. **Epinal.** *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*. LXVe année, 1889. 329 p. in-8o. Epinal 1889.

— **Saint-Dié.** *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*. 15e année. 1889-1890. 429 p. gr. in-8o. Saint-Dié, 1890.

HOLLANDE. **Harlem.** *Nederlandsche Maatschappij ter bevordering van Nijverheid*. Tijdschrift, Orgaan der Maatschappij. Avril à Décembre 1889; Janvier à Mai 1890. 15 livraisons in-8o.

NORVÈGE. **Christiana.** *Videnskabs-Selskabs Forhandlinger*. 1887; 1 vol. in-8o, 13 notices, 24 pl. Christiana, 1887.

1888, 14 volumes en fascicule in-8o Christiana, 1888.

— — 1. *Difteriens Forekomst i Norge* af Axel Johanessen, 33 p., 10 cartes, 1 pl.

2. *Norske jordfundne oldsager i Nordiske Musset i Stockholm*, af Dr Ingvald Undset, 43 p., 1 pl.

3. *Om plan og komposition i Thukyds graeske historie*, af A. N. Ostbye. 94 p.

4. *Indskrifter fra middlelalderen i Throndhjems Domkirke*, af Dr Ingvald Undset. 99 p., 16 pl.

5. *Das Gedicht des Simonides in Platons Protagoras*, von J. Aars, 16 pl.

Digitized by Google

6. *Enumeratio Bryinearum Drovensium*, auctore N. C. Kindberg, 30 p.
7. *Additionale Notes on Australian Cladocera raised from Dried Mud*, by G. o. Sars. 74 p., 6 pl.
8. *Jordskjaelv i Norge* 1887, af Hans Reusch, 10 p.
9. *To theoremer vedrorende en klasse brakistokrone kurver*, af Axel Thue, 15 p.
10. *Christiana Observatoriums Polhoide bestemt ved Observationer i forste Vertikal*, af H. Geelmuyden. 50 p.
11. *Beiträge zur Lehre von den geschlechtlosen Pronomen in den indogermanischen Sprachen*, von Dr. A. Trop. 51 p.
12. *Studier over Nedborens Varighed og Taethed i Norge*, af H. Mohn. 58 p.
13. *Zur Theorie der Transformationsgruppen*, von Sophus Lie. 8 p.

— — *Oversigt over Videnskabs-Selskabets Moder i* 1888.

PRUSSE. **Brême.** *Abhandlungen herausgegeben vom naturwissenschaftlichen Vereine zu Bremen.* X. Bd. 3. (Schluss-) Heft. p. 321-619. pl. IV-VIII. Bremen, 1889.

— **Gœrlitz.** *Neues Lausitzisches Magazin.* LXV. nos 1-2. Gœrlitz, 1889.

— **Halle.** *Katalog der Bibliothek der Kaiserlichen Leopoldinisch-Carolinischen Deutschen Akademie der Naturforscher.* Lief. 2. in-8o. p. 175-416.

— *Nova acta academiæ Cesareæ Leopoldo-Carolinæ germanicæ naturæ curiosorum.* Vol. LII, 376 p., 23 pl. ; vol. LIII, 496 p., 21 pl.; 2 vol. in-4o. Halle, 1888—1880.

Digitized by Google

— **Kœnigsberg.** *Schriften der physikalisch-ökonomischen Gesellschaft zu Königsberg in Pr.* 29e année. 1888. 135 et 48 p. in-4o, 2 pl.
Kœnigsberg, 1889.

RUSSIE. **Saint-Pétersbourg.** *Annalen des physikalischen Central-Observatoriums,* herausgegeben von H. Wild. 1888. 1re et 2e partie. 2 vol. in-4o.
St-Pétersbourg, 1888.

— — *Repertorium für Meteorologie herausgegeben von der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften,* redigirt von Dr. Wild. Band XII. (8 tableaux et 18 cartes). In-4o. St-Pétersbourg, 1889.

— — *Zapiski* etc. (Texte russe) Archéologie, Tome IV. 556 p. in-8o, 5 pl. noire. 1 pl. chromo, 1 carte. St-Pétersbourg, 1887.

— — *Basilii* etc. (Texte russe) 1816-1881, par H. I. Berlelovslkii 288 et 105 p., 1 pl. double.
St-Pétersbourg. 1887.

— — *Trikdii* etc. (Texte russe) 178 p. petit in-8o.
St-Pétersbourg, 1887.

— — Un volume d'archéologie religieuse de 650 p. accompagné de 18 pl. (en langue russe). In-4o.
St-Pétersbourg, 1886.

— — *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.* 2e série I. (XXXIII) nos 2 et 3. 2 livr. gr. in-8o.

— — Mémoires de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. VIIe série, 9 fascicules in-4o.
St-Pétersbourg, 1889—1890.

Volume XXXVI, no 14. *Die Dendrodonten des devonischen Systems in Russland,....* von Dr. med. J. V. Rohon. 52 p. 2 pl.

No 15. *Fossile Insekten aus der Juraformation Ost-Sibiriens,* von Franz Bauer, J. Redtenbacher, und Ludw. Ganglbauer. 22 p., 2 pl.

Digitized by Google

N° 16. *Beitrag zur Symbiose von Algen und Thieren*, von A. Famintzin. 36 p., 6 pl.

N° 17. *Untersuchungen über das Absorptionsspectrum des Jodgases*, von Dr. Hesselberg. 50 p., 5 pl.

Volume XXXVII, n° 1. *Mémoire sur l'intégration des équations différentielles systématiques*, par B. Imchenetsky, 38 p.

N° 2. *Ueber die Ammoneen der Artinsk-Stufe und einige mit denselben verwandte carbonische Formen*, von A. Karpinski, 104 p., 5 p.

N° 3. *Wissenschaftliche Resultate der von der kais. Akademie der Wissenschaften zur Erforschung des Janalandes und der neusibirischen Inseln in den Jahren* 1885 *und* 1886 *ausgesandten Expedition*. Abth. I. *Die paläozoischen Versteinerungen der Neusibirischen Insel Kotelny*, von Baron Eduard v. Toll. 56 p., 5 pl.

N° 4. *Neue Form magnetischer Variationsinstrumente und zugehörender photographischer Registrir-Apparate mit Scalenablesung*, von H. Wild. 50 p., 12 fig. et 1 pl.

N° 5. *Wissenschaftliche Resultate*. Abth. II. *Tertiäre Pflanzen der Insel Neusibirien*, von J. Schmalhausen. 22 p., 2 pl.

SUISSE. **Zurich.** Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich. LIII. Beschreibung des Schlosses Chillon II. p. 156-178. Pl. VII, VIII, X, XIII. Zurich, 1889.



Digitized by Google

## AFRIQUE

ALGÉRIE. **Alger.** *Revue africaine.* 32e année, 1888, no 191 ; 33e année, 1889, nos 193, 194, 195. 4 livr. gr. in-8o. Alger, 1888—1889.

---

## AMÉRIQUE

CANADA. **Ottawa.** *Report of the meteorological service of the dominion of Canada...* for year 1886. XXVIX-218 p. in-8o. Ottawa, 1889.

CALIFORNIA. **San-Francisco.** *Proceedings of the California academy of sciences.* 2e série, vol. I, nos 8 et 2 ; 362 et 90 p. in-8o, 5 pl. San-Francisco, 1888—1889.

### ÉTATS-UNIS.

COLUMBIA. **Washington.** *Annual report of the Board of regents of the Smithsonian Institut...* for the year 1886. Part. I. 1 vol. in-8o, 858 p. Washington, 1889.

— — *Bulletin of the U. S. geological survey.* nos 48 à 53. 6 fascicules in-8o. Washington, 1888—1889.

— — Smiths. inst. — Bureau of ethnology : 5 fascicules in-8o. Washington, 1888—1889.

*Bibliography of the Iroquoian languages,* by James Constantine Pilling. 208 p. in-8o.

*Bibliography of the Muskhogean languages,*

Digitized by Google

by James Constantine Pilling, 114 p. in-8°.
*The problem of the Ohio mounds*, by Cyrus Thomas. 54 p. in-8°.
*The circular, square, and octogonal earthworks of Ohio*, by Cyrus Thomas. 33 p. in-8°, 9 pl.
*Textile fabrics of ancient Peru*, by William H. Holmes, 17 p. in-8°, 11 figures.

— — U. S. Departement of agriculture. Division of economic ornithology and mammalogy.
Bulletin 1. *The englisch sparrow (passer domesticus) in north America, especially in its relations to agriculture...* by Walter B. Barrows. 405 p. in-8°. 1 carte. Washington, 1889.

— North american fauna. N° 1. *Revision of the North American Pocket Mice.* 29 p., 4 pl.
N° 2. *Descriptions of fourteen new species and one new genus of North American Mammals.* 35 p. in-8°, 8 pl. Washington, 1889.

JOWA. **Davenport.** *Proceedings of the Davenport Academy of natural sciences.* Vol. V. part. I. 1884-1889. 184 p. in-8°, 1 pl. Davenport, 1889.

MASSACHUSSETS. **Boston.** *Proceedings of the American Academy of arts and sciences.* XXIII, 2e série XV, part. II., p. 249-396. Boston, 1888.

— **Cambridge.** *Annual report of the curator of the Museum of comparative Zoölogy at Harvard college...* for 1888-1889. 31 p. in-8°, 10 pl.

— — *Bulletin of the Museum of Comparative Zoölogie, at Harvard College.*
Cambridge, 1889.

Vol. XVI. N° 4. *The faults in the triassic formation near Meriden, Connecticut*, by W. Morris Davis; p. 61-87, 5 pl.

Digitized by Google

N° 5. *On the occurrence of fossils of the cretaceous age on the island of Martha's Vineyard, Mass.* by N. S. Schaler ; p. 89-97, 5 pl.

N° 6. *The intrusive and extrusive triassic trap sheets of the Connecticut Valley,* by W. Morris Davis and Ch. Livy Whittle ; p. 99-138, 5 pl.

N° 7. *The topography of Florida,* by N. S. Shaler ; p. 139 158, 1 pl. Cambridge, 1889—1890.

Vol. XVII. N° 3. *The coral reefs of the Hawaiian Islands,* by Alex. Agassiz; p. 121-170, 13 pl.

N° 4. *Studies on the primitive axial segmentation of the chick,* by Julia B. Ptatt ; p, 171-190, 2 pl.

N° 5. *The morphology of the carotids...* by H. Ayers, Ph. D.; p. 191-223, 1 pl.

N° 6. *Cave animals from southwestern Missouri,* by Samuel Garman ; p. 225-240, 2 pl.

Vol. XVIII. *Reports on the results of dredging, under the supervision of Alex. Agassiz, in the gulf of Mexico (1877-78) and in the Caribbean see* (1879-80) *by the U. S. coast survey steamer « Blake »....* XXIX. *Report on the mollusca,* by W. H. Dall. Part. II. Gastropoda and scaphopoda. 492 p, in-8°, pl. X à XL. Cambridge, 1889.

Vol. XIX. N° 1. *Studies on Lepidosteus.* Part. I, by E. L. Mark. 127 p., 9 pl.

N° 2. *On the egg membranes and micropyle of some osseous fishes,* by C. H. Eigenmann. p. 129-154, 3 pl.

N° 3. *Reports on the results of dredging, etc...* XXXII. *Report on the nudibranches,* by Rud. Bergh., p. 155-181, 3 pl. Cambridge, 1890.

Digitized by Google

MISSOURI. **Saint-Louis.** *The transactions of the Academy of sciences of St. Louis*, Vol. V, nos 1 et 2, 1886-1888. 336-XXIX p. in-8o. St-Louis, 1889.

NEW-YORK. **New-York.** *One hundredth* (100e) *annual report of the regents of the university of the State of New-York.* 667 p. in-8o. Albany, 1887.

— — *One hundred and first* (101e) *annual report etc....* 798 p. in-8o. Albany, 1888.

— — *One hundred and second* (102e) *annual report etc....* 996 p. in-8o. Albany, 1889.

— — *State museum of natural history. Forty-first* (41e) *annual report of the trustees of the ... for the year 1887.* 390 p. in-8o, 15 pl. Albany, 1888.

— — — *Forty* (40e) *annual report etc.... for 1886,* 163 p. in-8o. Albany, 1887.

— — — *Forty-second* (42e) *annual report of the trustees, etc...* 496 p. in-8o. Albany, 1889.

— — *Bulletin of the New-York state musum of natural history.* Vol. I. nos 2-6, 5 fasc. in-8o, 1 pl. (vignettes). Albany. 1887—1888.

— — *Seventieth* (70e) *annual report of the trustees of the New-York state library. 1887,* 156 p. in-8o. Albany, 1888.

— — *Seventieth-first* (71e) *annual report of the etc.... 1888,* 161 p. in-8o. Albany, 1889.

PENNSYLVANY. **Philadelphie.** *Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia 1888,* part. III ; 1887 part. I et II, 3 fasc. in-8o. Philadelphia, 1888-89.

MEXIQUE. **Mexico.** *Estudio de la Filosofia y riqueza de la lengua mexicana* por el Presb. Augustin de la Rosa. 115 p. in-8o. Guadalajara, 1889.

Digitized by Google

## ASIE.

CHINE. **Zi-ka-Wei.** *Bulletin mensuel de l'observatoire magnétique et météorologique de Zi-ka-Wei, près Chang-hai.* XIVe 1888 année 216 p. in-fo.
Zi-ka-Wei, 1889.

---

## III. — PUBLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

ANGLETERRE. **Londres.** *The meteorological record, by W. Marriott. F. R. Met. Soc.* Vol. VIII. No 32. Vol. IX Nos 33 et 34. London.

GRAND DUCHÉ DE BADE. **Karlsruhe.** *Die Ergebnisse der meteorologischen Beobachtungen im Jahre 1888.* 50 p. in-4o. 8 tableaux. Karlsruhe, 1889.

MEXIQUE. **Puebla.** *Ensayo de Meteorognosia de la ciudad de Puebla* por el ingeniero Benigno G. González. 30 p. petit in-4o. Puebla, 1888.

— — *Observatorio meteorologico del collegio del Estado de Puebla* 1-4, 45-44, petit in-fo.

— **Mexico.** *Boletin mensual del observatorio meteorológico-magnético central de México.* Tomo I. ano de 1888. Nos 11, 12 et suppl. 3 cartes. Tomo II, ano de 1889. Nos 3-6. — Livraison in-fo. Mexico 1888, 1889.

— — Annuario del observatorio astronomico nacional de Tacubaya para el ano de 1890. 421 p. in-18o. México, 1889.

Digitized by Google

## IV. — Publication officielle

*Compte-rendu des travaux de la Chambre de commerce de Metz du 1er avril 1888 au 31 mars 1889.* Texte allemand 108 p.; texte français, 104 p.
Metz, Impr. du «*Metzer Anzeiger*» 1889.

---

## V. — Revues et Journaux

*Le bon Cultivateur*, recueil agronomique, organe de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle... 69e année, de juin à décembre 1889 ; 70e année de janvier à juin 1890, in-4o.
Nancy.

*Le Lorrain, écho de Metz et d'Alsace-Lorraine*, 7e et 8e années, du 25 mai 1889 au 29 mai 1890, In-fo. Metz.

*Le Messin*, 6e et 7e années, du 23 mai 1889 au 29 mai 1890. In-fo. Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

# TRAVAUX MANUSCRITS

## DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE L'ACADÉMIE

### PENDANT L'ANNÉE 1889-1890

L'astérisque indique les travaux dont l'Académie a voté l'impression dans ses Mémoires.

ABEL (Ch.) * *Comment l'Académie de Metz est entrée en possession des papiers, mémoires, documents de la Société royale des arts, sciences, lettres de Metz.*

ANCEL (Ch.-R.) * *Des microbes et de l'humus.*

AURICOSTE DE LAZARQUE. *Sur le Fagus des églogues de Virgile.*

BENOIT (A.) Rapport sur la candidature de M. l'abbé Paulus à une place de membre correspondant, au nom d'une commission composée de MM. Auricoste de Lazarque, Benoît et Régnier.

BOX (N.)* *Compte-rendu des travaux de l'Académie* pendant l'année 1889-1890.

—* *Notice biographique sur M. Fr.-Ant.-Adolphe Ledain.*

GREFF* *Historique du dispensaire de Metz,* de 1768 à 1889.

Digitized by Google

HUBER (E.)* *Notice sur les collections et les collectionneurs en Lorraine.*

—* *Collections préhistorique et archéologique de l'abbé Merciol.*

KUHN (H.)* *Etablissement de la monarchie française à Tarquimpol.*

LAMETZ. Rapport sur la candidature de M. Ch.-René Ancel à une place de membre correspondant, au nom d'une commission composée de MM. Lamaille, Lametz et Vion.

—* *Sur le vin d'orge.*

—* *Mode d'action du nitrate de soude sur la végétation.*

SAULCY (Felicien de)* *Notice biographique sur M. Ernest de Saulcy.*

VION (l'abbé H.)* *Sermons de carême en dialecte wallon du XII^e^ et XIII^e^ siècle.*

—* *Compte-rendu analytique des mémoires contenus dans le tome IV de l'Académie royale de Belgique.*

Digitized by Google

# TABLEAU

DES

# MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

## SIGNES ABRÉVIATIFS.

☆. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. ☆. Officier — —
C. ☆. Commandeur — —
G. O. ☆. Grand officier — —
☆. Médaille militaire.
A. ☆. Officier d'Académie.
I. ☆. Officier de l'Instruction publique.
☆. Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

# BUREAU DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1890.

*L'astérisque indique les membres décédés.*

| | *Présidents :* MM. | *Secrétaires :* MM. | *Secrét.-Arch. :* MM. | *Trésoriers :* MM. |
|---|---|---|---|---|
| 1819 20 | De Sarrazin. | * Herpin. | — | * Saincère. |
| 1820 21 | Gorcy. | id. | — | id. |
| 1821-22 | * Bergery (1). | id. | — | * Chaumas. |
| 1822 23 | * Thiel. | id. | — | * Anspach. |
| 1823-24 | * Poncelet. | Devilly. | — | * Dosquet. |
| 1824-25 | * Serrulas. | id. | * Thiel. | * Cailly. |
| 1825-26 | * Bergery (2). | id. | * Renault. | * Anspach. |
| 1826-27 | * Renault. | * Bergery. | * Bardin. | * Woisard. |
| 1827-28 | * Dosquet. | id. | * Munier. | * Chambille. |
| 1828-29 | * Bardin. | id. | id. | id. |
| 1829-30 | * Bon Marchant | id. | id. | id. |
| 1830-31 | * Chaumas. | * Dosquet. | * Renault. | * Didion. |
| 1831-32 | * Bergery (3). | id. | id. | * Bardin. |
| 1832-33 | * Gosselin. | id. | id. | * Munier. |
| 1833-34 | * Bergery (4). | * Lasaulce. | * Simon V. | * Le Masson. |
| 1834-35 | * Le Masson (1) | * De Saulcy F. | id. | * Marchal. |
| 1835-36 | * Bergère (1). | * Gosselin. | id. | id. |
| 1836-37 | * Faivre. | * Macherez. | id. | * Munier. |
| 1837-38 | * Le Masson (2) | * Gosselin. | id. | id. |
| 1838-39 | * Didion. | * Desains. | id. | id. |
| 1839 40 | * Culmann (1) | * Bégin. | id. | id. |
| 1840-41 | * Lucy. | * La Bastide. | id. | id. |
| 1841-42 | Mézières. | id. | id. | id. |
| 1842-43 | * Culmann (2) | * Livet. | id. | id. |
| 1843-44 | * Malherbe (1) | id. | id. | id. |
| 1844-45 | * Bergère (2). | De St-Vincent. | N. | id. |
| 1845-46 | * Simon V. (1) | * Blanc. | * Clerx. | id. |
| 1846-47 | Michel E. (1) | Robert. | id. | id. |
| 1847-48 | * Malherbe (2) | Prost Aug. | id. | id. |
| 1848 49 | Michel E. (2) | * Boulangé. | id. | id. |
| 1849 50 | * Malherbe (3) | * Faivre. | id. | id. |
| 1850-51 | * Emy. | * De Saulcy E. | id. | id. |
| 1851-52 | Langlois. | Jacquot E. | id. | id. |
| 1852-53 | * Simon V. (2) | Grellois. | id. | id. |
| 1853-54 | * Malherbe (4) | id. | id. | id. |
| 1854-55 | * De Saulcy E. (1) | De Chastellux. | id. | id. |
| 1855-56 | Jacquot E. | Vincenot. | id. | * Chabert. |
| 1856-57 | * Woirhaye. | id. | id. | id. |

Digitized by Google

| | *Présidents :* MM. | *Secrétaires :* MM. | *Secrét.-Arch. :* MM. | *Trésoriers :* MM. |
|---|---|---|---|---|
| 1857-58 | * Susane. | **Du Colombier.** | * Clerx. | * Chabert. |
| 1858-59 | Salmon. | * **E. de Bouteiller.** | id. | id. |
| 1859-60 | * Scoutetten. | id. | id. | id. |
| 1860-61 | * G^l Didion. | id. | id. | id. |
| 1861-62 | * Leclerc. | Bouchotte. | id. | id. |
| 1862-63 | Mézières (2). | id. | id. | id. |
| 1863-64 | * De Gérando. | id. | id. | id. |
| 1864-65 | **De Puymaigre.** | Michel E. | id. | id. |
| 1865-66 | * **E. de Bouteiller.** | * Thillois J. | Marcus. | id. |
| 1866-67 | Raillard. | id. | id. | * **De St-Martin.** |
| 1867-68 | * Goulier. | id. | id. | id. |
| 1868-69 | Michel E. | * Cailly. | id. | id. |
| 1869-70 | Grellois. | id. | id. | id. |
| 1870-71 | Jacquet A. | Lejeune J. | id. | id. |
| 1871-72 | Virlet. | Abel. | id. | id. |
| 1872-73 | * Maguin H. | * Lorrain. | id. | Fleck. |
| 1873-74 | Fleck (1) | Taratte. | id. | * Démoget. |
| 1874-75 | * Orbain. | Schuster. | id. | Bellevoye. |
| 1875-76 | Abel Ch. | id. | id. | id. |
| 1876-77 | * **De Saulcy E.** (2) | id. | id. | id. |
| 1877-78 | * Cailly Ch. | Bérard A. | id. | id. |
| 1878-79 | **D^r Winsback** (1) | id. | id. | id. |
| 1879-80 | * Bezançon P. | id. | Gandelet. | id. |
| 1880-81 | Fleck (2). | id. | * Chartener. | id. |
| 1881-82 | De Saulcy F. | id. | id. | id. |
| 1882-83 | * Chartener. | id. | Friren A. | id. |
| 1883-84 | Fleck (3). | id. | id. | id. |
| 1884-85 | Benoit A. | id. | id. | id. |
| 1885-86 | **D^r Winsback** (2) | id. | id. | id. |
| 1886-87 | **A. de Lazarque.** | id. | id. | id. |
| 1887-88 | **Jacquemin R.** | Ferrez E. | id. | id. |
| 1888-89 | Bérard A. | id. | id. | Lametz. |
| 1889-90 | Huber E. | Box N. | id. | id. |

Digitized by Google

# TABLEAU

DES

# MEMBRES DE L'ACADÉMIE

**Bureau pour l'année 1889-1890.**

*Président d'honneur :* M. le PRÉSIDENT DE LA LORRAINE.
*Président titulaire :* M. E. HUBER.
*Président honoraire :* M. l'Abbé BÉRARD.
*Vice-Président :* M. E. FERREZ.
*Secrétaire :* M. N. BOX.
*Secrétaire-Archiviste :* M. l'Abbé FRIREN.
*Trésorier :* M. LAMETZ.

**Conseil d'Administration pour l'année 1889-1890.**

*Membres de droit :* MM. les membres du Bureau.
*Membres élus en exécution de l'article 59 du règlement :* M. AURICOSTE DE LAZARQUE. M. R. JACQUEMIN

*Agent :* M. E. COLON, directeur de LA MESSINE.

**Admissions pendant l'année 1889-1890.**

*Membres correspondants* : M. CHARLES-RENÉ ANCEL, fabricant de produits chimiques, à Rosières-aux-Salines, élu le 28 novembre 1889 ; — M. l'abbé PIERRE-ETIENNE-EUGÈNE PAULUS, curé de Puzieux, élu le 28 novembre 1889.

Digitized by Google

**Membres décédés pendant l'année 1889-1890.**

*Membre honoraire.* M. EDOUARD VIRLET, O, ✠, colonel d'artillerie en retraite, décédé à Fontainebleau, le 24 décembre 1889.

*Membre associé-libre non-résidant.* M. JEAN-BAPTISTE GÉHIN, ancien pharmacien, décédé à Remiremont, en Janvier 1890.

*Membre-correspondant.* M. EMILE MATHIEU, docteur ès-sciences, professeur la Faculté des sciences, décédé à Nancy, en octobre 1890.

# LISTE DES MEMBRES

## DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

*A la date du 29 Mai 1890*

**Membres honoraires.**

MM.

1850. BOILEAU (PROSPER)[1], O. ✠, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, correspondant de l'Institut (Académie des sciences); rue de la Bibliothèque, 7, à Versailles.

1841. DAUBRÉE (AUGUSTE), G. O. ✠, I. ✠, membre de l'Institut, (Académie des sciences), inspecteur général des mines; boulevard Saint-Germain, 254, à Paris.

1851. JACQUOT (E.), O. ✠, inspecteur général des mines; rue de Monceau, 83, à Paris.

1861. LEMUD (A.-G. de), ✠, peintre; rue Mazagran, 9, à Nancy.

1863. MARCUS (ADOLPHE), ✠, ancien élève de l'École polytechnique; rue du Regard, 10, à Paris.

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), O. ✠, A. ✠, membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1843. PUYMAIGRE (le comte THÉODORE de), homme de lettres; rue de l'Université, 17, à Paris.

1857. RAILLARD (EMMANUEL), O. ✠, inspecteur général des ponts et chaussées; rue Fénelon, 7, à Paris.

---

1 Décédé à Versailles, le 11 septembre 1891.

Digitized by Google

1856. SALMON (Auguste), O. ✠, A. ❖, sénateur, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); boulevard Saint-Germain, 168, à Paris.

1860. THOMAS (Ambroise), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Conservatoire de musique de Paris.

**Membres titulaires.**

MM.

1858. ABEL (Charles), docteur en droit, à Guentrange.

1885. AMBLARD (Désiré), viticulteur, à Lorry-devant-le-Pont. (*Agrégé-cultivateur en* 1878.)

1883. AURICOSTE DE LAZARQUE, à Retonfey.

1879. BENOIT (Arthur), membre de plusieurs sociétés savantes, à Berthelming. (*Correspondant* en 1877).

1875. BÉRARD (l'abbé), chanoine honoraire, professeur au Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.

1879. BOURGEAT (l'abbé), curé de Sainte-Ruffine.

1885. BOX (Nicolas), I. ❖, ancien principal du collège de Sarreguemines, à Thionville

1884. CURICQUE (l'abbé J.)[1], curé de Haute-Kontz.

1879. FERREZ (Eugène).

1869. FLECK (l'abbé J.), chanoine, à l'évêché.

1874. FRIREN (l'abbé), professeur au Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.

1888. GRAFFE[2], peintre-décorateur; rue des Huiliers, 10. (*Agrégé-artiste,* 1875).

1888. GREFF (Fr.-Eug.), président de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels.

1888. HAAS (Bernard-Aug.), docteur en médecine, rue des Parmentiers.

1884. HUBER (Emile), ✠, ingénieur civil, à Sarreguemines. (*Correspondant* en 1870).

1888. JACOB (Jean), docteur en médecine, à Sarreguemines.

1877. JACQUEMIN (Remy), ✠, architecte, avenue Serpenoise.

---

1 Décédé à Sierck, le 29 Janvier 1892.

2 Décédé à Trèves, le 2 septembre 1891.



Digitized by Google

1888. KUHN (l'abbé HERMANN), curé de Guéblange (Güblingen) (*Correspondant* en 1875).
1881. LAMAILLE, président du Comice agricole de Metz.
1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie.
1868. LEJEUNE (JULES), avocat.
1871. MARCHAL (EUGÈNE), docteur en médecine.
1878. MARCHAL (C.), ✠, docteur en médecine à Mondelange.
1887. MASSING (CAMILLE), ingénieur civil, à Puttelange.
1875. MAURICE, géomètre, à Sainte-Ruffine.
1875. PANGE (le comte MAURICE de), au château de Pange.
1847. PROST (AUGUSTE), homme de lettres.
1886. RÈGNIER[1], docteur en médecine, à Vaudreching.
1872. REMOISSENET, ingénieur-opticien, rue Fournirue.
1875. SAULCY (FÉLICIEN de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon.
1888. SCHLINCKER (A), maître de forges à Creutzwald. (*Correspondant* en 1881).
1873. SIMON (LÉON), peintre, rue du Moyen-Pont. (*Agrégé-Artiste* en 1873).
1888. TINSEAU (VALÉRY de), maire de Peltre.
1871. VIANSSON (LOUIS), ✠, ancien maire de Plappeville.
1887. VION (l'abbé), curé de Bazoncourt.
1873. WINSBACK (ERNEST), docteur en médecine, place Saint-Louis, 8.

**Associés-libres non résidants.**

MM.

1863. ALMERAS-LATOUR (le baron LOUIS-M.), O. ✠, conseiller à la Cour de cassation ; quai Saint-Michel, 23, à Paris.
1887. ANTOINE, vétérinaire à Grevenmacher. (*Agrégé-cultivateur* en 1873 ; *titulaire* 1875).
1864. BABINET (LÉON), O. ✠, A. ✠, lieutenant-colonel dans l'armée territoriale.
1887. BELLEVOYE (ADOLPHE), membre de la société entomologique de France, rue Tailleyrand, à Reims. (*Agrégé-artiste* en 1858 ; *titulaire en* 1871).
1856. BOUCHOTTE (ÉMILIEN), ✠, ingénieur civil, place Saint-Michel, 6, à Paris.

1 Décédé à Vaudreching, le 23 Janvier 1892.

Digitized by Google

1863. BOURGEOIS, ✠ I. ❖, inspecteur d'Académie à Beauvais.
1846. CAZALAS (L.), C. ✠, médecin inspecteur de la réserve; impasse Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.
1853. CHASTELLUX (de), ✠, ancien sous-préfet.
1881. COETLOSQUET (le baron MAURICE du); rue de Serre, 16, à Nancy.
1864. COLLIGNON (CLAUDE), I. ❖, principal émérite ; faubourg Stanislas, 1, à Nancy.
1864. CROVA (ANDRÉ), ✠, A. ❖, professeur de physique à la Faculté des sciences de Montpellier.
1865. CUVIER (OTHON), pasteur de l'Église réformée, faubourg Stanislas, 29 *bis*, à Nancy.
1871. DIDION (JULES), ✠, docteur en médecine ; rue Saint-Nicolas, 28, à Nancy.
1857. DU COLOMBIER (MAURICE), directeur du télégraphe à Amiens.
1864. FOURNIER (J.-B.), G. O. ✠, général de brigade du génie du cadre de réserve ; rue Cassette, 20, à Paris.
1877. GANDELET (le comte ALBERT), camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, rue de Strasbourg, 57, à Nancy.
1882. GARGAN (CHARLES de), au château de Preisch.
1873. GILBRIN, docteur en médecine, rue Chaplerue, 7, à Metz.
1837. GRELLOIS (EUGÈNE), C. ✠, I. ❖, docteur en médecine, médecin principal de première classe en retraite; Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
1855. GUÉPRATTE (l'abbé LOUIS), supérieur du Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1878. GURY (ALPHONSE), ancien pharmacien à Metz.
1864. HANRIOT (CHARLES), ✠, I. ❖, inspecteur d'Académie ; Troyes.
1855. HANRIOT (THÉODORE), ✠, professeur à la faculté des sciences de Lille.
1864. JACQUET (AUGUSTIN), A. ❖, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, à Paris.
1858. LACOULONCHE (de), ✠, A, ❖, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne ; rue de Seine, à Paris.
1888. LADOUCETTE (baron EUGÈNE de).
1847. LANGLOIS, O. ✠, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite ; à Paris.
1872. LANIER (le baron), ancien inspecteur des forêts ; à Rémilly.

Digitized by Google

1858. MAUROCARD, O. ☼, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef du service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1847. MENGIN-LECREULX (GABRIEL), G. O. ☼, général de division du génie du cadre de réserve; rue de Vaugirard, 58, à Paris.
1863. MICHEL (EMILE), peintre; avenue de l'Observatoire, 9, à Paris.
1843. MICHEL (le chevalier EMMANUEL), ☼, conseiller honoraire de Cour d'appel; à Tulle (Corrèze).
1857. MOUZIN (EDOUARD), professeur au Conservatoire de musique; boulevard Magenta, 154, à Paris.
1885. PAQUET D'HAUTEROCHE (RENÉ), à Paris.
1856. PÈTRE (CHARLES), A. ✱, statuaire, directeur de l'École régionale des beaux-arts à Bourges.
1858. PETSCHE (CHARLES), O. ☼, ingénieur en chef des ponts et chaussées; rue de La Bruyère, 19, à Paris.
1843. PLASSIARD, O. ☼, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite; à Lorient.
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), O. ☼, médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie.
1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte FRANÇOIS van der); rue de la Loi, 13, à Bruxelles.
1873. TARATTE, A. ✱, ancien professeur; rue Monge, 118, à Paris.
1862. TRAUTMANN, ingénieur en chef des mines; à Dijon.
1852. VIAL (JULES), O. ☼, lieutenant-colonel d'état-major, professeur à l'École d'état-major; à Paris.
1865. WELTER(J.-B.), chef d'escadrons d'artillerie dans l'armée territoriale.
1857. WOLF (C.), I. ✱, astronome à l'Observatoire de Paris.
1849. WORMS (JUSTIN), banquier; rue du Conservatoire, 10, à Paris.

Digitized by Google

**Agrégés-Artistes.**

MM.

1878. DUJARDIN (A.), sculpteur, à Metz.
1873. ÉTIENNE (Henry)[1], artiste lithographe; rue Serpenoise, 10, à Metz.
1838. NOUVIAN, artiste lithographe, nouveau faubourg Saint-Jean, 22, à Nancy.
1877. SCHUSTER (Aimé), ex-professeur de physique et de chimie, rue de l'Evêché. (*Titulaire* en 1873.)
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue des Allemands, 74, à Metz.

**Correspondants.**

MM.

1856. ABORD (Hyppolyte), avocat ; à Autun.
1886. ADAM (Lucien), ✲, président de chambre, à Rennes.
1889. ANCEL (Charles René), fabricant de produits chimiques, à Rosières-aux-Salines. (Meurthe et Moselle)
1861. AUBURTIN-LALLEMAND (Ernest), docteur en médecine ; rue Bonaparte, 18, à Paris.
1887. BARRAL (Georges), publiciste, à Paris.
1859. BEAUDOIN (Jules), ✲, géologue; à Châtillon-sur-Seine.
1861. BELLIN (Gaspard), juge suppléant au tribunal de première instance de Lyon.
1855. BENEYTON (Amédée), percepteur à Besançon.
1867. BERIGNY, ✲, A. ✲, docteur en médecine, membre de la Société de météorologie de France; à Versailles.
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand séminaire de Bordeaux.
1878. BOGINO (Frèd.-Louis), statuaire; rue du Moulin-Vert, 59, à Plaisance-Paris.
1865. BONVALLOT (Éd.), conseiller à la Cour d'appel de Dijon.
1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemark ; à Dunkerque.
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).

---

1 Décédé à Metz, en 1892.

Digitized by Google

1879. BRIQUEL (Charles), avocat, administrateur de la bibliothèque de Lunéville.
1878. BUZY, professeur au lycée de Sens.
1868. CARRA DE VAUX (le baron A.-F,), juge honoraire au tribunal de la Seine; rue de Tournon, à Paris.
1885. CARRIÈRE Léon,[1] secrétaire de la Société des sciences à Strasbourg.
1859. CASTAN (Auguste), ✲, I. ✲, conservateur de la bibliothèque de la ville de Besançon, correspondant de l'institut.
1887. CHASSIGNET, O. ✲, sous-intendant militaire en retraite, à Nancy.
1867. CHAUTARD (J.), I. ✲, doyen de la Faculté des sciences de Lille.
1886. CIZEL (l'abbé), professeur au collège de Lachapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin).
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ✲, ✲, avocat à la Cour d'appel de Paris.
1870. COLIN (Léon), C. ✲, I. ✲, médecin principal de première classe en retraite.
1883. COLLIGNON (Dr. René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Paix, à Cherbourg (Manche).
1868. COLNET D'HUART (de), docteur ès-sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg.
1852. COLSON, ✲, docteur en médecine; à Noyon.
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, directeur de l'usine de Mertzwiller (Alsace).
1887. DESSENON, I. ✲, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris.
1868. DUBOIS (Edouard), ancien officier de marine, professeur d'hydrographie à l'École navale de Brest.
1877. DUPRIEZ (Raymond), libraire (archéologie-numismatique), place de Brouckère, 24, à Bruxelles.
1852. ENGLING, professeur à l'Athénée de Luxembourg.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres; à Lille.
1866. GENTIL (Emile), A. ✲, fabricant de papier à Mainbottel (Meurthe-et-Moselle).
1880. GÉRARD (L.), conducteur des ponts et chaussées, au Hâvre.

---

1 Décédé à Strasbourg.

Digitized by Google

1882. GERMAIN (Léon), archiviste-bibliothécaire de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
1885. GOY (Paul de), licencié-ès-sciences mathématiques, à Zédrevaux, par Rémilly (Lorraine).
1889. GRAD (Charles)[1], membre de l'Institut au Logelbach (Alsace).
1872. HAILLECOURT (Alf.),[2] agrégé et inspecteur honoraire de l'Université; à Bordeaux.
1886. HANNEAU, artiste sculpteur, rue Bochard de Saron, 8, à Paris.
1850. HÉRICOURT (le comte Achmet d'), ✲, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras; à Souchez, près Arras.
1863. HUARD (Adolphe), homme de lettres, secrétaire général de l'Institut protecteur de l'enfance; rue de l'Ancienne Comédie, 18, à Paris.
1868. HUBERT (Louis), receveur des domaines à Crèvecœur (Oise).
1857. HUMBERT (Gustave), A. ❀, sénateur; à Paris.
1873. HYVER (l'abbé), professeur de rhétorique.
1886. JACOB (Alfred), archiviste du département de la Meuse.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); à Bruxelles.
1878. KRAUS (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg, en Brisgau.
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres; rue du Colisée, 19, à Paris.
1878. LAPAIX (Constant), graveur héraldique; à Nancy.
1854. LARCHEY (Lorédan), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; rue de Londres, 29, à Paris.
1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras.
1865. LERAS (Napoléon), ✲, I. ❀, docteur ès-sciences, inspecteur d'Académie; à Auxerre.
1875. LETELLIER (C.-A.-L.), ✲, ex-régent de rhétorique du collége de Lisieux; à Caen.
1864. LÉVY (Isaac), rabbin; à Vesoul.
1872. LUCAS (Charles), architecte.

1 Décédé au Logelbach en 1891.
2 Décédé.

Digitized by Google

1865. MAHON DE MONAGHAN (EUGÈNE), ✠, consul de France; rue des Ternes, 88, à Paris.
1886. MANGIN (FERDINAND), ✠, inspecteur général des forêts, vice-président de la Société d'agriculture d'Algérie.
1873. MATHIEU (AUGUSTE), sous-inspecteur des forêts, à Bar-le-Duc.
1862. MILLIEN (ACHILLE), homme de lettres; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1863. MOUGENOT (LÉON), archéologue; à Nancy.
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE (LOUIS), ✠, chef d'escadrons d'artillerie en retraite; allée de Tourny, 22, à Bordeaux.
1889. PAULUS (l'abbé ETIENNE-EUGÈNE), curé de Puzieux (Lor.)
1888. PRÉAU (CH.-ALEX.-GERMAIN), membre de diverses Sociétés d'Archéologie, 7, rue Antoine-Vramant, à Paris.
1885. PRÉVOT (CH.), ingénieur à Boussu, près Mons (Belgique).
1850. QUIQUANDON (JACQUES)[1], O. ✠, colonel du génie en retraite; à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1836. REICHENSPERGER (le Dr AUG.)[2], ancien conseiller à la Cour d'appel de Cologne, député au Parlement; à Cologne.
1872. REVOIL (HENRI), O. ✠, I. ❀, architecte diocésain et des monuments historiques, correspondant de l'Institut; à Nîmes.
1879. ROBERT (FERDINAND des), terrasse de la Pépinière, 1, à Nancy.
1857. SCOUTETTEN (LOUIS), ✠, médecin-major de première classe, au 34e régiment d'infanterie.
1837. SELYS LONGCHAMPS (le baron EDMOND de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique (sciences naturelles); à Liége.
1887. SERRURE, directeur de la Revue numismatique, à Paris.
1889. SIMON (EUG.-GABRIEL), ancien consul, à Paris, rue d'Assas 76.
1866. STAAF (le colonel F.-N.), O. ✠, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norvège, place Wagram, 1 à Paris.
1878. THIRION (MAURICE), professeur d'Histoire au lycée de Nancy.

1 Décédé à Clermont-Ferrand, en 1891.
2 Décédé à Cologne, en 1892.

Digitized by Google

1860. TRANCHARD (L.), O. ✲, intendant militaire de première classe; rue Samson, 3, à Bourges.
1860. TRELAT (le Dr Ulysse), O. ✲, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
1886. VENDEL (Adrien), juge de paix, à Demange-aux-Eaux (Meuse).
1875. VIGNAUX (Eug. de), rue des Francs-Bourgeois, 34, à Paris.
1854. VION (Michel)[1], A. ✲, chef d'institution; à Amiens.
1859. WOGUE (L.), gradué grand-rabbin, professeur de théologie et d'hébreu au séminaire israélite; rue Ville-Hardouin, 16, à Paris.

A. Friren.

1 Décédé à Amiens en 1893.

Digitized by Google

Digitized by Google

# ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

## Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

*Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme* accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus, pages 167 à 183, des publications qu'elles lui ont envoyées.*

**Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 29 mai 1890.**

EUROPE.

**Alsace-Lorraine,** *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Metz.* Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Le *Lorrain.*
— — Le *Messin.*
— — Œuvre de la Cathédrale.
— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

**Angleterre,** *Cambridge.* Cambridge philosophical Society.
— *Londres.* Zoological Society of London.
— *Manchester.* Literary and philosophical Society of Manchester.

**Autriche-Hongrie,** *Buda-Pesth.* Budapester Handels und Gewerbe Kammer.
— *Gratz.* Historische Verein für Steiermark.

Digitized by Google

**Bavière,** *Munich.* Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

**Belgique,** *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon.* Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— *Enghien.* Cercle archéologique d'Enghien.
— *Liége.* Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

**Ain,** *Bourg.* Société d'émulation, sciences, lettres et arts de l'Ain.

**Aisne,** *Laon.* Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin.* Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.

**Alpes-Maritimes,** *Nice.* Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.

**Aube,** *Troyes.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

**Aveyron,** *Rhodez.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

**Bouches-du-Rhône,** *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
— *Marseille.* Société de statistique de Marseille.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Digitized by Google

**Calvados,** *Caen.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
— — Société des antiquaires de Normandie.
— — Société Linnéenne de Normandie.

**Charente-Inférieure,** *La Rochelle.* Société d'agriculture de La Rochelle.
— *Rochefort.* Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.

**Côte-d'Or,** *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

**Doubs,** *Besançon.* Académie des sciences et belles-lettres de Besançon.

**Eure,** *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

**Finistère,** *Brest.* Société académique de Brest.

**Gard,** *Nimes.* Académie du Gard.

**Garonne (Haute-),** *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
— — Académie des jeux floraux.
— — Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.
— — Société d'archéologie du midi de la France.
— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariège.

**Gironde,** *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.
— — Société Linnéenne de Bordeaux.

**Indre-et-Loire,** *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

**Isère,** *Grenoble.* Académie Delphinale.

**Jura,** *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

**Landes,** *Dax.* Société de Borda.

**Loire,** *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

**Loire (Haute-),** *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Digitized by Google

**Loire-Inférieure,** *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

**Loiret,** *Orléans.* Société d'archéologie de l'Orléanais.

**Loir-et-Cher,** *Blois.* Société des sciences et des lettres de la ville de Blois.

**Lozère,** *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

**Maine-et-Loire,** *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

**Manche,** *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

**Marne,** *Châlons.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

— *Reims.* Académie de Reims.

— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

**Meurthe-et-Moselle,** *Nancy.* Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

— — Société centrale d'agriculture de Nancy.

— *Pont-à-Mousson.* Société philotechnique de Pont-à-Mousson.

**Meuse,** *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.

**Morbihan,** *Vannes.* Société philomatique du Morbihan.

**Nord,** *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.

— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai.

— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

**Oise,** *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

**Pas-de-Calais,** *Arras.* Académie d'Arras.

**Puy-de-Dôme,** *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

**Pyrénées (Basses-)**, *Pau.* Société des sciences, lettres et arts de Pau.

**Pyrénées-Orientales**, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

**Rhône**, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
— — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.
— — Société littéraire, historique et archéologique.
— — Société académique d'architecture de Lyon.

**Saône (Haute-)**, *Vesoul.* Société d'agriculture de la Haute-Saône.

**Saône-et-Loire**, *Autun.* Société Éduenne.
— *Chalon-sur-Saône.* Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

**Sarthe**, *Le Mans.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.
— — Société philotechnique du Maine.

**Seine**, *Paris.* Société des Antiquaires de France.
— — Société centrale d'agriculture de France.
— — Société de géographie de Paris.
— — Société zoologique d'acclimatation.
— — Association scientifique de France ; au secrétariat de la faculté des sciences, à la Sorbonne, à Paris.
— — Académie nationale, agricole et manufacturière, et Société française de statistique universelle.

**Seine-et-Oise**, *Versailles.* Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.
— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

**Seine-Inférieure**, *Le Havre.* Société havraise d'études diverses.
— *Rouen.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.
— — Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.
— — Société des sciences naturelles de Rouen.
— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

**Sèvres (Deux-)**, *Niort.* Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.

Digitized by Google

**Somme,** *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens.* Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme.
— — Société des Antiquaires de Picardie.

**Var,** *Toulon.* Société académique du Var.

**Vienne,** *Poitiers.* Société académique d'agriculture, belles-lettres et arts de Poitiers.

**Vosges,** *Épinal.* Société d'émulation du département des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomatique de Saint-Dié.

**Yonne,** *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

---

**Hollande,** *Harlem.* Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid (Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie).

**Luxembourg** (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.

**Norvège,** *Christiana.* Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiania.

**Prusse,** *Brême.* Naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.
— *Gœrlitz.* Oberlautsitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Halle.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie.
— *Kœnigsberg.* Kœnigliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.
— *Trèves.* Gesellschaft für die nützliche Forschungen zu Trier.

**Russie,** *Saint-Pétersbourg.* Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.

**Suède,** *Lund.* Lunds universitet.

**Suisse,** *Zurich.* Antiquarischen Gesellschaft in Zurich.

Digitized by Google

## AFRIQUE.

**Algérie,** *Alger.* Société historique algérienne.

**Égypte,** *Le Caire.* Société khédivale de géographie du Caire.

## AMÉRIQUE.

**Antilles,** *Haïti.*

**Brésil,** *Rio-de-Janeiro.* Museu nacional do Rio-de-Janeiro.

**Canada,** *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

**Columbia,** *Washington.* Agriculture Departement.
— — Coast Survey Office, U. S.
— — Interior Departement.
— — Patent Office.
— — Smithsonian Institution.

**Connecticut,** *Hartford.* Connecticut State agricultural Society.
— *New-Haven.* Academy of Sciences of Connecticut.

**Iowa,** *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.

**Kansas,** *Topeka.* Academy of Kansas.

**Massachusetts,** *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.

**Michigan,** *Détroit.* Agricultural Society of the Stat of Michigan.

**Missouri,** *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.

**New-York,** *New-York.* University of the State of New-York.

**Ohio,** *Columbus.* Ohio State board of Agriculture.

**Pennsylvanie,** *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.

**Wisconsin,** *Madison.* Wisconsin State agricultural Society.

## ASIE.

**Chine,** *Zi-Ka-Wei,* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Hai.

A. FRIREN.



Digitized by Google

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

## I. SÉANCE ANNUELLE

**Séance annuelle du 29 mai 1890**


Pages

Bericht über die Arbeiten der Akademie während des Jahrgangs 1889 1890, von Herr N. Box, Sekretär. . . . . I-XXXVII

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1889-1890, par M. N. Box, secrétaire . . . . . 3

Notice biographique sur M. Ernest de Saulcy, membre honoraire de l'Académie, par M. Félicien de Saulcy, membre titulaire . 37

Notice biographique sur M. l'abbé Fr.-Ant.-Ledain, membre titulaire, par M. Box, secrétaire . . . . . 45

Programme des concours ouverts pendant l'année 1890-1891. . . . . 59

Bureau de l'Académie pour l'année 1890-1891 65


Digitized by Google

## II. MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS.

### Littérature

Sermons de carême en dialecte wallon du XII^e^ au XIII^e^ siècle. Etude par M. l'abbé Vion, membre titulaire. . . . . 69

Compte-rendu analytique des mémoires contenues dans le tome IV de l'Académie de Belgique, par M. l'abbé Vion, membre titulaire . . . . . 81

### Histoire et Archéologie

Etablissement de la monarchie française à Tarquimpol, par M. l'abbé H. Kuhn, membre titulaire . . . . . 95

Notice sur les collections et les collectionneurs en Lorraine, par M. E. Huber, membre titulaire . . . . . 109

Collections préhistorique et archéologique de l'abbé Merciol, par M. E. Huber, membre titulaire . . . . . 118

Comment l'Académie de Metz est entrée en possession des papiers, mémoires, documents de la Société royale des arts, sciences, lettres de Metz, par M. Ch. Abel, membre titulaire . . . . . 133

L'inscription *Mercurio negotiatori*, par M. l'abbé Paulus, membre correspondant . 139

Digitized by Google

**Agriculture et Chimie agricole.**

Etude théorique du mode d'action du nitrate de Soude sur la végétation, par M. Lametz, membre titulaire . . . . . 149

Le vin d'orge, par M. Lametz, membre titulaire . . . . . 155

Des microbes et de l'humus, par M. Ch. Ancel, membre correspondant . . . . 159

## APPENDICE

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1889 1890. . . . . 169

Travaux manuscrits déposés aux archives de l'Académie pendant l'année 1889-1890 . 185

Tableau des membres de l'Académie. . . 187

Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses ses publications . . . . . 203

FIN DE LA TABLE.

Metz, Imprimerie Lorraine, anct Delhalt, rue des Clercs, 14.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762120

Digitized by Google

Digitized by Google